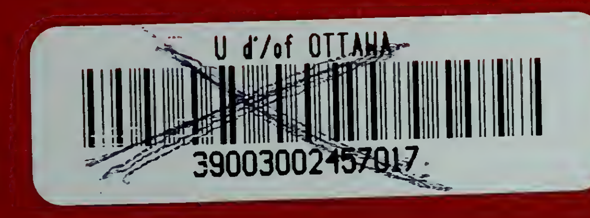


VOLTAIRE



OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

---

89 ET SON HISTOIRE

DOCUMENTS AUTHENTIQUES

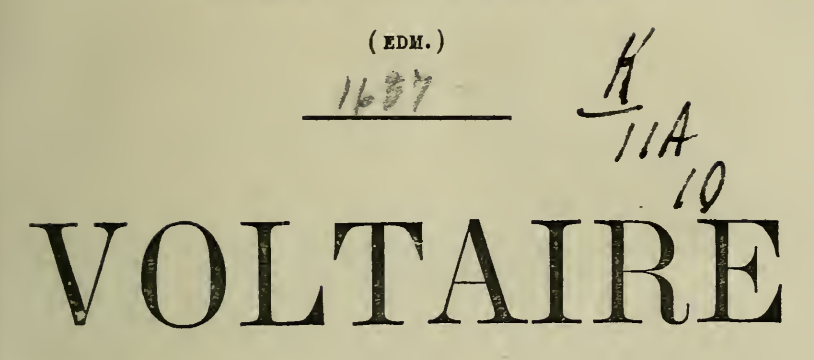
Un fort volume in-18 jésus.

---

252. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

ARMEL DE KERVAN

(EDM.)



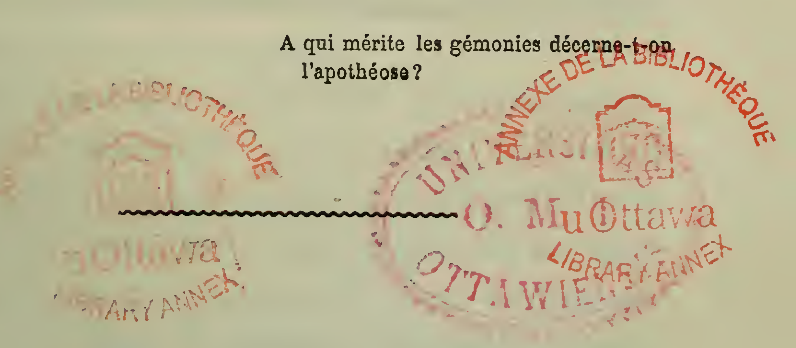
VOLTAIRE

SES HONTES, SES CRIMES, SES ŒUVRES

ET LEURS CONSÉQUENCES SOCIALES

REVUE HISTORIQUE ET CRITIQUE AU SUJET DU CENTENAIRE PROJETÉ

A qui mérite les gémonies décerne-t-on l'apothéose ?



PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1877



AU LECTEUR.

Ce volume renferme en substance les publications diverses, qui ont à bon droit flétri Voltaire et démasqué sa vie maudite.

Pour cette analyse succincte, qu'il fallait néanmoins compléter autant que possible, nous avons puisé surtout dans l'œuvre si remarquablement étudiée de l'abbé Maynard : œuvre que les âmes loyales et pures considèrent comme un impérissable monument de vérité et de justice, « devant lequel, a dit avec raison *l'Univers*, tout libre penseur n'a plus qu'à s'incliner respectueusement ».

Il nous a paru que c'était une chose utile et louable d'écrire un résumé de ces livres, comme aussi de montrer les résultats produits, de nos

jours, par la plume infernale du philosophe, et de mettre le tout à la portée de chacun.

Nous pouvons même dire que cela devenait nécessaire, en ce moment où les ennemis de la religion menacent d'outrager la France chrétienne, et d'imposer à notre malheureuse patrie le spectacle d'une fête odieuse et déshonorante : on comprend qu'il s'agit du centenaire projeté, pour l'an 1878, en l'honneur du héros de l'impudicité et du blasphême.

La France protestera, nous en sommes sûr, et répétera bien haut avec nous : « A qui mérite les gémonies décerne-t-on l'apothéose ? »

Armel de Kervan.

15 août 1876.

VOLTAIRE,

SES HONTES, SES CRIMES, SES ŒUVRES

ET LEURS CONSÉQUENCES SOCIALES

I

Origine et famille de l'homme. — Son entourage. — Le collége Louis-le-Grand. — Premières scélératesses.

Roi du mensonge au dix-huitième siècle, François-Marie Arouet, dit *de* Voltaire, a trompé sur la date même de sa naissance les biographes et l'histoire.

Craignant que les condamnations portées contre ses ignominies écrites n'entraînassent, un jour ou l'autre, la séquestre ou la confiscation des immeubles qu'il pourrait posséder, il réalisait en numéraire sa fortune toujours croissante, et prêtait sur bail à vie, n'oubliant pas, à chaque contrat, de se vieillir d'un an ou deux, pour avoir un prétexte d'augmenter ses rentes viagères.

De là des variantes successives, qui, de son vivant

comme après sa mort, ont égaré les historiens.

En conséquence, le plus sûr est de s'en tenir au texte de son acte de baptême, dressé sur le registre de la paroisse Saint-André-des-Arts.

Fils de François Arouet, ancien notaire au Châtelet, et de Marie-Marguerite Daumart, il est né le 21 novembre 1694.

On le baptisa dans la journée du 22.

Un abbé commendataire de Varennes, François de Castagner de Châteauneuf, lui servit de parrain, et il eut pour marraine Marie Parent, femme de Symphorien Daumart, contrôleur de la gendarmerie du roi.

Originaires du Poitou, les Arouet, les Daumart étaient de simples marchands colporteurs.

L'un d'eux (un Arouet) vint s'établir à Paris, avec des ressources suffisantes pour ouvrir un magasin de draps, rue Saint-Denis. C'était l'aïeul de notre héros, et l'orgueilleux philosophe n'a jamais soufflé mot de ce grand-père drapier.

Pourtant il n'eût pas manqué de flatteurs, qui auraient renouvelé avec lui le dialogue connu :

— Votre grand-père marchand? C'est pure médisance, il ne l'a jamais été. Seulement, comme il était fort obligeant, fort officieux, et qu'il se connaissait fort bien en étoffes, il en allait choisir de tous côtés, les faisait apporter chez lui, et en donnait à ses amis pour de l'argent.

— Ah! je suis ravi de vous connaître, afin que vous rendiez témoignage que mon grand-père était gentilhomme (1).

François Arouet demeurait dans le voisinage du Palais de Justice.

Ayant quitté ses fonctions de notaire, dès l'année 1692, il fut admis plus tard à prêter serment comme receveur des épices, amendes et vacations, emploi modeste que monsieur son fils transforma pompeusement en une charge de trésorier à la chambre des comptes, et ses complices de mensonge à *l'Encyclopédie* l'aidèrent à transmettre à la postérité ce prétendu point historique.

D'un simple soldat, ces messieurs firent un général: à cela près, il y a parfaite exactitude.

Si, du côté paternel, Voltaire essaya de relever sa naissance, il prit à tâche de la déshonorer du côté maternel, — système de compensation bizarre; — mais il ne fut jamais homme à sacrifier une polissonnerie aux bienséances.

En 1706, âgé de douze ans à peine, il écrivait à un poëte de l'époque :

Dans tes vers, Duché, je te prie,
Ne compare point au Messie
Un pauvre diable comme moi.

1. Molière, *Bourgeois gentilhomme,* acte IV, scène 5.

Je n'ai de lui que sa misère,
Et suis bien éloigné, ma foi,
D'avoir une vierge pour mère.

On trouve ce précieux sixain filial dans le tome XIV de ses *Œuvres*, page 209, édition Beuchot (1).

« Ma mère, écrit-il ailleurs, était *fort amie* de l'abbé de Châteauneuf (2). »

Et, dans une lettre en vers à Richelieu, datée du 8 juin 1744, il se déclare tout net bâtard de Rochebrune, poëte chansonnier, d'une ancienne famille d'Auvergne, qui était, avec Châteauneuf, l'un des courtisans les mieux accueillis de l'épouse du receveur.

« Sans doute, dit l'abbé Maynard, on peut entendre ces vers d'une bâtardise en Apollon ; mais ils n'en prêtent pas moins à une vilaine équivoque, que Voltaire, instruit des bruits qui avaient couru sur sa naissance, aurait dû éviter, surtout en écrivant à Richelieu, si porté à tout prendre dans le sens de ses mœurs personnelles (3). »

Pour conclure, si l'on rapproche cette équivoque des autres insinuations de l'excellent fils, il est difficile de la considérer comme involontaire.

1. C'est à cette édition que toutes nos indications se reportent
2. Tome XXXIV, page 408.
3. *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, tome I, page 21. — Ambroise Bray, éditeur, Paris, 1868. — Toutes les fois que nous citerons par la suite des extraits de ce livre, nous indiquerons seulement le volume et la page, sans répéter le titre.

Châteauneuf était un de ces hommes, trop communs au dix-huitième siècle, qui portaient le nom d'abbés, sans avoir reçu les ordres, et qui, dénués de retenue et de bonnes mœurs, intriguaient sans cesse à la cour, ou chez les ministres, pour agripper quelque prébende.

On a dit avec raison que ces faux ecclésiastiques étaient la lèpre de notre Église nationale.

Parrain de l'enfant, Châteauneuf se chargea de son éducation. Il lui apprit à lire dans les *Contes* de La Fontaine, sur les genoux d'une vieille courtisane incrédule, Ninon de Lenclos, amie intime, d'ailleurs, de madame Arouet.

Ninon s'affola du filleul de l'abbé, et légua définitivement à son favori une bibliothèque, composée de livres impies et orduriers, annotés de sa main, sans compter mille écus qu'elle lui donna pour compléter la collection.

Ces volumes et ces notes servirent plus tard au philosophe, et contribuèrent à former sa conscience et son style.

Les Pères Jésuites avaient alors la direction du collége Louis-le-Grand.

Beaucoup moins pour arracher son fils à l'influence immorale de Châteauneuf et de mademoiselle de Lenclos que pour lui procurer dans l'avenir des protections puissantes, le receveur des épices le plaça,

comme pensionnaire, à l'âge de dix ans, dans ce collége aristocratique, où l'on élevait les enfants de haute noblesse et les héritiers des ducs et pairs.

Arouet y resta sept années, et y obtint de grands triomphes classiques.

On reconnut en lui une intelligence exceptionnelle, mais entachée d'une perversité inouïe et d'un dédain caractérisé pour tout ce qui tenait à l'enseignement religieux. Les Pères Tournemine, Le Jay et Porée, ses professeurs, ne devinant pas la double empreinte de scepticisme et de libertinage qu'avait reçue fatalement, dès son aurore, cet esprit vif et primesautier, se demandèrent plus d'une fois, avec épouvante, si le génie du mal avait fait élection de domicile dans le cœur et dans le cerveau de cet élève.

Nous pouvons dire de Voltaire qu'il ne connut pas l'enfance.

Jamais la candeur, ce parfum de la première jeunesse, ne s'exhala de son âme.

Tous les vices, armés de pied en cap, avaient pris possession de cette nature, et s'y retranchaient comme dans une citadelle, défiant la vertu de leur enlever le poste, narguant religion, morale, sensibilité, nobles instincts, et les empêchant de planter l'échelle au pied du rempart.

Orgueilleux de ses succès, il fut pour les autres élèves un véritable fléau.

Si on ne lui cédait pas, en été la première place à l'ombre, et en hiver le coin le plus chaud du foyer, le jeune tyran ne manquait pas de les conquérir à coups de pied et à coups de poing.

— Donne-moi ta chaise, et va-t'en ! dit-il, un soir, à l'un de ses condisciples, installé devant l'âtre, où je t'envoie te chauffer chez Pluton.

— Toi, tu te chaufferas en enfer, après la mort, riposta celui auquel s'adressait l'apostrophe ; tu es bien trop méchant pour aller en paradis.

— Imbécile ! je me moque du paradis, et je ne crains pas l'enfer, répondit Arouet : l'un n'est pas plus sûr que l'autre.

On voit que les *Lettres philosophiques* étaient en germe dans l'esprit de cet aimable enfant.

Si nous devons à Châteauneuf Voltaire impie, nous lui devons également Voltaire poëte, — et poëte crapuleux.

Le vieux libertin lui enseigna l'art de versifier, et lui donna pour modèles, non-seulement les *Contes* de La Fontaine, mais encore une espèce d'épopée exécrable, intitulée *la Moïsade*, où le saint législateur du peuple hébreu est taxé d'imposture et couvert d'opprobre.

Ce fut la première attaque risquée ouvertement, en France, contre la religion.

L'auteur est un nommé Lourdet, qui, dans toute

sa vie, ne composa que cette pièce ignoble, et Châteauneuf se vantait d'en avoir empoisonné la mémoire de son filleul.

— Où en est votre élève ? lui demandait, un jour, Ninon.

— Il a maintenant un double baptême, chère amie, répondit-il, car il sait toute *la Moïsade* par cœur (1).

Comme on peut le croire, le pensionnaire du collége Louis-le-Grand ne se gênait pas pour débiter, devant ses condisciples, des tirades entières du catéchisme de son parrain.

Les maîtres en furent informés.

Il leur revint, en outre, à l'oreille quelques-unes des reparties irréligieuses de Voltaire à ses camarades.

— Malheureux ! lui dit le Père Le Jay, tu lèveras, un jour, l'étendard du déisme en France !

Duvernet, qui rapporte ce mot, ajoute que le Père Pillou, confesseur du jeune et précoce impie, lui disait à son tour :

— Tu n'es qu'un animal de gloire ! La soif de la célébrité te dévore, et tous les moyens te seront bons pour y arriver (2).

D'abord on n'avait pas cru à propos de réprimer les essais poétiques du fils du receveur. On croyait

1. *Vie de Voltaire*, par Duvernet, page 13.
2. *Vie de Voltaire*, pages 18 et 19.

même devoir les encourager ; mais certaines pièces fugitives, rimées dans le sens de *la Moïsade*, ayant été confisquées dans son pupitre, le collégien, menacé d'expulsion, fit aussitôt volte-face, et donna les premières preuves de cette hypocrisie détestable, qu'il devait porter, dans la suite, jusqu'aux extrêmes limites de la perversité.

Il cessa de jouer, en récréation, avec les autres élèves, et parut goûter vivement les entretiens pieux des Pères Tournemine et Porée.

Bien plus, il se prit à imiter et à traduire, en strophes françaises, deux odes latines, l'une au *vrai Dieu*, composée par le Père Lefèvre, et l'autre à *Sainte Geneviève*, due à la plume du Père Le Jay. Il tenait surtout à fléchir ce dernier, qui se montrait fort rigide, et dont la censure avait été menaçante.

L'élève hypocrite y parvint.

Non-seulement l'*Ode à sainte Geneviève* fut traduite ; mais il la paraphrasa d'une manière touchante, appelant la sainte *Sa bergère*, et faisant vœu de lui consacrer tous ses écrits de l'avenir.

Fréron retrouva plus tard cette poésie de Voltaire réthoricien, — bonne fortune, s'il en fût, pour sa critique.

Il joua au philosophe le mauvais tour d'imprimer, en 1764, l'ode entière, comme rare et curieuse, avec un en-tête aux lecteurs, ainsi conçu :

« Si cette pièce ne donne pas une grande idée du talent de M. de Voltaire pour la poésie lyrique, on sera du moins édifié des sentiments de religion, de piété, de dévotion même, que ce grand homme y fait éclater. »

Puis il glissa sous la *Strophe* du *vœu* cette note maligne :

« Croyez-vous, monsieur, que tous vos ouvrages méritent, en effet, d'être dédiés à cette sainte ? »

Voltaire nia, tempêta, jeta de grosses injures à l'aristarque ; mais le fait se trouvait acquis et invinciblement prouvé.

Pendant quatre ou cinq ans, Arouet fils continua cette comédie odieuse, revenant à l'irréligion après avoir joué la piété pour apaiser ses maîtres, et singeant le repentir et la pénitence lorsqu'il avait excité de nouveau leur mécontentement.

Si quelques-uns de ses camarades lui reprochaient alors de ne plus partager leurs jeux, il répondait :

— Ma foi, chacun saute et s'amuse à sa manière !

Tout ce qui précède explique la mention peu flatteuse, inscrite en face de son nom sur les registres du collége :

Puer ingeniosus, sed insignis nebulo.

Traduction libre :

« On ne peut pas dire que cet enfant soit un imbécile, mais c'est une franche canaille. »

II

Sortie du collége. — Débuts sérieux dans la poésie et dans la débauche. — Concours académique. — Le *Bourbier*. — Carrosse et chaise à porteurs. — En Hollande. — Mademoiselle Olympe Du Noyer, dite *Pimpette*.

Nous croyons devoir prévenir le lecteur que, vu l'insuffisance et le peu de richesse de la langue, il trouvera dans ce qui va suivre une répétition forcée de certains adjectifs, tels que *sacrilége*, *ignoble*, *abject*, *infâme*, *monstrueux, impudique, obscène*, etc.

Le dictionnaire n'en a pas de plus expressifs, sans quoi nous en eussions fait usage.

Il y avait alors, à Paris, certain café de la Croix de Malte, hanté par les beaux esprits corrompus de l'époque, et une sorte de société maçonnique anticipée qu'on nommait le Temple.

L'abbé de Châteauneuf, de 1704 à 1708, époque de sa mort, conduisit régulièrement son filleul, pendant les vacances et aux jours de congé, soit à l'un de ces mauvais lieux, soit à l'autre.

Dans l'hypothèse où les Pères Jésuites seraient par-

venus à imprimer une direction morale à la nature vicieuse de leur élève, Châteauneuf était là pour tout bouleverser et tout détruire.

Quittant le collége, après son année de rhétorique, c'est-à-dire à l'âge de dix-sept ans, Arouet fils retrouva les portes du Temple et du café toutes grandes ouvertes. Il recut bon accueil des Sully, des Chaulieu, des La Fare, et d'une foule de jeunes seigneurs débauchés, qui protestaient par l'irréligion et par les plus graves désordres contre les tendances dévotes de la cour.

Le vieux Louis XIV et madame de Maintenon avaient là des censeurs aussi débraillés qu'implacables.

Un déluge de poésies antichrétiennes et de strophes licencieuses, dues à la plume d'Arouet, inonda les petits soupers de cette troupe cynique. Deux ou trois semaines suffirent à l'ex-élève des Pères jésuites pour devenir la coqueluche des plus fieffés libertins de la capitale.

Il les surpassa tous de prime-abord.

— Quel état veux-tu prendre ? avait demandé François Arouet à son fils, au sortir du collége.

— Je n'en veux pas d'autre que celui d'homme de lettres.

— Mais, répliqua le père, c'est l'état d'un homme qui veut être inutile à la société, à charge à ses

parents, et qui est sûr de mourir de faim (1).

Le receveur des épices n'était pas prophète, puisque Voltaire mourut avec deux cent mille livres de rente.

Il est vrai qu'il les gagna moins avec les belles-lettres qu'avec l'agiotage, le dol, et certain commerce odieux, sur lequel ses admirateurs se taisent, et pour cause.

Nous n'aurons pas les mêmes raisons de garder le silence.

Sa famille essayait de le pousser à la magistrature. On ne lui donnait point d'argent, afin de le dégoûter du métier de littérateur.

Voltaire se moque de la volonté des siens, va remplir son gousset chez des usuriers, escompte la succession paternelle, et fait tous ses efforts pour se mettre au niveau du train que mènent ses compagnons d'orgie.

Tout en écrivant, en vers ou en prose, des pages bourrées de scandale, il traite un sujet chrétien, le *Vœu de Louis XIII*, proposé au concours par l'Académie française.

Furieux de ne point obtenir le prix, il compose tout aussitôt cette aimable pièce du *Bourbier*, qu'on peut lire à la page 115 du quatorzième volume de ses

1. Tome I, page 37.

Œuvres, et que ses amis couvrirent d'applaudissements. Arouet fils y embourbe d'un trait de plume, et y fait coasser, de rime en rime, son rival heureux, avec tous les juges académiques, débutant ainsi dans le système de diffamation et d'injure, dont il ne s'écartera plus.

C'est l'argent du prix qu'il regrette, plutôt que la gloire.

Le vaniteux poëte reste souvent à court de numéraire. Malgré ses emprunts successifs, il ne peut lutter avec les jeunes nobles de sa société, et il enrage positivement de ne pas atteindre à la hauteur de leurs folles dépenses.

Ici trouvent place plusieurs anecdotes, empruntées par les historiens de sa vie à un recueil critique de l'époque, le *Voltariana*.

Si le personnage en cause et ses fidèles Encyclopédistes ont essayé de démentir ce recueil, la raison nous semble tout à fait insuffisante pour suspecter les détails dont on va prendre connaissance.

Voltaire avait rendu nous ne savons quel service poétique à une dame de la cour.

« On a nommé la duchesse de Richelieu : ce ne pouvait être elle, puisque le duc, veuf à cette époque, ne s'est remarié que quinze ans plus tard, et c'est là-dessus que Voltaire et ses amis se sont appuyés pour contester l'anecdote. Mais pourquoi l'anec-

dote ne serait-elle pas vraie avec une autre dame (1)? »

Donc cette personne, quelle qu'elle soit, paye généreusement le service rimé qu'on vient de lui rendre, et gratifie Voltaire d'une somme de cent louis.

L'aubaine est superbe.

Nous avons oublié de dire que le fils du receveur, humilié d'aller à pied, rêvait un équipage.

Il trouve justement sur sa route un carrosse, deux chevaux et quatre habits de livrée, qu'on met à l'enchère. L'orgueil lui monte à la tête : il vide à peu près sa bourse pour acheter le tout, prend des valets d'occasion, qui endossent la livrée, puis retourne chez la dame aux cent louis, pour lui montrer le judicieux emploi qu'il a fait de son or.

Celle-ci hausse les épaules et le tourne en ridicule.

Mais il paye d'aplomb, continue son rôle, se montre partout dans un attirail de grand seigneur, et dépense jusqu'à son dernier écu à souper en ville, avec des phrynés de bas étage.

— Revenez demain, je vous paierai, dit-il aux laquais, à la porte de son père.

On laisse le carosse dans la rue, et le portier met l'attelage dans une écurie étroite, près du vieux

1. Tome I, note de la page 40.

cheval de la maison, qui se formalise de l'envahissement, et distribue force ruades aux usurpateurs de sa litière.

Éveillé par le tapage, le maître du logis descend, et interroge le portier.

— D'où viennent ces chevaux ?

— Ce sont les chevaux de votre fils.

Le receveur, indigné, court à la chambre d'Arouet, pour lui enjoindre de déguerpir, à l'instant même, du domicile paternel, avec chevaux et carrosse, et de n'y plus remettre le pied.

Grand embarras. Il est trois heures du matin.

Le propriétaire de l'équipage ne sait pas conduire ; il accepte pour automédon le neveu du portier, qui manque lui-même totalement d'expérience. Au bout de cinq minutes, les chevaux, mal dirigés, s'emportent ; on accroche violemment une borne, la roue se brise, et le carrosse verse. Il faut éveiller un charron, qui demande trente-cinq livres et vingt-quatre heures pour réparer le dommage.

Dans l'impuissance absolue où il se trouve de payer, pendant ce laps de temps, la main-d'œuvre et la nourriture des chevaux, Voltaire se voit contraint de revendre, à moitié perte, son acquisition de la veille.

Il n'a plus en poche qu'un trentaine de louis, qu'il dissipe en débauches.

Ne sachant, au bout de quelques jours, où trouver

un gîte, attendu que la porte de la maison de son père lui reste obstinément fermée, il s'adresse au concierge du Palais, qui, le voyant en état d'ivresse, à une heure avancée de la nuit, ne lui offre ni chambre ni matelas, et l'invite à dormir dans une chaise à porteurs, laissée au milieu de la cour.

Quelques jeunes conseillers, appelés à leur bureau par une affaire matinale, jettent les yeux dans la chaise, et reconnaissent Voltaire.

Le fils du receveur dort d'un sommeil de plomb.

Une idée fantasque traverse le cerveau de nos conseillers. Ils font transporter doucement le dormeur au beau milieu du café de la Croix de Malte, où il se réveille, aux éclats de rire d'une dizaine de seigneurs, qui ont passé la nuit au jeu, et qui lui demandent pourquoi il a troqué son carrosse contre une chaise à porteurs.

L'affaire s'ébruite, on en fait des gorges chaudes.

Arouet père, de plus en plus irrité de la conduite du jeune homme, veut à tout prix mettre fin à ces scandales.

Sachant que le marquis de Châteauneuf, frère de l'abbé, va partir pour la Hollande, en qualité d'ambassadeur, il le supplie d'emmener avec lui, comme page, ce fléau de famille, n'oubliant pas de l'investir du pouvoir de morigéner l'amateur de carrosses, et de le corriger au besoin.

Mais, une fois à La Haye, Arouet fils s'applique à déjouer autant que possible la surveillance de l'ambassadeur.

Il s'encanaille avec des réfugiés, Français, banqueroutiers, faussaires ou autres, échappés à la justice parisienne, et surtout avec une intrigante de premier ordre, appelée madame du Noyer.

Celle-ci accueille le jeune poëte à bras ouverts.

Elle vante son esprit, l'admet dans son intimité la plus large, et ferme d'abord les yeux sur les relations qui s'établissent entre sa fille Olympe et le page libertin ; mais cette mère intelligente les ouvre ensuite, et va tout révéler à l'ambassadeur, espérant tirer pied ou aile de sa plainte, sinon pour se débarrasser par un mariage d'une jeune personne décriée, qui n'en est pas à son coup d'essai, du moins pour obtenir un dédommagement quelconque, ou faire de l'esclandre.

Mademoiselle Olympe Du Noyer n'est rien autre que cette fameuse Pimpette, si prônée dans les œuvres du philosophe, et qui le trahit bientôt, comme firent, du reste, plus tard toutes ses autres maîtresses, tant elles étaient, malgré le relâchement de leur propre conduite, scandalisées de son cynisme et révoltées de son manque de cœur.

Pour comprendre la colère de Châteauneuf, lorsqu'il apprit les amours de son page, il faut dire que madame Du Noyer mère était un bas-bleu, qui s'escri-

mait de la plume vaille que vaille ; elle travaillait à un journal satirique, publié à La Haye.

Ce journal s'appelait *la Quintessence*, et ne manquait pas de lecteurs.

En lançant des lardons à l'ambassade, à propos d'une amourette, la feuille moqueuse pouvait intervenir le plus malencontreusement du monde dans les affaires négociées par Châteauneuf, et brouiller de nouveau la Hollande et Versailles, au moment où l'on jetait les premières bases du traité d'Utrecht.

« La passion religieuse et la vengeance protestante avaient joué un grand rôle dans les guerres qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes (1). »

Or madame Du Noyer, huguenote de naissance, et soi-disant convertie au catholicisme, à l'époque de son mariage, avait jugé convenable de rompre le lien conjugal, de dévaliser son époux avant de prendre la fuite, et de chercher refuge en Hollande, où elle revint à la religion protestante, afin de se mettre à l'abri des poursuites.

Acceptant le calvinisme, elle avait droit, à La Haye, à des protections sérieuses.

Comme surcroît de zèle, l'honnête femme eut soin de faire abjurer sa fille, née catholique, et au nombre des griefs qui motivaient sa plainte à Chateau-

1. Tome I, page 47.

neuf, elle mettait en première ligne le prosélytisme religieux du page, qui, non content de porter atteinte à la vertu de mademoiselle Olympe, prétendait la ramener aux croyances du papisme.

Voltaire convertisseur !

Il y a là de quoi plonger dans la stupéfaction tout ce qui lui reste de disciples dans l'univers connu.

III

Projet d'enlèvement compliqué d'abjuration. — Un ambassadeur de moins en moins satisfait. — Départ forcé de La Haye. — Polissonneries multipliées. — L'exil d'abord, la Bastille ensuite.

Voici l'explication de cet apostolat bizarre, pour ne pas dire sacrilége.

Le père d'Olympe, ancien capitaine au régiment de Toulouse, est cousin de l'évêque d'Évreux.

S'il ne regrette pas une épouse criminelle, qui s'est enfuie jadis en lui volant quarante mille livres, il suit les conseils de l'évêque et cherche le moyen de faire revenir sa fille en France, dans le but très-louable de la ramener à la foi qu'elle a abandonnée.

Pimpette connaît l'intention de son père, et naturellement le page a reçu ses confidences.

Bien décidé à se débarrasser de la tutelle de Châteauneuf, une fois qu'il aura rempli sa bourse d'une manière ou d'une autre, il se propose d'enlever en même temps sa maîtresse et de couvrir ce rapt du

voile des intérêts catholiques, afin de se soustraire à nombre d'inconvénients faciles à prévoir.

C'est juste la contre-partie des manœuvres de madame Du Noyer pour se créer des protecteurs en Hollande.

L'impiété déjà trop manifeste de Voltaire et l'esprit d'intrigue de la calviniste relapse exploitent, dans l'intérêt de leurs vices, deux religions opposées, et se trouvent de force égale sur le terrain du mensonge et de l'impudence.

Tout à coup des lettres, énonçant le projet des amoureux, avec les procédés à mettre en œuvre pour le mener à bonne fin, sont saisies par la mère.

Elle en donne lecture à Châteauneuf.

Consigné, par suite de cette découverte, à l'hôtel de l'ambassade, et soumis à une surveillance rigoureuse, Voltaire ne peut aller à un rendez-vous fixé par Pimpette. Il lui expédie en toute hâte un costume masculin, et la donzelle, qui ne manque elle-même ni de ruse ni de ressource, est assez adroite pour se glisser, à la chute du jour, dans la chambre du prisonnier.

L'escapade ne tarde pas à être connue.

Voltaire reçoit l'ordre de partir immédiatement pour Paris : impossible à l'amant et à la maîtresse de se revoir une dernière fois pour les adieux.

Mais ils ont un moyen de correspondre de loin

comme de près ; le page expulsé ne se déconcerte pas.

A son arrivée en France, il apprend que son père vient d'obtenir contre lui une lettre de cachet. Il a été précédé à Paris par un message de l'ambassade, où se trouvent les édifiants détails de sa conduite à La Haye, détails retracés en couleur très-noire et en style furibond, car Châteauneuf a toujours une peur inouïe de la *Quintessence*.

Donc, en raison de cette peur même, il provoque Arouet père à des mesures répressives très-énergiques, et déclare qu'il faut donner à madame Du Noyer pleine satisfaction.

Voltaire, en attendant que la colère paternelle soit calmée, se cache et se déguise.

Il va trouver mystérieusement le Père Tournemine, qui se laisse prendre à l'éloquence du faux apôtre, tombe en plein dans le traquenard, avec cette candeur, dont le zèle véritable et la foi sincère ont été, sont encore et seront trop souvent victimes, et promet de travailler de la façon la plus active à remener de Hollande cette chère demoiselle, qui demande si ardemment à se convertir.

Sans plus de retard, et voulant arriver à un prompt résultat, le pauvre Jésuite dupé rend visite au Père Le Tellier, confesseur de Louis XIV, et réussit à l'intéresser à la cause de Pimpette.

Celle-ci reçoit, de son côté, à La Haye, des indica-

tions précieuses sur la manière dont elle doit intervenir dans l'affaire, ainsi entamée.

« Hâtez-vous, lui dit le tendre page, d'écrire vous-même à l'évêque d'Évreux. Insistez sur l'article religion. Dites que le roi souhaite la conversion des huguenots, et que, étant ministre du Seigneur, et votre parent, il doit par toutes sortes de raisons favoriser votre retour. Conjurez-le d'engager de plus en plus votre père dans un dessein si juste. N'oubliez pas surtout de l'appeler *Monseigneur*, etc. (1). »

Bref, à en croire Duvernet, tout s'arrange par le commun accord de l'ex-capitaine au régiment de Toulouse, du Père Le Tellier et du roi, de l'évêque d'Évreux et du Père Tournemine, flanqués d'Arouet fils, pour faire enlever mademoiselle Olympe et l'amener à Paris, au couvent des Nouvelles-Catholiques.

« Mais, ajoute-t-il gravement, l'ambassadeur Châteauneuf fut plus sage que Louis XIV, son confesseur, l'évêque et les autres : il ne voulut point se prêter à une démarche, qui l'exposait aux fureurs de madame Du Noyer (c'est-à-dire aux articles de *la Quintessence*), et pouvait avoir des suites très-sérieuses auprès des États de Hollande (2). »

1. Les lettres de Voltaire à Pimpette sont au nombre de quatorze, et madame Du Noyer a eu le cynisme de les publier dans ses *Lettres historiques et galantes*, tome VII, page 4 et suivantes.

2. *Vie de Voltaire*, page 39.

Olympe resta donc à La Haye.

Elle oublia son amant de l'ambassade, et ne tarda pas à tomber dans les bras d'un prétendu comte de Wenterfeld, qui se disait d'une haute famille d'Allemagne, et n'était, à tout prendre, qu'un chevalier d'industrie.

Il épousa Pimpette : c'est la morale de l'histoire.

Arouet père, informé par Châteauneuf des intrigues dont son fils a renoué la trame à Paris, se fâche de plus en plus.

Le bonhomme ne parle de rien moins que d'envoyer aux îles cet incorrigible garnement, lorsque tout à coup Voltaire semble se repentir, et sa famille reçoit de lui la promesse de renoncer aux lettres, pour entrer dans l'étude de maître Alain, procureur au Châtelet.

Son séjour n'y est pas de longue durée.

Il apprend là juste ce qu'il faut de chicane, pour attaquer le bien d'autrui, sans s'exposer aux répressions judiciaires, et pour être en mesure de traiter, par la suite, en usurier retors, toutes les questions d'argent.

Quant à sa promesse de renoncer à la poésie et aux lettres, il ne songe guère à en tenir compte.

Chez maître Alain, il se lie avec ce Thieriot, qu'on retrouve partout sur sa route, et qui devient son âme damnée.

A chaque instant ils font des fugues ensemble pour aller au Temple, qui s'est enrichi de nouvelles recrues, et où l'ivrognerie, l'irréligion, les mœurs graveleuses continuent de régner en souveraines.

Bussy, Caumartin d'Aremberg, le chevalier de Caux s'y vautrent dans la débauche, avec les vieux sociétaires que nous avons nommés précédemment, les Chaulieu, les Sully, les La Fare, dignes compagnons de ce grand-prieur éhonté, que le roi dut exiler à Lyon, pour délivrer Paris de ses scandales.

« Toutefois il y avait là licence plus qu'impiété systématique, ou du moins l'impiété était personnelle et sans dessein de propagande. Si le Temple a été pour Voltaire une école d'impiété expérimentale, ce n'est qu'en Angleterre qu'il fera son cours d'incrédulité ; ce n'est qu'à partir de Londres qu'il courra sus à l'*infâme*.

« Dans cette société du Temple, l'esprit surnageait à l'orgie ; ces vauriens étaient poëtes ou lettrés, ces pourceaux d'Épicure étaient des gens de goût (1). »

Chaque soir Voltaire conduit Thieriot au théâtre, où quelques madrigaux flagorneurs, à l'adresse des reines du lieu, lui ont obtenu déjà ses entrées libres dans les coulisses. Il y entraîne aussi parfois les autres commis du procureur, qui négligent, le lende-

1. Tome I, page 56.

main, les travaux de l'étude, pour se livrer à d'interminables conférences sur les pièces nouvelles et les actrices en renom ; sans compter qu'ils emploient la plus grande partie du jour à copier les poésies libertines, que leur camarade compose, séance tenante, et leur glisse au milieu des paperasses légales.

— J'ai mis votre fils à la porte ; qu'il aille au diable, je n'en veux plus ! dit, un jour, maître Alain au vieil Arouet, dont la colère se rallume, plus terrible et plus menaçante.

Il jure qu'il va, cette fois, et sans rémission, embarquer pour le Nouveau-Monde « le scélérat, qu'il rougit de nommer son fils ».

Mais Voltaire a prévu l'orage et s'efforce de le conjurer avec le secours de ses amis du Temple. Pendant que les uns prennent à tâche d'apaiser le receveur, en exaltant le mérite poétique du jeune homme, les autres offrent un refuge dans leurs terres au rimeur menacé.

Pour la première fois, depuis sa sortie du collége, celui-ci travaille sérieusement.

Il commence sa tragédie d'*Œdipe*, à Fontainebleau, dans l'ancien manoir de la duchesse d'Étampes, devenu la propriété des Caumartin. Quelques passages de la pièce, lus à la Comédie-Française, avaient été fort applaudis. Les sociétaires attendaient avec impatience la lecture complète de l'œuvre.

On a dit que les comédiens s'étaient montrés d'abord malveillants pour cette pièce et pour son auteur.

C'est tout à fait inexact.

Il y eut des récalcitrants sans doute, et la Duclos, entre autres, déclarait la pièce absurde, parce qu'il n'y avait pas d'amour. Mais les difficultés s'aplanirent devant l'influence et les pompeux éloges de quelques nobles.

Voltaire avait lu *Œdipe* un peu partout.

L'enthousiasme des salons et des cercles, exagéré ou non, finit par gagner tout le personnel du théâtre.

Sur les entrefaites, Louis XIV descend dans la tombe.

Aux mœurs rigides et austères de la fin du dernier règne succède, presque sans transition, cette orgie effrénée, dont un prince, ivre de luxure, osait donner le signal, des hauteurs mêmes du pouvoir.

Et cela si ouvertement, que les hommes les plus vicieux s'indignaient et criaient au scandale.

Tant et si bien, qu'un beau jour, dans l'âme d'Arouet fils, s'éveilla comme un instinct de pudeur fugitive, doublé de méchanceté et d'audace, et qui dura juste le temps de rimer deux couplets sur les relations incestueuses du Régent avec sa fille, la duchesse de Berry.

« Ces couplets, qu'il a toujours désavoués, lui ont

été attribués, avec non moins de persévérance, par Cideville, et personne ne doute aujourd'hui qu'il en soit l'auteur (1). »

Un ordre d'exil frappe aussitôt l'imprudent poëte.

Mais ses amis interviennent encore, et l'arrêt qui lui assigne, comme séjour forcé, la ville de Tulle, à cent vingt lieues de la capitale, est modifié, sur la demande de Sully, qui obtient d'emmener Voltaire dans un de ses châteaux de l'Orléanais.

Pendant sept ou huit mois, cet enfant gâté de la noblesse corrompue y mène joyeuse vie, tout en achevant sa pièce tragique, et en rimant, soit aux épicuriens du Temple, soit à mesdames de la Vrillière et de Listenai, des épîtres et des pièces fugitives, que l'éditeur de ses œuvres n'oublie pas de nous transmettre (2).

Ces événements se passent dans le cours de l'année 1716.

Aux instances réitérées du duc de Brancas, le Régent pardonne à Voltaire, qui revient, dans les premiers mois de 1717, s'installer à Paris, et y surveiller la mise à l'étude et les répétitions d'*Œdipe*.

1. Tome I, page 60.
2. *Œuvres*, tome XIII, page 39, et tome XIV, pages 315 et 316.

Les habitués du Temple lui font un accueil presque glacial.

On lui reproche de n'avoir obtenu sa grâce qu'en envoyant un morceau poétique, plein de lâches excuses, à l'adresse de Philippe, ce qui était la vérité même.

Pour reconquérir leur estime, le poëte fanfaron se prend aussitôt à lancer, non-seulement dans les salons du Temple, mais en plein café de la Croix de Malte, plusieurs diatribes nouvelles, où il fait rimer *Berry* avec *mari* et *peste* avec *inceste*, y joignant une pièce latine, qui débute par ces mots : *Regnante puero* (1).

La récidive était flagrante.

Philippe n'était pas d'humeur à la laisser impunie.

« Un jour, qu'il se promenait dans le jardin du Palais-Royal, on lui montre l'auteur des pièces satiriques.

« Il le fait appeler.

— Monsieur Arouet, lui dit-il, gageons que je vous fais voir une chose que vous n'avez jamais vue ?

— Eh ! quoi donc, Monseigneur ?

— La Bastille.

1. Elle est reproduite dans le *Recueil* manuscrit de Maurepas et dans les *Œuvres de Voltaire*, tome I, page 327.

— Ah ! Monseigneur, je la tiens pour vue (1) ! »

Le trait ne désarme pas le prince.

Seulement il lui répugne de sévir une seconde fois, en donnant le même motif. Châtier de nouveau des attaques contre sa personne serait attirer là-dessus l'attention populaire, et provoquer peut-être d'autres critiques plus audacieuses, tout en aidant celles d'Arouet fils à se répandre.

Il insinue donc à Voyer d'Argenson, lieutenant de police, qu'il lui saura gré de chercher, en dehors du motif principal, une raison suffisante pour emprisonner Voltaire.

Elle est bientôt trouvée.

Son jardin poétique est planté de vilenies et d'insolences : il n'y a qu'à cueillir.

Dix-huit mois auparavant, les roués du Temple, qui excitaient à tout propos sa verve sarcastique, l'avaient poussé à outrager tout à la fois la religion et la mémoire de Louis XIV, au moment où les cryptes funèbres de Saint-Denis se refermaient sur le cercueil du vieux roi.

La satire criminelle avait pour titre les *J'ai vu,* et se terminait ainsi :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Muni de cette pièce et d'une lettre de cachet en

1. Tome I, page 65.

bonne forme, le lieutenant de police se transporte à la Calandre, dans un appartement garni qu'Arouet fils a loué, à son retour du château de Caumartin, pour ne pas descendre chez son père.

Deux exempts robustes le saisissent au collet, l'entraînent et le jettent dans un fiacre, qui prend sa course vers la Bastille.

IV

Une autre Pimpette. — Monseigneur lâche son prisonnier. — Première représentation d'*Œdipe*. — Voltaire porte-queue. — Lord Bolingbroke. — Conseil bien suivi.

Les plaintes de ce polisson de lettres, coffré dans la vieille prison d'État, trouvent encore aujourd'hui des échos chez ceux qui lui ressemblent.

Nous parlons de ces hommes, dont le vice est le principal élément ; qui n'ont d'autre but, ici-bas, que les jouissances grossières et les sales plaisirs ; de ces natures lâches pour le bien, intrépides pour le mal, systématiquement hostiles à tout ce qui gêne leurs penchants détestables ; à la religion, parce qu'elle flétrit le matérialisme et ses coryphées ; au pouvoir, parce qu'il maintient et protége ce qu'ils veulent détruire.

Voltaire conduit à la Bastille, pour avoir insulté les cendres de Louis XIV, et blasphêmé contre l'Église, quel abus !

Le marteau révolutionnaire a démoli la sombre forteresse, et les écrivains, — journalistes ou autres,

— qui attaquent maintenant la morale publique, le trône et l'autel, ont des approbateurs dans les régions gouvernementales, trouvent des soutiens légaux, et narguent le cachot.

C'est le progrès moderne.

Il est facile de voir où cela mène, et l'on ira jusqu'au fond du gouffre, si cela dure.

Me voilà donc, en ce lieu de détresse,
Embastillé, logé fort à l'étroit,
Ne dormant point, buvant chaud, mangeant froid,
Trahi de tous, même de ma maîtresse.

Revenons au prisonnier.

C'est Arouet qui nous conte ainsi ses malheurs.

La maîtresse dont il parle est une demoiselle Suzanne de Livry, qu'il a rencontrée pendant son trop doux exil.

On aimait passionnément alors, dans la classe aristocratique, surtout à la campagne, lors des époques de villégiature, ce qu'on appelait la comédie de salon, ou de château. Suzanne, qui jouait assez mal de très-petits rôles, montrait de fort grandes prétentions, et déclarait qu'elle voulait être actrice.

Encourageant sa folle idée, Voltaire lui propose d'être son professeur, et, par la même occasion, ne manque pas de la séduire.

Mais, à l'exemple de Pimpette, et plus rapidement encore, mademoiselle de Livry se montre volage.

Quelques jours avant d'entrer dans le domicile, gratuit, que lui octroyait la générosité du Régent, l'auteur d'*Œdipe* acquit la désagréable certitude que Suzanne faisait double emploi de ses bonnes grâces, et qu'elle en accordait la meilleure part à Génonville, un camarade de collége à lui, auquel il avait eu l'imprudence de la présenter.

Voilà ce qui explique le chagrin de notre homme et l'amertume de sa plainte.

Ici nous avons un point à éclaircir : Arouet fils est-il ou n'est-il pas l'auteur des *J'ai vu ?*

Le roi de Prusse, dans son éloge du philosophe, à l'Académie de Berlin, dit que les vers contre Louis XIV ont été faits par un nommé Lagrange, — et Frédéric tenait ce renseignement de Voltaire lui-même.

De son côté, l'éditeur Beuchot attribue la pièce à l'auteur d'*Hippocrate amoureux,* Louis-Antoine Lebrun, — toujours d'après le dire de Voltaire.

Auquel croire ?

L'imposture a cela de bon qu'elle n'est jamais d'accord avec elle-même.

Nous avons la preuve que Voltaire a constamment essayé de rejeter sur autrui ses crimes de plume, lorsqu'il prévoyait des désagréments ou des poursuites. Seulement ce menteur éternel songeait quelque fois trop tard au désaveu.

Il nia les *J'ai vu*, le jour où ils devinrent une attaque, aussi inconciliable que possible avec la brillante apologie du *siècle de Louis XIV*.

Pour être convaincu du fait, il suffit de parcourir l'épître intitulée *la Bastille*, dont nous avons cité quatre vers au début de ce chapitre.

L'auteur y donne un démenti involontaire, mais très-formel et très-anticipé, à ses mensonges de l'avenir; car il raconte son incarcération sans dire un mot de son *innocence*, et oublie de répudier la pièce même qui l'a jeté sous les verrous.

Trouvez un aveu plus concluant de sa culpabilité.

Nous disons « de sa culpabilité » et nous appliquons le mot non-seulement aux *J'ai vu* mais au *Regnante puero* et à toutes ses autres diatribes contre le Régent.

Si Philippe était vicieux et immonde, il n'appartenait pas à plus immonde et à plus vicieux que lui de le vilipender et de lui jeter l'opprobre.

Cependant le Temple réclamait « son poëte », et la Comédie-Française ne pouvait jouer *Œdipe* sans la présence de l'auteur.

Or, comme on se montrait inflexible au Palais-Royal, un ami du captif, tout à la fois courtisan du prince, insinua, un jour, à celui-ci que, dans le public, on commençait à se douter de la véritable cause de l'emprisonnement de Arouet.

— Car, osa-t-il dire, si le coupable était réellement puni pour insulte à la mémoire du feu roi, vous lui eussiez fait prendre six mois plus tôt le chemin de la Bastille, Monseigneur.

— Ah !.... Et la raison ? demanda Philippe.

— La raison, c'est que, tout en louant Votre Altesse, le poëte outrage complétement Louis XIV dans l'épître même qui lui a obtenu de vous un premier pardon.

Puis il se met à lire au prince les vers suivants :

En éloges, enfin, le Parnasse épuisé
Répète ses vertus sur un ton presque usé.
L'encensoir à la main, la docte Académie
L'endormit cinquante ans par sa monotonie.
Rien ne nous a séduits. En vain, en plus d'un lieu,
Cent auteurs indiscrets l'ont traité comme un dieu.
De quelque nom sacré que l'Opéra le nomme,
L'équitable Français ne voit en lui qu'un homme ;
Pour lui dresser un temple, on ne nous verra plus
Dégrader les César, abaisser les Titus.

— Et, d'autre part, Monseigneur, ajouta-t-il, voici ce que Voltaire disait de vous :

Prince chéri des dieux, toi qui sers aujourd'hui
De père à ton monarque, à son trône d'appui ;
Toi qui, de tout l'État portant le poids immense,
Immoles ton repos au bonheur de la France...

Philippe tourna le dos et ne voulut pas en entendre davantage.

Rien n'était plus connu que son dédain, et presque sa haine pour le dernier roi. On venait de lui répéter tout haut ce que chacun disait tout bas, depuis le premier jour de l'emprisonnement de Voltaire, et il se sentait empêtré dans les mailles de son propre filet.

Il n'y avait réellement qu'un moyen de se tirer de là.

Voyer d'Argenson, introducteur du poëte à la Bastille, eut ordre de l'en faire sortir, et il obéit avec d'autant plus d'empressement, que ses deux fils, amis de Voltaire, et familiers du Temple, lui faisaient presque un crime d'avoir contribué à son arrestation.

Le premier soin d'Arouet, lorsqu'il se vit libre, fut de jouer le rôle de victime et d'intéresser le public à son illustre personne.

Exagérant en prose et en vers les tortures d'une captivité de dix ou onze mois, il déclara qu'il avait eu trop d'infortunes sous son nom patronymique, et qu'il ne le porterait plus à l'avenir.

C'est alors que nous le voyons pour la première fois signer *Voltaire*.

On a dit qu'il prenait le nom d'un petit domaine maternel, situé aux environs de Châtenay, domaine qui, paraît-il, n'a jamais existé. La version de l'abbé Maynard est plus acceptable : il trouve dans *Voltaire*

l'anagramme d'*Arouet L. J.* (*le jeune*), avec changement, suivant l'orthographe d'alors, de *j* en *i* et de *u* en *v*.

Rien de plus simple, puisque le fils du receveur avait effectivement un frère et une sœur plus âgés que lui, ce que nous avions oublié de consigner dans son histoire.

Ce frère aîné ne professa point, comme son cadet, les doctrines antichrétiennes : il eut, au contraire, le tort d'exagérer le sentiment religieux, car il devint fou de jansénisme.

Quant à la sœur, elle épousa un nommé Mignot, et en eut un fils et deux filles.

Nous ferons plus tard connaissance avec le neveu et avec les nièces de Voltaire.

Enfin le Théâtre-Français annonce la représentation d'*Œdipe*.

A cette époque, les pièces tragiques ne se donnaient pas avec les costumes grecs et romains. Princes et princesses, confidents et confidentes, s'habillaient à la dernière mode de la cour. Œdipe portait le catogan, la culotte courte et l'habit brodé. Cet anachronisme grotesque n'empêchait pas nos aïeules, nobles ou bourgeoises, de larmoyer aux tirades de Melpomène.

Quelqu'un vint dire à Voltaire, le soir même où l'on jouait sa pièce :

— Vous avez un beau succès. La maréchale duchesse de Villars fond en larmes dans sa loge.

— Allons donc ! s'écrie-t-il, est-ce possible ? Je n'entends pas qu'on m'accuse d'avoir gâté les plus beaux yeux du monde. Faisons-la rire !

Prenant aussitôt la queue du manteau du grand prêtre, il franchit la coulisse à la suite de l'acteur, et l'accompagne, avec toutes sortes de gestes ridicules et de grimaces de mauvais goût.

On murmure au parterre et dans les loges.

Il continue la plaisanterie, au risque de faire tomber la pièce, achevant de prouver aux spectateurs stupéfaits que, chez lui, le poëte tragique, l'impie et le libertin sont doublés d'un bouffon, ce qu'on ignorait encore.

« Quelques personnes ont prétendu qu'il voulait cacher, sous cette étourderie étudiée, l'audace des attaques irréligieuses, dont sa première œuvre théâtrale était déjà remplie. Comment prêter, en effet, à un tel écervelé le dessein de renverser l'autel et le trône (1) ? »

En tous cas, la duchesse de Villars fut très-flattée, lorsqu'à la fin de l'acte on vint lui raconter l'anecdote.

Aussitôt elle appela Voltaire dans sa loge, lui

1. Tome I, page 77.

présenta gracieusement sa main à baiser, le reçut ensuite chez elle, et ne contribua pas peu à le mettre à la mode.

Bonne maréchale duchesse !

Ils ont travaillé tous, en ce temps-là, hommes et femmes, nobles et princes, à donner l'essor au vautour, qui devait leur ouvrir la poitrine et leur manger le cœur.

A partir de ce moment, il n'y eut plus de fêtes sans Voltaire.

Une caste dépravée accueillait avec des sourires et des cajoleries, ce rimeur cynique, auquel l'impertinence avait poussé avant la barbe, et l'orgueil avant le mérite ; qui riait de tout, se moquait de tout, ne croyait à rien en dehors des joies de la débauche et du délire des sens ; versifiait, après l'orgie, dans les impures exaltations de l'ivresse ; jetait ses hémistiches à tort et à travers, comme des hoquets ou des vomissements ; improvisait une épître sacrilége au salon, chantait à table des couplets libertins; écrivait des contes orduriers au boudoir, prodiguait l'épigramme aux hommes et l'insulte à Dieu.

Chacun le trouvait charmant.

On le prenait pour un caméléon, c'était une vipère. Sous la multiplicité des nuances il cachait du venin.

Le Régent comprit cela mieux que personne ; car,

pour échapper à la morsure et empêcher de nouvelles révélations au sujet de ses mœurs, il s'empressa d'accorder à l'auteur d'*Œdipe*, après le succès de la pièce à la Comédie-Française, une pension de deux mille livres sur sa cassette particulière, ce qui n'empêcha pas le reptile de le couvrir de bave, dans un recueil d'odes atroces, intitulées *Philippiques.*

C'était quelque chose de si monstrueux, et probablement de si vrai, qu'on hésita devant les mesures sévères, dans la crainte de répandre de pareilles horreurs, qui n'étaient encore que manuscrites et se propageaient en cachette.

On crut prudent de ménager Voltaire, parce qu'on le savait capable de faire pis encore.

Au lieu de le renvoyer à la Bastille, on se contenta de lui interdire le séjour de la capitale.

Pendant tout l'été de l'année 1720, il courut de châteaux en châteaux et d'intrigues en intrigues, papillonnant, raillant, rimaillant, blasphémant, polissonnant, et promenant sa muse comme une gourgandine.

Tout à coup ce coureur d'aventures, qui jusqu'ici ne semblait destiné qu'aux succès éphémères de l'engouement et de la mode, se fixa, au château de la Source, chez un Anglais philosophe, lord Bolingbroke, sorte de Spinosa, saturé de Machiavel, brouil-

lon politique, chassé de Londres, et dépouillé de ses biens par arrêt de la chambre haute.

Bolingbroke s'était réfugié en France, où il s'ennuyait à périr.

Il détestait le pays, comme beaucoup d'individus de sa nation, très-offusqué, d'ailleurs, de voir pratiquer sous ses yeux la religion catholique, dont il était personnellement l'adversaire.

A cette époque, il écrivait un traité sur le déisme et cherchait à saper les bases de la révélation.

Jugeant Voltaire au premier coup d'œil, il comprit tout le mal qu'une nature de ce genre pouvait causer un jour, et chercha sérieusement à le diriger.

— Le premier soin d'un homme d'esprit, dit-il au poëte, doit être de conquérir son indépendance. Avant tout *my dear,* soyez votre maître, et faites fortune. L'or seul, ici-bas, donne de l'aplomb. Je ne sais rien de plus triste qu'une bourse vide et un cerveau plein. Suivez mon conseil : ménagez la religion et flagornez la puissance, en attendant qu'elles soient l'une et l'autre dans l'impossibilité de vous nuire. Alors vous reprendrez la plume et la sape, pour les démolir sans gêne et tout à l'aise.

Voltaire crut entendre la voix de la sagesse même.

Il encensa, dès lors, le Palais-Royal et sa cour immonde, ne donna plus à Philippe aucun sujet de plainte, lui prêta sans rire les vertus de Marc-Aurèle,

et appela ses filles des *Lucrèces ;* mais sans oser nettement imprimer le mot, par un reste d'égard pour la vraisemblance.

Au décès du Régent, notre estimable poëte fut un des flatteurs les plus empressés de Louis XV.

Il composa de pompeux épithalames pour le mariage du maître avec la princesse de Pologne, et obtint de la jeune reine une pension de quinze cents livres.

En même temps, il mettait sa plume au service des financiers, poursuivis alors par les chambres de justice, pour cause de malversations, et cherchait à ameuter en leur faveur l'opinion publique contre les tribunaux.

Cette dernière œuvre d'iniquité lui valut des sommes considérables, qu'il plaça dans la Compagnie des Indes. Il réussit à les tripler par l'agiotage, et, à la mort de son père, qui arriva le 1er janvier 1722 il hérita de près de cinq mille livres de rente.

La Fortune, à laquelle il présentait un sac béant, y jetait les écus, en véritable aveugle qu'elle est et ne cessera jamais d'être.

Voltaire achevait *la Henriade*, commencée à la Bastille, et spéculait sur les grains ; il écrivait ses tragédies d'*Artémise* et de *Marianne*, et prenait des actions à la fourniture des vivres de l'armée. Le biribi lui offrait constamment des chances heureuses, il n'oubliait pas d'y jouer sept fois la semaine.

Traitant, d'autre part, ses libraires de Turc à More, il ne livrait un manuscrit qu'à bon escient.

Bref, il s'enrichissait par toutes les voies licites et illicites, n'étant pas le moins du monde gêné par sa conscience.

Outre les succès financiers, il ne négligeait pas les succés de boudoir, et rivalisait avec Richelieu, plus jeune que lui de quelques années, mais aussi profondément corrompu.

De bizarres accidents vinrent arrêter le spéculateur-poëte sur ce chemin semé d'or et de roses.

V

Suzanne pardonnée et reconquise. — Le comédien Poisson. — Affaire du pont de Sèvres et des coups de canne. — Chez mademoiselle Lecouvreur. — Deuxième bastonnade. — Encore la Bastille.

Pendant son vagabondage en province, Voltaire a retrouvé, au château de Sully, sa seconde nymphe infidèle.

Au lieu d'accabler la parjure de ses reproches et de sa colère, il couvre généreusement (de plus rigides emploieraient un autre adverbe) tout le passé du voile de l'oubli, et renoue avec la demoiselle.

Suzanne arrive même à reprendre assez d'influence, pour obtenir de lui une promesse sérieuse de la faire débuter au Théâtre-Français.

Effectivement, à une reprise d'*Œdipe*, la Desmares, qui avait créé le rôle de Jocaste, étant tombée malade, l'auteur propose mademoiselle de Livry. On accepte, et voilà l'audacieuse personne lancée sur les planches du premier théâtre de l'Europe et du monde.

Le journalisme de l'époque embouchait déjà ces

trompettes prématurées, qui sonnent encore aujourd'hui, pour nos actrices modernes, les fanfares du triomphe avant la bataille.

Suzanne, recommandée aux gazetiers amis du poëte, et portée aux nues par anticipation, ne put se soutenir à pareille hauteur.

Après deux épreuves, où elle s'était montrée plus que médiocre, on lui enleva le cothurne tragique, et on lui mit entre les mains, comme compensation, la marotte de Lisette, dans les *Folies Amoureuses*.

Mais, — ô surprise ! — l'élève de Voltaire, formée si intimement sous ses yeux, par ses leçons directes, est détestable dans les rôles comiques : elle n'a rien, absolument rien saisi des qualités désopilantes de l'ex-bouffon d'*Œdipe*. La verve lui fait défaut, elle marche mal, et certain accent, qu'elle a rapporté des bords du Loiret, choque le public et surtout les comédiens.

Entendant les propos railleurs de ceux-ci et leurs éclats de rire dans la coulisse, Voltaire se fâche.

Il aborde Paul Poisson, premier crispin du théâtre, qui rit plus fort que les autres, le traite d'imbécile et de maroufle, et menace, en surplus, de lui couper les oreilles.

— C'est moi, répondit Poisson, qui aurai l'honneur de couper les vôtres, Monsieur !

En effet, après le spectacle, il l'attend à la porte de la comédie, et le provoque en duel.

« Mais plus hardi en paroles qu'au combat, Voltaire déclare insolemment qu'un homme de son mérite ne se bat pas contre un comédien (1). »

Poisson, rivalisant d'insolence, lui propose alors des coups de bâton, et le poëte ne croit pas devoir attendre l'exécution de la menace déguisée sous cette offre.

Le scandale devient public.

Voltaire court se plaindre à la police.

Poisson crie, de son côté, par toute la ville, que l'auteur d'*Œdipe* a payé deux spadassins pour l'égorger, s'offrant à en donner la preuve, et le pouvant effectivement.

Il parle même d'intenter un procès à son ennemi.

Suzanne, en fin de compte, n'est vengée que très-imparfaitement, et Voltaire, au bout de cette rixe, ne gagne ni considération ni prestige.

Il devait lui arriver pis encore.

Sous la Régence, la police recrutait ses exempts, et même ses espions, parmi les militaires casernés à Paris.

On choisissait pour cela des hommes d'une certaine intelligence, qui mangeaient ainsi à deux râteliers, touchaient double solde, et se trouvaient soumis à une double discipline, dernier point qui motivait

1. Tome I, page 67.

le choix qu'on faisait d'eux, et qui était considéré comme une garantie particulière.

En 1717, Voyer d'Argenson avait mis aux trousses d'Arouet fils un de ces individus, réputé fort habile, et qui s'appelait Beauregard.

Ce fin limier noue connaissance avec le poëte, flatte sa vanité, provoque ses aveux, et renseigne le lieutenant de police aussi complétement que possible.

Voltaire, dans les rapports dont on lui donne lecture, à son entrée à la Bastille, reconnaît, à ne pouvoir s'y méprendre, l'œuvre de Beauregard, et se promet de tirer vengeance de cette trahison, aussitôt qu'il sera libre.

Il est relâché par ordre du Régent, comme on l'a vu plus haut ; mais où rejoindre son homme ?

Cinq ans s'écoulent ; il n'y songe plus, quand, un matin, à Versailles il se trouve tout à coup face à face avec le dénonciateur. Il l'aborde, et le qualifie de coquin et de J... f......

Beauregard est monté en grade.

Le ministre de la guerre, Le Blond, l'a, depuis six mois, attaché à sa personne, comme officier.

Aux injures de l'ancien captif de la Bastille, son calme ne l'abandonne pas ; il se borne à répondre qu'il l'en fera repentir. Voltaire ne tient pas compte de la menace, et le poursuit jusqu'à la table de son patron, qu'il ne craint pas d'interpeller, en disant :

— Je savais bien qu'on payait les espions ; mais je ne savais pas encore que leur récompense était de manger à la table du ministre.

Le Blond prend alors fait et cause dans la querelle, et répond à son officier, qui parle d'assommer le poëte :

— Fais donc en sorte qu'on n'en voie rien (1).

C'était donner à peu près carte blanche à Beauregard.

Aussi l'officier se met-il, dès ce jour, à guetter Voltaire. Il le surprend, un soir, sur le pont de Sèvres, et lui administre une série de coups de canne, fort bien appliqués.

Le poëte crie à l'assassin, court chez le bailli de Sèvres, avec des témoins, et fait décréter son agresseur de prise de corps ; mais celui-ci, protégé par le ministre, échappe à l'arrestation et rejoint son régiment.

Voltaire jette feu et flammes.

Il entame, au Châtelet, un procès criminel, dont les lenteurs, calculées peut-être, le mettent hors de lui.

Tout se termine enfin par une sentence, qui condamne Beauregard à mille écus de dédommagement.

Pour un affront semblable c'était une satisfaction

1 L'abbé Maynard emprunte cette anecdote au recueil de Marais, *Journal et Mémoires* (1864), tome II, page 311.

dérisoire : en frais de poursuites, Voltaire avait dépensé beaucoup plus que cela. Aussi, quand on voulait le molester et le faire sortir des gonds, il suffisait de lui parler de l'affaire du pont de Sèvres.

Mais ce ne devait pas être pour lui le dernier désagrément de ce genre :

Bientôt ses épaules furent caressées par une bastonnade beaucoup plus rude.

Déjà fort orgueilleux lorsqu'il était pauvre, Voltaire, se voyant presque riche, dépassait toutes les bornes de l'outrecuidance connue, et commençait à se faire, parmi les nobles, des ennemis puissants.

Mademoiselle Lecouvreur, de la Comédie-Française, devait contribuer involontairement à lui en donner un de plus.

Cette actrice, dans l'intérêt de ses rôles, avait des faiblesses pour l'auteur d'*Œdipe*, et sa réputation eut beaucoup à souffrir des extravagances du poëte et de son orgueil.

Il était furieux, parce que les femmes de chambre le faisaient descendre par le petit escalier, pour qu'il ne rencontrât point Maurice de Saxe, qui montait par le grand.

Un soir, qu'il se trouvait chez la tragédienne, en compagnie de certains hauts personnages, au nombre desquels étaient le duc de Sully et le chevalier de Rohan, ce dernier s'offusqua de l'entendre soutenir,

sur un ton de sarcasme et de persifflage, très-voisin de l'insolence, une opinion contraire à la sienne.

— Vous parlez bien haut, jeune homme, lui dit-il. Comment vous appelez-vous ?

— Peu vous importe, répond Voltaire. Je suis le premier de mon nom, vous êtes le dernier du vôtre !

Toute la société intervient au plus vite ; mais pas assez tôt pour empêcher le chevalier de lever sa canne sur Voltaire, qui recule, blême de fureur, et lui crie :

— Sont-ce là vos armes ?

Impossible de les apaiser l'un et l'autre.

Mademoiselle Lecouvreur s'évanouit ; on appelle du secours ; la querelle en reste là pour cette fois.

Quelques jours après, l'auteur d'*Œdipe* est invité à dîner chez le duc de Sully, et l'amphitryon s'efforce, mais en vain, de le décider à faire des excuses au chevalier de Rohan.

Voltaire ne veut rien entendre.

Le repas terminé, il prend congé de son hôte.

A peine a-t-il franchi la porte cochère que plusieurs individus l'accostent et lui ferment le passage. Deux le saisissent au collet ; un troisième lui administre une forte volée de coups de bâton, et Rohan, qui, d'un coin, assiste à la scène, se montre subitement à Voltaire rossé, s'incline d'un air ironique, et dit :

— Oui, Monsieur, avec un insolent de votre espèce, jusqu'à nouvel ordre, ce sont là mes armes !

Le bâton, placé dans des mains solides et au bout d'un bras nerveux, avait fonctionné ferme et dru, en toute règle et en toute conscience.

On a longuement discuté là-dessus pour et contre.

Les admirateurs du philosophe ne digèrent pas, encore aujourd'hui les irrespectueux coups de bâton, assénés sur son illustre omoplate.

Nous comprenons leur indignation et leur douleur.

Ils n'étaient malheureusement pas là pour prendre leur part de la distribution, et ménager d'autant les épaules du maître.

Quelque haut placé qu'on soit par la naissance, on n'est pas en droit de frapper un citoyen, même en supposant que celui-ci l'eût mérité. La loi ne tolérait pas plus au dix-huitième siècle qu'au dix-neuvième cette justice personnelle et sommaire.

Néanmoins il y avait en faveur de Rohan des circonstances atténuantes.

D'abord il était l'offensé.

Tout le monde savait, en outre, qu'une chute grave le rendait, pour le moment, incapable de se battre en duel. Le provocateur ne voulait pas entendre parler d'excuses, et, en pareille affaire, il était impossible de recourir aux tribunaux.

Quel parti prendre ?

Bien des gens approuvèrent la correction et ne la trouvèrent pas exagérée.

On commençait à dire un peu partout que M. Arouet fils, dit *de* Voltaire (il ne se révoltait pas du tout, lorsqu'on joignait la particule à son pseudonyme), allait infiniment trop loin dans ses écrits.

Une première édition de son poëme sur Henri IV s'avisait de ressusciter, après treize siècles, les hérésies de Pélage, au sujet du libre arbitre, du péché originel et de la grâce, et, lorsqu'il voulut réimprimer son œuvre, non pour la rendre moins hérétique, mais pour enlever les incorrections, la plainte unanime du clergé décida les censeurs à refuser le privilége.

Il eut alors recours au roi et l'importuna de requêtes, en le suppliant de vouloir bien accepter la dédicace de *la Henriade*.

Louis XV lui fit dire de le laisser en repos.

Tout ce scandale avait précédé la querelle avec Rohan, et ne mettait pas les rieurs du côté du poëte.

Humilié profondément, il s'adressa aux plus adroits bretteurs de la capitale, pour se fortifier dans l'art de l'escrime et s'appliqua sérieusement à l'étude de la langue anglaise, comptant chercher refuge à Londres, lorsqu'il aurait tué son adversaire.

Or ces préparatifs homicides furent dénoncés à la famille de Rohan.

La mère du chevalier, très-inquiète, et sachant que son fils, guéri de sa chute, ne refuserait pas de se battre, prit le parti d'empêcher toute espèce de rencontre, en montrant au duc de Bourbon, premier ministre, une épigramme spirituelle, mais excessivement blessante, lancée contre lui par l'auteur de *la Henriade.*

Pour la seconde fois, et sans aucun scrupule, on envoya M. Arouet fils, dit *de* Voltaire, à la Bastille.

C'était la prison des nobles et des bourgeois de première classe.

Tout le monde n'avait pas l'honneur d'y être écroué.

Au bout de six mois, on lui permit d'opter entre un plus long séjour dans la forteresse, ou son départ pour la Grande-Bretagne.

Il n'hésita pas et choisit l'exil.

Voilà comment le plus célèbre des philosophes du dix-huitième siècle reçut tout d'abord deux bastonnades complètes, et les garda.

Plus tard, il trouvera moyen de se faire doubler la dose.

VI

Voltaire à Londres. — L'Académie des libres penseurs. — Immense réseau de coquineries philosophiques. — Troisième bastonnade. — Chasse au million. — La gale anglaise.

On a dû remarquer que nous passions sous silence la liaison de Voltaire et de Richelieu, au sein des fredaines, de la débauche et du scandale.

Nous n'avons rien dit des lâches obséquiosités du poëte vis-à-vis du cardinal Dubois, ni de la lettre qu'il lui écrivit pour en obtenir une mission prétendue diplomatique ; ni de son voyage en Hollande avec madame de Rupelmonde, digne amie, et plus digne émule de la fille incestueuse du Régent (1).

1. La foi de la dame, ou plutôt son incrédulité était en rapport avec ses mœurs : libre penseuse et libre faiseuse ! Voltaire avoue que l'amour se mit en tiers avec eux dans le voyage ; mais un amour grossier, et qui cédait au besoin à un amour infâme, d'après une lettre à Thieriot du 11 septembre 1722, qu'il est impossible de reproduire. Pour les croyances comme pour les mœurs, cette femme était capable de le gâter encore davantage. » Tome I, pages 109 et 110.

Ce fut à madame de Rupelmonde qu'il adressa l'*Epître à Uranie*, autrement appelée *le Pour et le Contre*, pièce qui peut être regardée comme sa déclaration de guerre au christianisme.

L'indignité traîtresse de sa conduite envers les Pères de la Compagnie de Jésus, ses premiers maîtres ; son interminable débat au sujet de Jean-Baptiste Rousseau, l'auteur des *Odes sacrées*, qu'il flattait d'une main pour mieux le griffer de l'autre ; ses étapes à Maisons, dans un centre d'impiété ; à Cambrai, d'où il écrit une seconde lettre à Dubois, en style irréligieux et impudique, et beaucoup d'autres particularités de sa jeunesse fangeuse, ont été racontés par d'autres, sans que nous jugions nécessaire de les reproduire.



Nous sommes loin de nous imposer pour tâche l'histoire complète de ce héros de l'ordure.

Le but que nous voulons atteindre est une esquisse à larges traits du personnage, un abrégé de sa vie, qui puisse être lu par le grand nombre, et, si nous négligeons quelques détails, ni l'ensemble du portrait ni la ressemblance ne perdront rien.

Voltaire est chassé de France.

Il passe le détroit. Suivons-le.

Depuis quelque temps déjà, Bolingbroke est retourné à Londres, et le Parlement vient de casser l'ordonnance qui tenait ses biens sous le séquestre : donc

l'ancien hôte du château de la Source est assuré de trouver outre-Manche, non-seulement un hôte fastueux, mais un admirateur sans réserve, qui l'encouragera dans tous ses excès de plume.

S'il est vrai qu'un père s'aveugle toujours sur le mérite et sur les qualités de ses enfants, l'auteur de *la Henriade* fut doublement père.

Il avait des mirages d'amour-propre de la plus incompréhensible extravagance, et mettait son poëme bien au-dessus des épopées d'Homère et de Virgile, appréciation folle, dont la postérité s'écarte beaucoup.

Voyant le clergé lui briser entre les mains cette « plume indépendante, » qui proclamait des doctrines subversives de la religion de Jésus-Christ, il jura de châtier évêques et prêtres, en faisant disparaître l'Évangile de la surface du globe.

Bolingbroke pleura d'attendrissement et félicita son disciple de ces dispositions héroïques.

A cette époque, il y avait, à Londres, une association d'hommes irréligieux, ayant ses statuts en bonne forme, ses séances régulières, et toutes les affiliations voulues pour exercer une active propagande.

Elle s'appelait l'Académie des *libres penseurs*.

Nous en sommes désolé pour les citoyens, qui prennent, de nos jours, la même qualification ; mais ils ne sont que les copistes de ces honnêtes Anglais,

dont la plus grande joie était alors de nous envoyer la peste.

Sur les ruines du catholicisme, en Angleterre, s'éleva, comme on le sait, le temple de la liberté religieuse. Une foule de doctrines contradictoires transformèrent le royaume tout entier en une véritable Babel de fanatisme et de discorde.

Bientôt l'incrédulité naquit de la divergence même des sectes.

Le comte de Shafterbury, petit fils du courtisan corrompu qui trahit Charles Ier, ne valait pas mieux que son père. Il lui était impossible de troubler l'ordre politique, sous l'administration forte et vigilante de la reine Anne ; mais, en revanche, il s'appliqua de tout son pouvoir à augmenter la confusion dans le camp religieux.

Ayant eu Locke pour précepteur, il tira les conséquences directes de l'*Essai sur l'entendement humain*, et arriva, dans ses propres ouvrages, à la négation pure et simple de la vertu.

Pour tout dire, en un mot, il leva le premier, au dix-huitième siècle, l'étendard de la révolte contre Jésus-Christ.

Ses publications firent scandale.

Il fut chassé de Londres par la reine, et tout aussitôt l'écrivain en disgrâce eut, d'un bout de l'Angleterre à l'autre, des partisans nombreux.

Mathieu Tindal, soldat de Marlborough, quitta le service, après avoir lu les livres de Shafterbury, se déclara son disciple et le continuateur de sa doctrine, sapa les dernières bases de la foi, nia la révélation et proclama le déisme. Il avait été plus loin que son maître, et il fut dépassé à son tour par un de ses élèves, Irlandais transfuge du catholicisme, apostat presbytérien, et définitivement athée.

Jacques Toland ne se borna pas à nier les dogmes de l'Église, il attaqua jusqu'aux principes de la religion naturelle, déclara l'immortalité de l'âme une chimère, et soutint que tout homme raisonnable devait s'abstenir de croire en Dieu.

La France a vu les scélérats de 89, et elle voit aujourd'hui notre infecte radicaille se lancer hardiment sur les traces de l'auteur anglais pour proclamer l'athéisme.

Telle est inévitablement et fatalement la marche des esprits, le jour où ils suppriment le guide et renversent le flambeau.

De ces trois chefs de l'incrédulité, Voltaire, en arrivant chez les Anglais, ne trouva plus que le vieux Tindal, septuagénaire et cacochyme.

Condamné par les tribunaux, Toland venait de mourir dans la honte et dans une détresse profonde, et Naples avait déjà, depuis quinze ans, scellé la tombe de Shafterbury sur la terre d'exil.

Mais, à Londres, ces écrivains impies avaient de dignes successeurs.

Bolingbroke se hâta de les présenter à son ami de France.

Antoine Collins et Jonathan Swift publiaient, l'un sa métaphysique ignoble, l'autre ses *Contes* cyniques et remplis de blasphêmes.

Ils étaient les membres les plus actifs de l'Académie fameuse dont nous avons parlé plus haut, s'appliquant à réchauffer tout le fatras d'objections absurdes, que les vieux ennemis de la foi catholique avaient entassées contre elle dans les premiers siècles, et se gardant bien d'y accoler la triomphante réfutation des Pères de l'Église.

Voltaire alla donc s'asseoir sur les bancs de cette école consciencieuse.

Apprenant des philosophes anglais à recoudre les lambeaux épars des hérésies primitives, il nia la divinité de Jésus avec les Nazaréens, altéra l'Évangile avec les Ébionites, accorda une sympathie chaleureuse à Simon le Magicien et à Philon le Juif, applaudit aux Gnostiques, souffla sur la cendre d'Arius et de Manès, et prodigua toutes ses admiratious à Julien l'Apostat.

Ce recueil de notes sacriléges une fois au grand complet, le futur démolisseur du christianisme ne tient qu'à moitié sa vengeance.

Jurant d'écraser les prêtres, il veut en même temps écraser les rois, pour les punir de prendre contre lui la défense de la religion.

Il a déjà posé, dans *Œdipe*, quelques maximes préludant à cette double guerre :

> Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
> Notre crédulité fait toute leur science.
>
> (Acte III, scène I.)

« Dans cette pièce, dit Nonnotte, les prêtres païens ne sont que des personnages qu'on présente ; c'est aux prêtres de la religion chrétienne que Voltaire en veut. »

Les rois ont ensuite leur tour.

> Tant qu'ils sont sur la terre on respecte leurs lois.
>
> (Acte I, scène V.)

> Qu'eussé-je été sans lui ? rien que le fils d'un roi.
>
> (Acte I, scène I.)

Ses amis, les libres penseurs, le mènent sous l'échafaud de Whitehall, où il trouve, dans le sang de Charles Ier, des armes démocratiques toutes fraîches, et qui ont prouvé la finesse de leur trempe.

Brutus est contemporain du séjour à Londres, et Voltaire joignit ce brûlot tragique au reste de son bagage.

— Quand vous lancerez un tison sous les tentes ennemies, lui dit Bolingbroke, n'attendez jamais que

le feu éclate. Faites atteler des chevaux à une berline, gorgez d'or les postillons, fuyez à grandes guides, et allez vivre en prince à l'étranger, laissant à d'autres le soin de propager l'incendie. On peut, de cette manière, pendant que le tison flambe, en préparer d'autres en toute sécurité.

Satan n'eût pas mieux dit.

Mais Voltaire n'est plus en mesure de suivre ce nouveau conseil.

Avant son départ pour la Grande-Bretagne, entraîné par Richelieu dans des cercles où l'on jouait un jeu d'enfer, il a perdu de très-fortes sommes au pharaon.

La sentence d'exil supprime naturellement la pension qu'il touche sur la cassette du roi, comme celle dont l'a gratifié la reine, et le juif d'Acosta vient de lui enlever, dans une faillite, une vingtaine de mille francs. Il est, en outre, pour n'avoir pas tenu compte de formalités essentielles, dépossédé de la rente d'un capital placé sur l'hôtel de ville, et se voit menacé de perdre le capital même.

« Comme je fais tous mes efforts pour recouvrer mes rentes, dit-il à Thieriot, le 27 mai 1727, je crois qu'il n'est pas prudent de faire connaître à la cour de France que je pense et que j'écris comme un libre Anglais (1). »

1. *Recueil* de 1862.

L'honnête écrivain préparait alors les *Lettres philosophiques*, sur les renseignements pleins de loyauté qu'il avait recueillis.

Il reste à Voltaire environ cent mille francs, moitié de l'héritage paternel, moitié de ses anciennes spéculations. Cela ne suffit pas, au dire de Bolingbroke, pour tenter un grand coup.

Sans plus de retard, on imprime une splendide édition de *la Henriade*.

Tous les écrivains en renom de l'Angleterre, les Addison, les Swift, les Rowe, les Tickell, et jusqu'au vieux Pope, sont invités à pousser à la roue d'une souscription monstre.

Bolingbroke se remue d'un côté ; Voltaire intrigue de l'autre, et cherche particulièrement à gagner les femmes.

Pour intéresser à la souscription l'épouse d'un gros négociant de la Cité, Laura Harley, il lui adresse une très-galante épître en vers, qui tombe directement au pouvoir du mari. C'était un homme excessivement chatouilleux, et qui avait motif de l'être ; car, en ce moment même, il traduisait, preuves en main, devant les tribunaux deux séducteurs de sa femme.

Il crut trouver dans Voltaire un troisième coupable, et s'empressa de joindre les rimes du poëte aux pièces du procès.

L'ami de Bolingbroke eut une peine extrême à se faire mettre hors de cause.

Comme aujourd'hui, les condamnations en adultère se chiffraient, chez nos voisins, en amendes et en dommages-intérêts énormes; les fonds de la souscription y eussent passé jusqu'au dernier sou.

Presque en même temps, toujours à propos de *la Henriade*, — d'autres disent pour un compte d'impression, — Voltaire se prend de querelle avec un libraire de Londres, nommé Nadal, qui ne se montre pas d'humeur à supporter ses insolences, et le bâtonne (c'est véritablement une destinée) avec beaucoup plus de rudesse que le chevalier de Rohan ne l'a fait à Paris, jurant de recommencer toutes les fois qu'il le rencontrera.

« Ce fut, dit Elie Harel, la raison principale qui décida Voltaire à revenir de ce côté-ci du détroit, malgré l'arrêt d'exil porté contre lui, et à se tenir caché, tantôt à Paris chez madame de Fontaine-Martel, tantôt en Normandie chez Cideville, conseiller au parlement de Rouen (1). »

Quoi qu'il en soit, le poëte-philosophe ne quitta pas Londres la poche vide.

Les exemplaires de *la Henriade* se vendaient à très-haut prix. Si la cour de Saint-James, où Boling-

1. *Recueil des particularités de la vie et de la mort de Voltaire* (Bibliothèque Mazarine).

broke était en discrédit, et où l'on soupçonnait Voltaire d'espionnage (1), ne prit aucune part à la souscription, beaucoup d'autres escarcelles se dénouèrent au profit de l'auteur.

Muni d'une sacoche très-gonflée, il repasse la Manche, arrive en France incognito, et consacre l'or qu'il rapporte à acheter des billets d'une grande loterie, autorisée par le gouvernement pour l'extinction des dettes de la ville de Paris. Il gagne plusieurs lots considérables, risque le tout en jouant sur les blés de Barbarie, profite d'une hausse extravagante pour réaliser au port de Marseille, empoche près d'un million, et réussit à le tripler, soit dans les fournitures de l'armée d'Italie, soit par d'audacieuses manœuvres d'agiotage sur le commerce de Cadix.

— Bravo, mon cher! commencez la bataille, lui écrit Bolingbroke.

On voit que ce fut une autre guerre punique, suscitée par la nouvelle Carthage contre la France.

Il est bien évident que cette catapulte à sarcasmes et à traits empoisonnés, dont la terrible manœuvre dura chez nous plus d'un demi-siècle, organisa ses ressorts à Londres, et y reçut sa charge entière de projectiles.

Toute la philosophie odieuse, toutes les pourritures chroniques d'une nation, qui peut vivre impu-

1. « Il passait, dit l'abbé Maynard, pour un agent secret du ministère de France. » Tome I, page 144.

nément sous la lèpre, parce que ni l'électricité de l'esprit, ni la fièvre de l'enthousiasme ne lui chauffent le sang et ne la disposent à la gangrène, tout son virus, tous ses principes morbides furent inoculés à M. de Voltaire.

La gale anglaise passa dans son âme à l'état aigu.

Presque aussitôt le malheureux eut hâte de la communiquer à ses contemporains, qui la transmirent à leurs descendants, ce qui fait que, de nos jours, tant de gens se grattent encore.

Ainsi voilà le dix-huitième siècle condamné à entendre prêcher, pendant cinquante-quatre ans, les doctrines antichrétiennes, qu'un philosophe, trois fois bâtonné, rapporte d'outre-Manche.

Ce fut un étrange apôtre, et qui eut grand soin de ne pas s'exposer au martyre.

Les ennemis du christianisme eux-mêmes, quand il leur reste une simple nuance de bonne foi et une bribe de sens commun, ont le plus profond mépris pour ce lâche soldat du mensonge, qui, d'un bout à l'autre de sa longue carrière, joua le rôle du Parthe, n'attaquant jamais qu'à coup sûr, et prenant la fuite après avoir lancé sa flèche.

Il n'y a pas de cœur honnête, qui ne se révolte contre cet empoisonnement systématique d'un peuple, par une main constamment insaisissable, et qui s'appliquait toujours d'avance à conquérir l'impunité.

VII

Quelques explications rétrospectives. — Orgies à Plombières. — La bulle *Unigenitus* et l'enterrement d'une comédienne. — A Rouen, chez le libraire Jore. — Un émule d'Harpagon.

En parlant de l'accroissement prodigieux de la fortune de Voltaire, notre exposé trop rapide a pu nous faire soupçonner d'exagération.

Donc il n'est pas inutile de revenir sur nos pas, de suivre le philosophe dans ses démarches, et de mentionner tous ses faits et gestes, depuis le jour où il remit le pied sur la terre de France.

Le 20 février 1729, il débarque au Havre, et arrive à Rouen, le 23.

Il y reste quelques semaines à prendre du repos, et à se remettre des contusions et courbatures occasionnées par la troisième bastonnade.

« Avant que je puisse me cacher à Paris, écrit-il à Thieriot, je resterai une douzaine de jours dans l'un des villages voisins de la capitale : il est vraisemblable que ce sera Saint-Germain, et je compte y être avant le 15. C'est pourquoi, si vous m'aimez,

préparez-vous à venir m'y trouver au premier appel. »

Effectivement il loue deux modestes chambres chez un perruquier de Saint-Germain, se fait appeler *Sanson*, et ne donne son adresse qu'aux gens dont il est sûr.

Le 25 mars, il offre à Thieriot « une chère frugale et un mauvais lit » dans « la baraque » du perruquier ; puis il se hasarde, le 29, à venir à Paris, ayant soin de ne pas rester deux jours de suite dans le même domicile, et logeant, tantôt chez du Breuil, au cloître Saint-Merry ; tantôt chez Mayenville, conseiller clerc, qu'il a connu jadis à l'étude de maître Alain ; tantôt chez la baronne de Fontaine-Martel.

Une particularité fort peu honorable de la vie de ce grand philosophe, c'est que, plus il deviendra riche, plus nous le verrons se montrer avare.

Ses fonds seront régulièrement placés, à un taux usuraire, au fur et à mesure que la spéculation les amènera dans sa caisse, et il trouvera commode de loger sept ou huit ans chez autrui, pour s'épargner des frais de maison.

Peut-être aussi pour décamper plus vite en cas d'alerte.

Car jamais il ne fut d'humeur à laisser la justice saisir des objets à son appartenance et ramasser quelque chose derrière ses talons.

Depuis son retour de Londres jusqu'à sa fuite en Lorraine et en Hollande, on l'hébergea gratis, pendant l'été, chez le prince de Guise, qui lui prêtait son château d'Arcueil, et, pendant l'hiver, chez la trop généreuse baronne.

Voltaire l'appelait « la déesse de l'hospitalité ».

C'était bien le moins qu'il lui brûlât un peu d'encens sous les narines, car il l'exploitait sans vergogne, et souffrait même qu'elle payât d'une pension annuelle de quinze cents livres, les services de Thieriot.

Services rendus personnellement à Voltaire, ne pas confondre.

Il faisait de Thieriot son commis, son secrétaire, son intendant, son factotum, son valet de chambre, et au besoin son huissier. Madame de Fontaine-Martel les logeait l'un et l'autre dans une aile de sa maison, dont les appartements prenaient vue sur le Palais-Royal.

Là, et non chez Mayenville, comme on l'a dit à tort, Voltaire reçoit, dans les premiers jours d'avril, la visite de son ami, le duc de Richelieu.

On convient des mesures à prendre pour faire lever l'arrêt de bannissement. Le duc intéresse à l'affaire le maître des requêtes Pallu. Ils font circonvenir de plusieurs côtés à la fois Maurepas, ministre de la marine, qui a l'oreille du chef du cabinet ; puis, en

définitive, sur un rapport favorable qu'on lui présente, Louis XV révoque l'ordre d'exil.

A peine Voltaire a-t-il obtenu la permission de rester à Paris, qu'il remue ciel et terre pour qu'on lui rende ses pensions, et pour obtenir de l'Hôtel de ville le paiement de ses rentes.

Sur un point comme sur l'autre il atteint son but.

Réunissant alors en un seul bloc l'argent qu'il reçoit, celui qu'il a rapporté de Londres, et tout ce qui lui reste par ailleurs d'espèces disponibles, il place la masse entière dans la loterie dont nous avons parlé.

Pelletier des Forts, contrôleur des finances, l'avait, paraît-il, organisée si maladroitement, que Voltaire, aidé de La Condamine et de quelques-uns de ces financiers repris de justice, dont il s'était fait autrefois l'avocat, trouve moyen de gagner à coup sûr.

Lui-même l'avoue, et dit très-clairement :

« Pour faire sa fortune dans ce pays-ci, il n'y a qu'à lire les arrêts du conseil. En fait de finances, il est rare que le ministère ne soit pas forcé à des arrangements, dont les particuliers profitent (1). »

Quels arrangements ? Par quels calculs parvint-il à gagner le gros lot et beaucoup d'autres à la suite ?

1. *Recueil* de 1820, pages 204 et suiv.

Les explications manquent à cet égard ; mais ce qu'il y a de positif c'est qu'il le gagna.

Le contrôleur des finances jette les hauts cris ; il assure qu'il y a fraude, et veut poursuivre Voltaire.

On ne partage pas cet avis au conseil.

Pelletier seul est déclaré maladroit et répréhensible pour n'avoir pas prévu la combinaison.

Mais, craignant de voir le conseil revenir là-dessus, et ne se sentant pas, au fond, la conscience bien nette, le calculateur juge à propos de prendre la fuite. Il emporte son magot à Plombières, dans les montagnes des Vosges, où Richelieu et cinq ou six autres garnements viennent lui tenir compagnie.

Trois mois durant, ils scandalisent la Lorraine par leurs exploits érotiques et leurs bombances effrénées.

Justement alors, à Nancy, on souscrivait les actions d'une vaste entreprise commerciale, qui avait pour elle toutes les chances de succès possibles.

« Aussi, dit l'abbé Maynard, le roi Stanislas avait-il bien défendu de donner de ces actions aux étrangers. Mais le démon de l'argent possédait Voltaire. Un soir, à minuit, il quitte la « bachique bande » au milieu de laquelle il vivait, monte en chaise de poste et vole à Nancy, où les actions se souscrivent. Grâce à la conformité de son nom avec celui d'un gentilhomme de la cour, il s'en fait adjuger cinquante, qui

lui sont délivrées huit jours après. Il profite aussitôt de la demande en hausse de ce papier, et triple son or (1). »

Dans l'intervalle, Pelletier, qui lui gardait rancune, est renvoyé du ministère.

Le philosophe regagne Paris avec sa bande, et fait acheter sur les côtes d'Afrique d'immenses provisions de blé, qu'il revend, à Marseille, sous le couvert d'un nommé Demoulin, à cent pour cent de bénéfice.

En même temps, il s'associe à une maison de Cadix, qui fait les exportations pour le Nouveau-Monde, avec chargement au retour.

Les résultats, de ce côté, sont encore plus favorables.

Ce n'est pas tout. Le gouvernement, dont les coffres sont vides, organise une nouvelle loterie, non plus pour l'Hôtel de ville, mais pour lui-même.

Voltaire prend six cents billets à lui seul, et, si ce n'est plus le calcul, c'est une chance incroyable qui, cette fois, lui vient en aide.

Ayant alors de très-grandes sommes à sa disposition, il obtient des frères Pâris de se mettre de moitié avec eux dans la fourniture des vivres pour les armées d'Italie et de Flandre. On liquide après la paix, et il reçoit en solde, pour la seule armée d'Italie, une

1. Tome I, page 166.

somme de huit cent mille livres. Les gains sont aussi avantageux pour l'armée de Flandre.

Tel est le détail authentique des spéculations de cet honnête philosophe.

En moins de deux ans, de mai 1729 à novembre 1730, il a réalisé plus de trois millions. Donc il est parfaitement en mesure de suivre le plan de campagne, que lui a tracé Bolingbroke.

Il commence par se jeter au beau milieu de la querelle soulevée entre les catholiques et les jansénistes, à propos de la bulle *Unigenitus*, et, dans une satire, qu'il intitule *sottise des deux parts*, il trouve moyen d'injurier les uns comme les autres, c'est-à-dire de faire à la vérité et à l'erreur une égale distribution de critique et d'insolence.

L'épiscopat tout entier porte plainte.

Défendu près du roi par Richelieu et par le maréchal de Villars, l'insulteur croit être assez sûr de l'impunité pour lancer contre le clergé une attaque plus directe encore, à propos de l'enterrement de mademoiselle Lecouvreur.

Cette tragédienne, beaucoup trop amie du poëte, et par cela même, catholique détestable, vient de mourir, après avoir refusé les sacrements de l'Église et repoussé le curé de sa paroisse, sans vouloir l'entendre. Elle a dû, en conséquence, être privée de la sépulture chrétienne. On profita de la nuit pour

emporter le cercueil dans un fiacre et l'enfouir secrètement.

Belle occasion pour le philosophe de crier à l'intolérance et au fanatisme.

Des copies d'une sorte d'apothéose en vers se répandent dans tout Paris, et bientôt la cour elle-même peut en prendre lecture.

L'auteur a eu soin d'entasser dans cette pièce, avec toutes sortes de blasphêmes contre la religion, des insinuations politiques, où il rabaisse la France pour exalter l'Angleterre, « noble pays », qui a su se dégager « de préjugés honteux et chasser les tyrans ».

Ni Louis XV ni le garde des sceaux ne trouvent à leur goût le parallèle.

Apprenant qu'il va être l'objet de poursuites immédiates, Voltaire fait répandre le bruit qu'il est retourné à Londres.

Mais le souvenir du libraire Nadal, de ses menaces et de son bâton, ne lui donne aucune envie sérieuse de revoir l'Angleterre. Il reste à Paris, soigneusement caché, comme le prouve une lettre à Cideville, du 30 janvier 1731.

« Je voudrais, lui dit le philosophe, faire imprimer à Rouen une *Histoire de Charles XII*, roi de Suède, de ma façon. C'est mon ouvrage favori, et celui pour lequel je me sens des entrailles de père. Si je pouvais

trouver un endroit où je demeurasse incognito, dans Rouen, et un imprimeur qui se chargeât de l'ouvrage, je partirais dès que j'aurais reçu votre réponse. »

Cideville lui indique le libraire Jore, qui, pour son malheur, consent à entrer en relations avec M. de Voltaire.

Flatté dans son amour-propre d'homme et dans ses espérances de marchand, Jore veut être à la fois l'hôte et l'éditeur du grand homme. En conséquence il le loge chez lui, à Rouen, fier d'un tel commensal, et contrarié seulement d'être obligé de renfermer sa joie dans le secret de sa maison.

M. de Voltaire tient absolument à rester inconnu.

Il se fait passer pour un grand seigneur anglais, que des raisons d'État contraignent à se réfugier en France.

Et, pour qu'on n'en doute pas, il a soin de se modeler au type insulaire et de parler, devant les étrangers, un affreux baragouin, où la langue anglaise et la langue française se confondent et se heurtent de la manière la plus folle et la plus discordante.

L'ancien bouffon d'*Œdipe* excellait dans ce genre de facéties.

Au bout de trois mois de séjour à la ville, milord, ayant besoin de l'air des champs pour sa santé, Jore lui procure une jolie maison de campagne, à une lieue de Rouen, et son hôte illustre,

jugeant convenable, avant de partir, de congédier un domestique, retenu à raison de vingt sous par jour, trahit le grand seigneur anglais, en lui rognant la moitié de ses gages.

Pour mettre un terme à la dispute, Jore les complète avec quarante-cinq francs de sa bourse.

Voltaire passe environ six semaines à la campagne, où il vit, comme dans l'âge d'or, d'herbes, d'œufs frais et de laitage, nourriture pythagoricienne, qui lui est fournie par la jardinière, chargée en plus, trois fois la semaine, de lui aller chercher ses épreuves.

Dans sa large reconnaissance, il paye le tout d'un écu de six livres (environ trois sous par jour, pour la nourriture et les courses), et Jore doit de nouveau fouiller à sa poche, afin de clore la bouche à la bonne femme, exaspérée d'un tel excès d'économie.

Enfin, au bout de plus de quatre mois de séjour, milord couronne heureusement son rôle de seigneur anglais d'une pièce de vingt-quatre sous dont sa générosité gratifie la servante du libraire.

Ces détails du séjour à Rouen publiés, sur les notes de Jore lui-même, dans la première partie du *Voltariana*, page 65 et suivantes, ne déplairont pas au lecteur : il est bon de savoir jusqu'où l'avarice plate et sordide peut être poussée chez un philosophe, qui vient de gagner trois millions.

VIII

Retour à Paris. — Les *Lettres philosophiques.* — Madame du Châtelet. — Application du système de mensonge. — Jore à la Bastille. — Condamnation du vrai coupable.

Voltaire fit imprimer à Rouen son *Histoire de Charles XII*, avec une nouvelle édition de *la Henriade.*

Il profita de ce séjour en Normandie pour corriger sa pièce de *Brutus*, accueillie, avant son départ de la capitale, par l'indifférence et le dédain d'un parterre qui n'avait pas encore perdu le respect des traditions monarchiques.

On a dit que cette tragédie avait eu seize représentations.

Cela prouve uniquement la patience des comédiens, car ils professaient sur les mœurs républicaines la même opinion que le parterre.

Au reste, Duvernet raconte que l'auteur prit cette chute assez gaiement, et que l'homme de spéculation et de commerce consola le poëte.

« Le soir où la pièce fut jouée pour la première

5.

fois, Voltaire apprit qu'un bâtiment appelé aussi *Brutus*, chargé pour son compte, et qu'il croyait naufragé, venait d'arriver à Marseille.

— « Puisque le *Brutus* de Barbarie est retrouvé, dit-il à son facteur Demoulin, consolons-nous du mauvais accueil qu'on a fait au *Brutus* de l'ancienne Rome. Le temps viendra où on lui rendra justice (1). »

Et l'abbé Maynard ajoute :

« Ce temps n'est pas venu et ne viendra jamais. »

A cette époque, Voltaire avait sur le chantier son *Temple du goût* (2), les tragédies d'*Ériphyle*, de *la Mort de César*, de *Zaïre*, d'*Adélaïde Duguesclin*, et ses fameuses *Lettres philosophiques*, travaillant à tour de rôle et à bâtons rompus, aujourd'hui à une chose, demain à une autre, sans méthode et sans esprit de suite, ce qui explique le décousu de ses œuvres et cette médiocrité persistante, au-dessus de laquelle il s'élève rarement.

Sortez du domaine de l'irréligion cet écrivain, dont on a surfait le mérite et accru la célébrité d'une manière si déplorable ; enlevez-lui l'aigreur de son fiel, la puissance diabolique de sa haine ; brisez

1. *Vie de Voltaire*, première édition, page 93.

2. Œuvre plus que médiocre. Par la suite il donnera le *Temple de la gloire*, espèce de rapsodie théâtrale. « M. de Voltaire, dit Fréron, n'a pas été heureux dans le choix de ses *Temples*. »

entre ses mains le double levier du mensonge et du sarcasme, que lui restera-t-il ?

Quelques fleurs éparses sur un monceau de fumier.

Bouquet sali et couvert d'immondices, avec lequel il pourrait se présenter peut-être à la société moderne des gens de lettres ; mais qui, à coup sûr, n'exciterait aujourd'hui ni l'enthousiasme des hommes de goût, ni l'admiration du monde.

Villars et Richelieu, ses nobles protecteurs, profitant de son absence , ont fait le calme autour de son nom, et laissé l'indifférence, sinon l'oubli, se produire suffisamment sur ses anciennes impiétés, pour qu'il puisse en risquer d'autres.

Donc il quitte Rouen et la maison du libraire Jore.

Tout à l'heure on le verra payer à sa façon l'accueil cordial et désintéressé qu'il a reçu.

Nous le retrouvons à Paris, chez sa baronne hospitalière, où il achève les *Lettres philosophiques*. Il les publie, sous le titre de *Lettres anglaises*, vers le milieu de l'année 1753.

Ses bons amis de Londres durent être dans le ravissement.

Il est impossible de déployer contre la religion chrétienne une haine plus aveugle et plus atroce.

Paralogismes flagrants, infidélités historiques per-

pétuelles, épigrammes tenant lieu d'argumentation, rage forcenée contre le catholicisme, voilà ce qu'on y trouve, de la première page à la dernière.

L'auteur y préconise les sectes les plus bizarres, les cultes les plus monstrueux.

Sa scélératesse évoque les divinités du paganisme les plus corrompues, et leur accorde l'encens qu'il refuse au Christ.

C'est la source immonde où vont boire, encore aujourd'hui, les libres penseurs et les incrédules ; c'est le jardin de pestilence, où l'on cueille la plante vénéneuse qui fait mourir les âmes, c'est l'arsenal attitré, où les journaux ennemis de l'Église, et les écrivains connus pour se dégager du poids de la conscience, vont chercher leurs armes déloyales, quand ils essayent de renouveler cette lutte de l'enfer contre le ciel, où ils doivent être éternellement vaincus.

« A la suite des diatribes irréligieuses, venaient trois lettres sur l'Angleterre, trois satires du gouvernement français par éloge ou par comparaison, — car c'est de Voltaire que date ce patriotisme de nouvelle espèce, consistant à mettre son pays au-dessous de tous les pays rivaux (1). »

Il y a eu deux éditions presque simultanées des *Lettres philosophiques :* l'une, publiée à Londres et

1. Tome I, page 183.

vendue en plein soleil ; l'autre, imprimée en France dans les ténèbres d'une presse clandestine.

Cette seconde édition, propagée par les complices de l'auteur, fut bientôt chez tous les impies du royaume, qui, à leur tour, eurent soin de la répandre.

Presque simultanément encore, *Zaïre* était représentée sur la scène française, et Voltaire donnait, dans les principaux salons de Paris, un avant-goût d'*Ériphyle*.

Tout cela réveillait, au profit de l'auteur, l'engouement de la classe noble, et surtout de la partie féminine de cette classe.

De folles et impudiques créatures, oubliant vertu, famille et le reste, pour cet homme qui n'aima jamais, acceptaient publiquement la honte de lui appartenir.

La plus célèbre des maîtresses de Voltaire, en ce temps-là, fut Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du Châtelet.

C'était une sorte de précieuse doublée de courtisane.

Elle avait beaucoup de prétentions à la science astronomique, posait très-souvent le compas d'Uranie pour dénouer la ceinture de Vénus, et s'appliquait à résoudre des problèmes de géométrie transcendante, après avoir folâtré sur le sopha de Ninon.

La famille de cette aimable mathématicienne l'avait mariée à un lieutenant général des armées du royaume.

Son époux la laissait libre, afin de donner lui-même un plus complet essor à sa vie de désordres. Elle sacrifia la décence de la femme et l'honneur du nom à la gloire plus que contestable de passer à la postérité sous le manteau d'un philosophe impie.

Madame du Châtelet usait de son influence chez les ministres pour empêcher qu'on inquiétât l'auteur des *Lettres anglaises.*

Elle distribuait le volume en catimini aux amateurs de scandale, tout en jurant ses grands dieux que l'auteur n'était pour rien dans la publication du livre, et qu'on l'avait imprimé sans son aveu.

La justice ne se laissa pas prendre à ce manége.

Une lettre de cachet fut lancée, et l'ami de Bolingbroke eut le temps bien juste de suivre le deuxième conseil, qui lui avait été donné à Londres, et de fuir en poste avec sa maîtresse.

Il était décrété de prise de corps.

Messieurs de la grand'chambre instruisirent le procès ; on condamna l'ouvrage qui fut brûlé en place de Grève.

Riche à près de deux cent mille livres de rentes, et préférant la vie de Paris à toute autre, M. de Voltaire

n'était pas flatté de courir le monde. On a eu quelques raisons plausibles d'expliquer son désir de rentrer en France par les craintes que la passion de l'avarice lui suggérait.

Son inquiétude était extrême lorsqu'il songeait à ses fonds, placés ici ou là, et surveillés par des tiers dont la probité lui semblait suspecte.

Il ne se fiait qu'à moitié à l'ami Thieriot lui-même.

Quelques débiteurs, médiocrement scrupuleux, ne profiteront-ils pas des poursuites dont il est l'objet pour retarder leurs paiements, ou même pour ne rien payer du tout ?

Donc il s'évertua, si ce n'est à répudier son œuvre, du moins à essayer de convaincre les juges qu'il avait été victime d'un abus de confiance.

Nombre de ses lettres, de 1734 à 1736, datées, soit du château de Cirey, où la marquise et son complaisant époux lui donnaient refuge, soit de Belgique ou de Hollande, accusent audacieusement Jore d'avoir publié sans son aveu, le livre condamné.

C'était le plus indigne et le plus coupable des mensonges.

Voltaire a vécu quatre-vingt-quatre ans, sans reculer devant n'importe quelle imposture, même la plus évidente et la plus facile à confondre ; ne craignant ni réfutation ni riposte, trompant pour tromper,

mentant pour mentir (1), et sachant que le vice ou la passion l'applaudiraient quand même.

Une seule preuve, en passant, et entre mille.

Dans les *Lettres anglaises*, il affirme avec un infernal aplomb que saint Jean, le disciple cher au cœur du Christ, et celui qui, par conséquent, doit être le mieux renseigné sur la doctrine du maître, « n'a jamais parlé de l'Eucharistie ».

Et, en ouvrant l'Évangile de cet apôtre, voici ce qu'on y trouve :

« Le pain que je donnerai pour la vie du monde est ma propre chair... Ma chair est véritablement une nourriture et mon sang un breuvage.. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui (2). »

Qu'on juge, après cela, de la bonne foi de l'écrivain, et de l'aveuglement stupide de ceux qui l'ont cru et le croient encore sur parole.

Dans l'affaire de Jore, comme dans la plupart des actions de sa vie, il a été convaincu de déloyauté manifeste et de fourberie au premier chef.

Jore était pourvu d'une maîtrise.

Chacun s'accordait à reconnaître en lui un homme

1. On connaît son odieuse maxime, posée comme règle de conduite aux encyclopédistes : « Mentez, mentez toujours ; il en restera quelque chose ! »

2. Saint Jean, chap. VI, v. 52, 56, 57.

actif, rempli de prudence et grand ami du travail.

On sait comment il entra, par l'intermédiaire de Cideville, en relations avec le philosophe.

Celui-ci lui propose d'imprimer les *Lettres*, une fois que l'impression de *Charles XII* et de *la Henriade* sera terminée. Jore accepte, mais en spécifiant qu'on aura soin de se mettre en règle avec la loi.

Voltaire promet de lui obtenir l'autorisation.

Puis il s'installe, comme on l'a vu, dans la maison même du libraire, pour commencer l'ouvrage.

Revenu à Paris, il termine les *Lettres anglaises* chez madame de Fontaine-Martel, et en fait prendre copie double.

Thieriot part pour Londres avec l'un des manuscrits.

Après le départ du factotum, Voltaire s'empresse d'écrire à Jore, en l'invitant à venir le trouver à Paris. Il lui donne la seconde copie, et le pauvre libraire, plein de confiance, l'emporte à Rouen.

Peu de mois après, l'édition d'Angleterre se publie et fait scandale.

On prévient Jore, de la part de M. de Voltaire, qu'il ait à mettre ses volumes à l'abri d'une descente de justice, et à les porter chez M. Cideville, qui lui acquittera le montant des frais d'impression.

Là est l'infamie du piége.

Tout le plan du loyal auteur se révèle : il veut tenir

l'édition pour la répandre lui-même, sans risque personnel, sous le manteau de l'innocent libraire.

Jore déclare qu'il ne se dessaisira de rien, à moins qu'on ne lui donne un certificat de permission.

Voltaire alors change de tactique.

Pour mieux tromper le pauvre homme, il feint de lui donner raison dans sa méfiance, et lui demande deux exemplaires en feuilles, sous prétexte de corriger les passages dangereux, et de les remplacer par des cartons. Jore lui envoie ces exemplaires, et le philosophe les porte aussitôt à relier chez un éditeur de Paris.

Notez ces mots : *à relier.*

Et voyez la fatalité du hasard, pour ne pas dire le comble de la coquinerie !

Cet éditeur imprime à l'instant même une édition des *Lettres*, sous le nom du libraire rouennais. Une seconde édition paraît en Hollande, toujours avec ce titre : LETTRES ANGLAISES, *par M. de Voltaire, à Rouen, chez Jore*, et l'infortuné libraire est saisi brutalement, arraché aux siens, conduit à Paris sous l'escorte de la maréchaussée, et jeté dans un cachot de la Bastille.

On lui enlève sa maîtrise, on met ses presses sous le séquestre, on ferme ses ateliers : voilà sa ruine accomplie.

Tels sont les faits dans leur exactitude la plus rigoureuse.

De nos jours, avec la publicité que le journalisme donne aux débats des tribunaux, l'homme coupable d'une pareille action ne se relèverait jamais du mépris public.

Il faut ajouter que M. de Voltaire, pour rendre sa turpitude plus notoire, dénonça directement lui-même aux magistrats son hôte de Rouen, comme ayant publié l'ouvrage sans son aveu.

« Est-il vraisemblable, dit Jore, dans un *Mémoire* envoyé à ses juges, que, pour relier un livre, le sieur de Voltaire se soit adressé, non à un relieur, mais à un libraire ; qu'il ait livré un ouvrage, qui pouvait amener contre moi des poursuites, me faire condamner sûrement au criminel, et qu'il devait regarder comme un dépôt sacré ? D'ailleurs, par qui ce libraire a-t-il pu être informé que l'exemplaire sortait de mon imprimerie (1) ? Qui a pu en instruire une personne, qui, avant que l'édition de ce libraire parût, vint me prier de lui fournir cent exemplaires du livre, et m'en offrit cent louis d'or, que j'eus la constance de refuser ? Car enfin c'est trop balancer sur la perfidie du sieur de Voltaire. L'édition de Paris se répand ; je suis décrété de prise de corps, et sur l'instigation de qui suis-je arrêté ? sur celle du sieur de Voltaire lui-même. On me présente une lettre de

1. Jore avait envoyé les *feuilles* sans les *titres*.

lui, dans laquelle il m'accuse d'avoir imprimé subrepticement l'édition, qui paraît, dit-il, *sans son consentement.* »

Les juges virent clair.

Toute la trame de ces machinations odieuses fut mise à jour, et toutes les preuves furent données.

Une expertise, faite à la demande de Jore, démontra qu'il n'y avait pas dans son imprimerie un seul caractère typographique analogue à celui de l'édition parisienne.

Enfin le procès se termina par la condamnation de l'auteur des *Lettres philosophiques* à cinq cents livres d'AUMÔNES.

Cela était alors considéré comme une peine infamante.

Nous avons là-dessus l'attestation de Voltaire lui-même, qui, dans un billet éploré, laissé, le 9 juillet 1738, à la porte du garde des sceaux, où il venait de frapper en vain, dit, en termes fort explicites :

« Je me trouve déshonoré, après avoir essuyé deux années entières d'exil et de persécutions. Payer cinq cents livres d'aumônes, c'est signer ma honte ! »

Les complices du philosophe étouffèrent l'éclat de ce procès plein de scandale, qui n'eut malheureusement alors aucune publicité.

Mais, puisqu'on annonce un centenaire, pour fêter solennellement, au bout d'un siècle, un homme que

l'ancienne justice française a cru devoir flétrir, peut-être n'est-il pas inutile de montrer tous les titres que M. de Voltaire peut avoir à ce triomphe.

Quelques-uns sont déjà donnés. Poursuivons, il y en a d'autres.

IX

Où l'on cite et où l'on prouve. — Comment l'idée vint à M. de Voltaire d'écrire *la Pucelle.* — Le château de Cirey. — Petites révélations préalables.

Pour tous les volumes infects qu'il publia par la suite, *la Bible commentée*, l'*Histoire de l'établissement du christianisme*, la *Philosophie de l'histoire*, l'*Examen important de milord Bolingbroke*, *la Pucelle,* etc., Voltaire joua une comédie semblable et presque aussi lâche.

Jamais un livre coupable n'était de lui.

« Si par malheur le secret de *l'Enfant prodigue* se divulgue, écrit-il à son correspondant Berger, le 10 octobre 1736, jurez toujours que ce n'est pas moi qui en suis l'auteur. Mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié. »

Et, deux années après, le 22 décembre 1738, dans une lettre au même personnage, à propos du *Préservatif*, qui vient de paraître, il lui dit :

« Veuillez certifier à tous vos amis qu'il est très-

vrai que je n'ai aucune part au *Préservatif*, et que je suis très-piqué de l'INDISCRÉTION DE L'AUTEUR. »

Quérard donne la liste de tous les pseudonymes sous lesquels Voltaire fit imprimer ses poésies licencieuses.

Le nombre dépasse deux cents.

S'il faut compromettre Pierre ou Jacques, Paul ou Mathieu, pour échapper à la répression directe, l'honnête homme n'hésite jamais, et lorsqu'il est démontré que l'œuvre sort de sa plume, presque toujours une issue, habilement ménagée, permet à ses protecteurs de le défendre et de le préserver du coup de la loi.

Des protecteurs, certes, il n'en manque pas, puisque tous les incrédules et tous les libertins prennent pour lui fait et cause.

Mais il cherche à être défendu de préférence par les hommes religieux, et, pour cela, l'hypocrisie la plus honteuse ne lui coûte rien.

Une nouvelle édition des *Lettres philosophiques* se publie en Hollande ; les poursuites vont sûrement recommencer contre l'auteur ; alors il s'empresse d'écrire aux Pères Tournemine et Porée ; il leur demande grâce pour ses ouvrages, promettant « d'y effacer sans miséricorde » tout ce qui pourrait leur déplaire, et les assurant de « sa respectueuse tendresse ».

Le 9 janvier 1739, il charge son ami Berger d'aller voir les Jésuites, le Père Brumoy entre autres, et

d'être près d'eux « l'interprète de ses meilleurs sentiments ».

« Il y a surtout, lui dit-il, une vérité qu'ils doivent savoir, c'est que je suis loin d'oublier mes anciens maîtres et ceux qui m'ont élevé. »

Le même jour, même commission à Thieriot.

« Au nom de Dieu, courez chez le Père Brumoy ! Voyez quelques autres de ces bons Pères, qui ne doivent jamais être mes ennemis. Parlez avec tendresse et avec force. Le Père Brumoy a lu *Mérope*, il en est content ; le Père Tournemine en est enthousiasmé. Plût à Dieu que je méritasse leurs éloges ! Assurez-les de mon attachement inviolable pour eux. Je le leur dois, ils m'ont élevé. C'est être un monstre que de ne pas aimer ceux qui ont cultivé notre âme. »

Et comme, — juste à la même époque, — il adresse à ses intimes de sanglantes épigrammes contre ces mêmes Jésuites, et qu'il déchire la Compagnie tout entière avec une sorte de fureur, Helvétius ne lui cache pas que cette conduite, rapprochée de la platitude et de l'obséquiosité de ses démarches vis-à-vis des Pères lui semble indigne et déshonorante.

Là-dessus, Voltaire d'écrire à d'Argental, le 19 février :

« Helvétius raisonne en jeune philosophe qui n'a point tâté du malheur, et moi en homme qui a tout à

craindre. Les esprits forts me protégeront à souper, mais les dévots me feront brûler. »

Or les catholiques et les prêtres qu'il essaye de fléchir dans ce rôle à double face lui reprochent principalement l'*Épître à Uranie*.

Aussitôt il a l'audace d'attribuer à l'abbé de Chaulieu, mort depuis dix-neuf ans, cet abominable factum qui parle en ces termes de l'Être suprême :

Il créa des humains à lui-même semblables
Afin de mieux les avilir ;
Il nous donna des cœurs coupables
Pour avoir droit de nous punir ;
Il nous fit aimer le plaisir
Pour mieux nous tourmenter par des maux effroyables,
Qu'un miracle éternel empêche de finir.

Chez l'indigne philosophe, c'est une habitude systématique de cacher son nom et de mettre sur le compte d'autrui les éditions qui peuvent lui attirer un châtiment.

« On m'annonce, écrit-il, le 8 décembre 1735, que plusieurs chants de *la Pucelle* courent dans Paris. Je n'ai prêté le manuscrit à personne. Si quelqu'un m'a trahi, ce ne peut-être qu'un certain du Breuil (1), qui a copié l'ouvrage dans ma chambre, il y a six mois. »

1. Son logeur du cloître Saint-Merry, chez lequel il était descendu à l'époque du procès Jore. D'Argental avait obtenu à Voltaire une permission provisoire de rentrer en France, pour donner des explications aux juges.

Mais quel était son but, en laissant au copiste ses coudées franches ?

Évidemment il voulait le tenter par l'appât du gain, bien assuré d'arriver ainsi au résultat, c'est-à-dire à l'impression, en se dégageant des responsabilités directes.

Il y a plusieurs versions sur l'origine de ce poëme, sans précédent connu dans l'histoire du scandale et de l'horrible.

Les uns disent que lord Bolingbroke et l'Académie des libres penseurs de Londres en avaient les premiers suggéré l'idée à Voltaire.

D'autres affirment que, dans un souper chez Richelieu, les convives se gaussant du poëte Chapelain, qui faisait de Jeanne d'Arc une sainte, Voltaire prit l'engagement d'en faire autre chose, et de mettre une *Pucelle* de sa fabrique en regard de celle de Chapelain.

Tout cela est possible et semble, en effet, naturel ; mais il y a une troisième version plus authentique.

La voici :

Sachant de source certaine, après la publication des *Lettres*, qu'un mandat d'amener va être lancé contre sa personne, et croyant déjà toute la maréchaussée de France à ses trousses, Voltaire quitte Paris si précipitamment avec la marquise, qu'il oublie chez Thieriot douze rouleaux d'or destinés à leur voyage et à leur

installation au château de Cirey, depuis longtemps abandonné par ses propriétaires, et où l'on ne peut s'établir entre des murailles nues.

« Ce château, dit Voltaire lui-même, était un vieux manoir délabré sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, avec un terrain très-insalubre et très-ingrat (1). »

Mais il s'agissait beaucoup moins de se loger commodément d'abord que de trouver une retraite sûre et à l'abri des poursuites. La marquise a donc proposé ce château, seule propriété qui reste à son digne époux, attendu qu'au premier signe de péril, on peut, d'un bond, se mettre hors d'atteinte, en passant la frontière.

Dans une halte à Châlons, Voltaire ayant épuisé son argent de poche, fouille dans sa valise et s'aperçoit de l'absence des rouleaux.

Grand émoi du couple fugitif.

Heureusement le bailli de la ville est de leur connaissance. On lui emprunte une soixantaine de louis.

Madame rebrousse chemin du côté de la capitale, pour aller reprendre ce qu'on y a laissé, plus deux cents exemplaires des *Lettres*, dont elle compte empoisonner la Lorraine.

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie.*

Quant à l'autre voyageur, il se hasarde à faire un crochet, pour se rendre à Monjeu, en Bourgogne, et assister au mariage de mademoiselle de Guise avec le duc de Richelieu.

Cet ami du poëte convolait alors en secondes noces, et ce nouveau mariage ne devait donner à sa conduite ni plus de retenue, ni plus de moralité.

Voltaire et la marquise sont convenus de se rejoindre à Cirey, vers la fin de la semaine suivante.

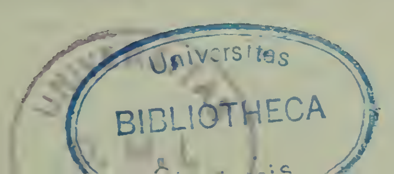
Or, en quittant les fêtes conjugales et la Bourgogne, le philosophe croit prudent de gagner aussi vite que possible le territoire de Lorraine (1), et le hasard veut qu'il soit forcé de s'arrêter quelques heures à Domremy, village historique, où se trouve encore debout la maison de Jeanne d'Arc.

Le respect des habitants, la vénération des étrangers pour cette humble cabane offusquent Voltaire.

Et là même où, chez tout autre, le cœur bat de patriotisme et de pieux souvenirs, l'idée vient à ce démon de composer une œuvre d'opprobre, destinée à salir l'héroïne et son histoire.

Qu'un homme, poussé par l'enfer, et brisant toutes les digues de la morale et de la pudeur, arrive à ce comble d'audace et de monstruosité, cela se conçoit,

1. Le bruit s'était répandu qu'un exempt déguisé le guettait aux environs du château de Monjeu.



lorsque ce même homme a déjà donné des preuves à l'infini de la noirceur et de la dégradation de son âme.

Mais ce qui ne se comprend plus, ce qu'il est aussi impossible d'expliquer aujourd'hui qu'hier, c'est l'aveuglement des intelligences, c'est la déraison des esprits, qui, en face de cet effroyable témoignage de perversité, osent encore applaudir un pareil apôtre et viennent remuer la fange de ses doctrines.

O Jeanne d'Arc, fille héroïque, glorieuse enfant de notre vieille Lorraine, tu ne te doutais pas, le jour où tu as pris le glaive, pour chasser l'Anglais victorieux et délivrer la France, qu'un monstre appelé Voltaire souillerait ta chaste légende, et cracherait l'ignominie sur la cendre de ton martyre!

Ce poëme odieux a eu des apologistes.

Il faut bien en convenir, à la honte des lettres, et surtout à la honte de Frédéric, dit *le Grand*, monarque entièrement dénué de sens moral et de sens littéraire.

Ce prince imbécile trouve que, « dans *la Pucelle*, tout respire la GAITÉ d'une IMAGINATION BRILLANTE (1) ».

Qu'un Prussien raisonne ainsi, passe encore, c'est un Prussien.

Sur sa joue de Teuton il ne sent pas le soufflet

1. *Éloge de Voltaire*, prononcé à l'académie de Berlin (1779). Dans le même discours, au sujet de *la Henriade*, Frédéric ose dire que « Voltaire s'est essayé contre Virgile, et l'a surpassé ».

donné à la France, à notre grande et noble France historique et chevaleresque.

Mais quelle excuse trouvez-vous à l'effronterie ou à la stupidité de certains hommes, qui, de ce côté-ci de la frontière, justifient le philosophe, ou du moins cherchent à atténuer son crime de lèse-nationalité française, en alléguant que « cette œuvre *légère* » (le qualificatif leur a paru peut-être trop rigoureux encore) est « probablement le résultat de quelque gageure faite à Londres ».

Ils supposent alors, ces défenseurs d'une muse impudique et lâche, qu'un écrivain de notre pays a pu donner à la haine des Anglais une satisfaction de ce genre, et diffamer Jeanne d'Arc, à la plus grande joie de ses bourreaux, sans mériter l'exécration de la France et du monde entier.

S'appuyer sur une logique semblable, c'est montrer autant de scélératesse que l'auteur de *la Pucelle*, ou avouer qu'on a la conscience impure et gangrenée du roi de Prusse.

Reprenons le fil des événements.

Dans son livre intitulé *Ménage et Finances de Voltaire*, M. Nicolardot affirme que le poëte vécut au château de Cirey sur la bourse de ses hôtes.

Nous sommes obligé de le contredire.

Assez longtemps on a vu le philosophe abuser de la cordiale générosité de ses amis, à cet égard.

Il va subir maintenant la peine du talion.

Le marquis du Châtelet, lieutenant général des armées de Louis XV (rappelons sa charge et son titre), avait dévoré la majeure partie de son patrimoine, et la marquise, aidant son époux à consommer la ruine commune, s'était avisée de joindre à ses qualités négatives, déjà trop nombreuses, celle de brelandière émérite. Un soir, à Fontainebleau, elle perdit jusqu'à quatre-vingt-quatre mille livres, d'une seule fournée, au jeu de la reine (1).

Ainsi nous allons voir le philosophe, pendant son séjour au château de Cirey, se départir momentanément de son avarice.

Une passion chasse-t-elle l'autre, et son goût pour la dame du lieu prend-il assez de puissance pour changer en prodigalité sa ladrerie habituelle ?

Nous ne le croyons pas.

Très-évidemment il espère rentrer dans ses déboursés par quelque moyen déjà prévu ; mais il compte sans ses hôtes.

En effet, plus tard, il s'occupe très-activement de mener à bonne fin un procès, auquel sont attachés les intérêts des deux époux, et il arrive à leur remettre en poche deux cent mille livres ; mais lorsqu'il parle de reprendre là-dessus quarante mille francs prêtés au

1. *Mémoires sur Voltaire,* par Longchamp, tome II, page 138.

marquis; ce dernier fait la sourde oreille, et madame se déclare tout à fait impuissante à le contraindre au remboursement.

A la mort de madame du Châtelet, le philosophe transige pour une pension viagère de deux mille livres, qui ne lui est jamais servie. Enfin il réduit, de guerre lasse, la somme à quinze mille livres, savoir : dix mille livres en espèces, et cinq mille livres en meubles.

« Et quels meubles ! s'écrie-t-il : des meubles que j'ai achetés et payés de mon argent, comme la pendule de Boule, etc. (1). »

Deux années après, décidé à partir pour la Prusse, il écrit à Frédéric, afin d'obtenir quelques indemnités de route, une lettre qu'Harpagon eût revendiquée dans ses plus beaux jours.

« Il m'est impossible, dit-il au roi, de faire, en ce moment, une dépense extraordinaire, parce qu'il m'en a beaucoup coûté pour établir mon ménage, et que les affaires de madame du Châtelet, *mêlées* avec ma fortune, m'ont coûté plus encore. »

Notez que, dans ce *mélange*, il ne dépensait chaque année qu'une faible partie de ses rentes, et qu'il entassait tout le reste.

Mais enfin il était loin d'être logé gratis comme chez madame de Fontaine-Martel.

1. Lettre à madame de Montrevel.

Donc nous devions faire part à nos lecteurs de ces menus détails, avant de les introduire au château même. Si le philosophe y reçoit l'hospitalité pendant quinze ans, cette hospitalité ne ressemble en rien à celle qui est célébrée, dans l'opéra de *la Dame blanche*, par ces vers connus de M. Scribe :

Chez les montagnards écossais,
L'hospitalité se donne
Et ne se vend jamais.

X

Théories confirmées par la pratique. — L'indécence et le cynisme côte à côte. — Précieux détails fournis à l'histoire. — On nous prête couleurs et pinceaux.

Le marquis, ruiné par ses propres débauches et par les déportements de sa moitié, s'empresse de faire gracieux accueil au philosophe.

Sachant que Voltaire est riche, il veut s'occuper lui-même de son installation, et l'accable de prévenances. A dater de ce jour, il se considère comme ayant une part légitime et irrévocablement acquise dans les revenus de l'écrivain.

Il trouve on ne peut plus juste que celui-ci répare le château qui tombe en ruine (1), acquitte la note des fournisseurs de toute espèce, paye les robes et la poudre de madame, et jusqu'aux gages des domestiques.

1. « J'y bâtis une galerie, dit Voltaire, et j'y formai un superbe cabinet de physique. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie.*)

Monsieur le marquis ferme, après cela, noblement les yeux sur le reste.

C'est un disciple anticipé du fouriérisme : il admet le système de la *femme libre* en théorie comme en pratique.

Dès qu'il gêne un peu trop le couple amoureux, il s'empresse de retourner soit à son régiment, soit à la cour, n'oubliant jamais d'emprunter au philosophe quelques centaines de louis, à chaque voyage.

Que dire à présent de la *chaste* épouse, de la « céleste amante », comme l'appelle Voltaire dans les bons jours, car leur ciel avait des tempêtes ? Comment peindre cette physicienne débraillée, cette géomètre libertine, cette phryné studieuse, qui arriva si étrangement à marier la science au dévergondage de mœurs le plus absolu ?

Sous la direction de son aïeul, M. de Mézières, elle avait consacré toute sa jeunesse à recueillir les matériaux de plusieurs ouvrages, qu'elle devait composer et publier depuis, savoir : une *Analyse de la philosophie de Leibnitz*, la traduction des *Principes de Newton*, et des *Institutions de physique*, pour lesquels nos savants modernes professent encore quelque estime.

« Le plus singulier, dit l'abbé Maynard, c'est que des goûts et des travaux si masculins n'excluaient aucun des goûts de son sexe. Femme en tout le reste,

et plus qu'aucune de ses pareilles, la marquise se forma, par passion et par frivolité, au chant, à la danse et à la musique, se montrant folle de spectacles, de plaisirs, de fêtes et de toilette.

« Voltaire disait d'elle :

Son esprit est très-philosophe
Et son cœur aime les pompons.

« D'ailleurs, femme sans foi, sans mœurs et sans pudeur.

« Si elle a écrit sur l'existence de Dieu, elle est aussi l'auteur de *Doutes sur la religion*, diatribe contre la révélation, les miracles, l'Écriture sainte, où il n'y a pas plus de raison que dans Voltaire, avec moins d'esprit et de style. Sa morale, inspirée de ses *Doutes*, est imprimée dans un petit traité *Sur le bonheur*, qui est de la fin de sa vie.

« Il faut, dit-elle, pour être heureux, s'être défait « des préjugés (c'est-à-dire de toute foi chrétienne) ; « il faut commencer par se bien dire à soi-même et « par se bien convaincre que nous n'avons rien à « faire en ce monde qu'à nous y procurer des sensa- « tions et des sentiments agréables. Les moralistes « qui disent aux hommes de maîtriser leurs passions « et leurs désirs, s'ils veulent être heureux, ne con- « naissent pas le chemin du bonheur. »

« La pratique, chez la dame, était en rapport par-

fait avec la théorie. Sa vie peut se résumer en deux mots : vingt-cinq ans d'adultère.

« Par son impudeur elle descendait au-dessous des femmes les plus perdues. Elle changeait de linge devant ses laquais, et se montrait à eux en déshabillé de statue. Au bain, sans le moindre voile, elle réclamait le secours d'un valet de chambre, et le forçait à tourner sur elle son regard effaré.

« Avec quelques-unes de ses amies, dans des soupers licencieux, après avoir déposé sa raison au fond du verre, elle déposait même son costume, et jouait ainsi devant les serviteurs. Pour elle un laquais n'était pas un homme. Et quand même (1) ! »

Nous citons textuellement les sources, car il ne faut pas qu'on nous accuse de broder sur un pareil canevas.

Calomnier M. de Voltaire et sa maîtresse est chose difficile, surtout quand il s'agit de mauvaises mœurs; néanmoins il est bon de montrer que leurs admirateurs eux-mêmes avouent certains faits plus que caractéristiques.

Un écrivain fantaisiste de ce temps-ci, M. Arsène Houssaye, grand admirateur du philosophe, a cru devoir essayer de rallumer, au profit de notre siècle, les enthousiasmes éteints, et de présenter un nou-

(1) *Mémoires* de Longchamp, tome II, pages 119, 120 et 126.

veau portrait de l'homme aux générations modernes.

Son *Roi Voltaire* lui a paru sans doute une œuvre pleine de moralité, de conscience et d'à-propos.

Feu Jules Janin partageait son opinion, puisqu'il n'eut rien de plus pressé que d'écrire, en tête de ce beau livre, une préface dont il n'est pas inutile de citer quelques passages :

« Eh ! donc, le revoilà, c'est bien lui ! s'écrie l'énorme feuilletoniste, dans ce style extravagant dont il avait le privilége et que le *Journal des Débats* accueillait tous les lundis, avec amour : je le reconnais à son sourire (le comte de Maistre aurait dit : « à son abominable rictus »), à sa malice, à son génie, à ses passions, à ses délires ! Çà, voyons comment M. Arsène Houssaye a pu s'y prendre avec ce papillon, ce taureau, ce zéphir, ce volcan ? D'abord il l'a couronné roi. Rien que cela ?... Et pour qui donc gardes-tu les étoiles ? »

Feu Janin trouvait que le *Dieu Voltaire* eût été un titre beaucoup plus convenable.

« Le temps même, continue-t-il, le temps, ce grand destructeur, ajoute à ce royaume, à cette domination, à cette couronne. Voltaire est resté notre espoir, notre consolation, notre orgueil, notre père et notre mère (*sic*) ; il est tout pour nous, il est tout ce siècle, il est le monde !... Et plus nous sommes insultés par les

cuistres (ce saltimbanque du feuilleton appelait *cuistres* ceux qui défendent l'Évangile et la Croix), plus nous comprenons ce qu'il disait. « Je vous ai dé-« livré d'une bête féroce ! » criait-il. Non ! non ! il l'avait muselée à peine, et la bête féroce a brisé sa muselière (1). »

Ce gros littérateur craignait d'être dévoré par les catholiques, que ses discours, ses principes et le dégoût tenaient pourtant bien à distance.

Mais laissons feu Janin pour user des précieux renseignements que M. Arsène Houssaye daigne nous offrir.

D'abord il avoue la ruine à peu près complète des hôtes du philosophe, par ces paroles qu'il emprunte à la spirituelle médisance d'une contemporaine de Voltaire, madame du Deffand :

« Représentez-vous une maîtresse d'école (c'est d'Émilie qu'on parle), sans hanches, la poitrine étroite, avec de gros bras trop courts pour ses passions, des pieds de grue, deux petits yeux vert de mer et vert de terre, la lèvre plate et les dents clair-semées, qui veut être belle en dépit de la nature et de la fortune, car elle n'a pas toujours une chemise à se mettre sur le dos (2). »

Ce n'est pas flatteur, mais c'est très-net.

1. Préface du *Roi Voltaire*, pages 2 et 3.
2. *Le Roi Voltaire*, page 138.

En somme, la question de beauté, chez la marquise, n'a qu'une importance médiocre. Si on ne discute pas des goûts, c'est principalement dans le domaine de la passion.

M. de Voltaire avait, du reste, un motif plausible pour arrêter son choix sur une maîtresse d'école.

Il voulait étudier les sciences, afin d'émerveiller l'Europe et le monde par la profondeur de son esprit et la multiplicité de ses aptitudes.

Or, comme il dépassait la quarantaine, et que le peu d'agréments physiques dont l'avait doué la nature se fanaient de plus en plus chaque jour, il ne croyait pas devoir se montrer difficile. D'ailleurs, il trouvait commode, avec les mêmes déboursés, de rétribuer des fonctions doubles. Partout il eût payé les fournisseurs, et, chez le marquis, il économisait un maître de mathématiques.

C'était madame qui lui en tenait lieu.

Lancé au milieu de prodigalités inattendues, Harpagon s'efforçait de tromper son avarice par le calcul, et mettait la débauche elle-même en ligne de compte, pour équilibrer la dépense avec la recette.

Mais nous ne sommes pas au bout des intéressants détails fournis par M. Arsène Houssaye.

« Émilie, dit-il, qui savait déjà le latin, se mit à apprendre trois ou quatre autres langues. Elle tradui-

sit Newton, analysa Leibnitz, et concourut pour le prix de l'Académie. Voltaire ne voulut pas rester en arrière ; il se fit savant, presque aussi savant que sa maîtresse. N'est-ce pas un curieux spectacle que celui de ces deux amants, qui ne trouvent rien de plus beau que de se disputer sur des points de physique et de mathématiques ? »

Probablement aussi sur autre chose, car M. Arsène Houssaye ajoute :

« Leur amour éclatait le plus souvent en bourrasques, et, dans leur jalousie ou leur colère, ils allaient, le dirai-je ?... »

Dites, Monsieur, ne cachez rien.

« Ils allaient jusqu'à se battre. »

Oh !

« La bourrasque passée, les amants pleuraient comme des enfants taquins. M. du Châtelet survenait alors et les raccommodait avec effusion. »

Brave et digne homme !

« Un jour que la marquise cachait ses larmes, il lui dit :

« — Ce n'est pas d'aujourd'hui que Voltaire NOUS trompe.

« Un peu plus tard, il disait à Voltaire :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que ma femme NOUS trompe (1). »

1. *Le Roi Voltaire*, pages 140 et 141.

Est-ce assez clair? Est-ce assez dégagé d'ambages? Le lecteur honnête décidera quel est le plus ignoble des trois.

Comme on se l'imagine bien, l'espèce de dénonciation de l'époux troubla quelque peu le philosophe. Il eut, à partir de ce moment, l'oreille aux écoutes et l'œil au guet, pour tâcher de surprendre la coupable Émilie.

« Un soir, dit encore M. Arsène Houssaye, la sachant enfermée avec le mathématicien Clairault, sous prétexte de prendre une leçon de géométrie, il donna à la porte un si violent coup de pied, qu'il la jeta hors des gonds. La scène fut terrible ; l'amant foudroya le maître et l'écolière.

« Entrant, un autre jour, à l'improviste dans la chambre de madame du Châtelet, il trouva Saint-Lambert (1) à ses pieds.

« On avait oublié de fermer la porte.

« Voltaire ne fut pas moins foudroyant pour le poëte que pour le mathématicien. Il s'en alla commander des chevaux de poste. La marquise donna contre-ordre et monta à la chambre de Voltaire. Elle le trouva couché et malade. Il la battit.

« Néanmoins, ajoute M. Houssaye, il fut *magnanime* et pardonna.

1. L'auteur du poëme des *Saisons*.

« — Mais, dit le philosophe à Saint-Lambert, une autre fois, au moins, poussez le verrou (1) ! »

Telle est la peinture qui nous est faite du château de Cirey et de ses hôtes.

Si nous avions tracé nous-même un pareil tableau de mœurs, on aurait jeté les hauts cris. Nous ne sommes pas fâché que les couleurs aient été broyées par un autre, et qu'un partisan de l'homme ait tenu la palette.

« Au dire de Voltaire lui-même, écrit Louis Veuillot, dans *l'Univers* du 31 août dernier, le siècle où il a vécu et qui l'admira était la « chiasse des siècles ». Il faut oser reproduire son langage, le plus ordurier et le plus bas qu'on ait parlé. Et dans cette matière, dans cette « chiasse », rien n'est aussi bas que lui-même et ses amis.

« Cet homme et ceux qui l'entouraient étaient, de leur aveu répété cent fois, ce que l'on peut appeler de la vile canaille.

« Tous l'ont dit les uns des autres et d'eux-mêmes.

« Dans ce groupe toujours vivant pour la justice de Dieu, il n'y a rien d'honnête, ni même d'à peu près décent ; rien de ce qu'ils ont aimé et de ce qu'ils ont vanté ne supporte le regard. Rois, dames, valets

1. *Le Roi Voltaire*, pages 142 et 143.

et grands, rien n'apparaît, depuis les siècles chrétiens, qui soit plus profondément et plus universellement trempé d'ordure ; et le peuple, qu'ils avaient formé et déchaîné, dansa sur leurs tombeaux une sarabande qui n'eut pas sa pareille.

« Rien d'aussi grand que ce peuple ne s'était vu sur la terre, rien ne descendit si bas.

« Il fallait vraiment tomber du ciel pour se déformer à ce point.

« Après cent ans, le genre humain n'a aucun souvenir ni d'une pareille chute, ni d'une semblable déformation, ni d'une égale sottise, ni enfin d'un plus injurieux châtiment.

« Mais le comble de la risée et de l'horreur n'est pas le spectacle de l'état où cette flagellation nous a réduits : c'est la démence de l'adulation et de l'adoration dont elle est l'objet. Ces affreux petits sots qui s'aplatissent devant ces affreux coquins ; et dont toute l'ambition est d'imiter leur sottise et leur crime, c'est là véritablement ce qui n'a plus de nom dans aucune langue. Il faut garder le silence devant des choses tellement hideuses, qu'on ne peut plus même les déplorer, ni seulement les décrire.

« En violant toutes les lois de ce qui avait été jusqu'à lui la langue, la décence et le goût, Voltaire parvenait à trouver quelque mot pour dépeindre ses complices ; il n'en a point laissé contre ses imitateurs.

Son génie infernal ne put concevoir une humanité assez basse pour lui fournir des copistes. Il pouvait voir plus loin que lui, mais rien au-dessous de lui.

« Quelqu'un de la compagnie a dit le mot pour toute l'espèce :

« — C'est bien lui qui a fait tout ce que nous voyons, mais il n'a pas vu tout ce que nous faisons. »

XI

Une nièce de Jacques Callot. — Madame de Champbonin, dite *Gros chat*. — Le théâtre de Cirey. — Frédéric de Prusse et son ambassadeur. — Entrée en scène de madame Denis. — Voltaire négrier.

On a sur les maîtres de Cirey et sur leur entourage quantité d'autres détails, parmi lesquels nous allons faire un choix.

Une conteuse lorraine, madame de Graffigny, nièce de Callot, et passablement bavarde, a écrit une *Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet*, où elle brouille, dans un amalgame fantasque, louanges et critiques, flatteries et égratignures.

Ainsi, par exemple, à propos du luxe déployé à Cirey dans les appartements du philosophe et de la marquise, elle chante merveille :

« Voltaire a une chambre, tapissée de velours cramoisi, avec une niche de même (pour y loger quel saint?) à franges d'or; des encoignures de laque admirables, des porcelaines, une pendule soutenue par des marabouts d'une forme singulière, des choses

infinies dans ce goût-là, chères, recherchées, et surtout d'une propreté à baiser le parquet ; une cassette ouverte, où il y a une vaisselle d'argent, tout ce que le superflu, *chose si nécessaire*, peut inventer ; et quel argent ! et quel travail ! etc. »

L'appartement d'Émilie, « tout en jaune et bleu », la chambre de bains, le cabinet de toilette excitent à un si haut point son admiration, que « si elle avait un appartement comme celui-là, elle se ferait réveiller, la nuit, pour le voir ».

Puis elle ajoute, après s'être livrée à ces descriptions fantastiques :

« Tout ce qui n'est pas ici l'appartement de la dame et de Voltaire est d'une saloperie dégoûtante (1). »

Quelle chute !

Si l'on veut avoir la clé du contraste, il faut traduire ainsi la phrase :

« On a eu la grossière inconvenance de me loger, moi, la nièce du grand dessinateur, dans une sorte de galetas, où pénétrait la pluie, et où la rose des vents, au grand complet, vient me rendre visite. »

Notre Lorraine est sans fortune, son mari l'a abandonnée.

Personne, au château, ne se gêne pour elle, pas

1. *Vie privée*, page 23.

plus que pour madame de Champbonin, grosse femme rondelette, investie, à Cirey, de fonctions mal déterminées.

C'est une cousine de Voltaire, il l'appelle son *gros chat*.

Madame de Champbonin a un fils de dix-neuf ans, qui sert de copiste au philosophe, et sur la naissance duquel on glose. Pas n'est besoin de rechercher s'il y a calomnie, ou seulement médisance : les mœurs de Voltaire expliquent tout, et rendent tout possible.

Ces trois personnes forment le noyau d'une troupe théâtrale, tantôt comique et tantôt tragique, suivant la circonstance.

Les étrangers, de passage à Cirey, doivent, bon gré, mal gré, comme les hôtes habituels de la maison, se prêter à la fantaisie que le poëte eut constamment d'essayer ses œuvres dramatiques, en petit comité, avant de les livrer au jugement du public.

On les joue une fois, dix fois, et davantage, selon que l'auteur multiplie les corrections ou les retouches.

A quinze lieues à la ronde, les comédiens ambulants sont recrutés, par ordre de Voltaire, à mesure qu'ils se présentent, et on les paie pour séjourner au château, pendant un laps de temps convenu.

« Nous avons répété et joué, dit madame de Graffi-

gny, trente actes, tant tragédies et opéras que comédies, dans l'espace de vingt-quatre heures. C'est le diable, oui, le diable, que la vie que nous menons (1). »

Le frère de la marquise, l'abbé de Breteuil, vient quelquefois à Cirey.

Sa présence ne gêne personne. C'est un autre Châteauneuf, qui ne prêche ni la vertu, ni le repentir.

Clairvault et Maupertuis y sont reçus, moitié comme savants, moitié comme comédiens. On a pour eux des égards exceptionnels, parce qu'ils ont les bonnes grâces d'Émilie.

Sans cette condition préalable, Voltaire n'ose recevoir âme qui vive.

Il est bel et bien tyrannisé, le triste amoureux!

Nous reviendrons là-dessus, non pour le plaindre, mais pour montrer à quel point de stupide bassesse un philosophe libertin peut descendre.

Un jour, tout s'émeut au château.

La réjouissance éclate. Il y a fête et gala, pour accueillir, aussi triomphalement que possible, un envoyé de cet étrange personnage d'outre-Rhin, que l'histoire, on ne sait pourquoi, persiste à nommer le Grand.

1. Page 250.

Frédéric n'est encore que prince royal.

Mais il professe déjà pour les œuvres de Voltaire, surtout pour les poésies lubriques, une admiration qui frise le délire

En échange de son portrait, qu'il envoie au poëte, et d'une superbe écritoire, destinée à la « céleste amante », il réclame une copie de *la Pucelle*.

Quoi qu'on ait pu prétendre, et malgré les affirmations de la correspondance du philosophe lui-même, qui ment toujours, afin de dérouter au besoin les recherches judiciaires, — cette copie fut gracieusement octroyée au Prussien.

Si, depuis dix-huit mois, la marquise tient sous triple serrure le dangereux poëme, ce n'est point par un sentiment de réserve pudique.

Elle se met en garde contre les trahisons et les imprudences; mais elle trouve bon de se fier au *spirituel* et noble prince, qui a eu la galanterie de joindre au don de l'écritoire des vers de son cru, dans lesquels il lui décerne le titre de « Vénus-Newton ».

Impossible de résister à l'amabilité tudesque de ce compliment, qui peint, en deux mots, et dans leur parfait ensemble, les mérites érotiques et scientifiques de la dame.

Plus tard elle reviendra de cet excès d'enthousiasme.

L'ambassadeur de Frédéric se nomme Kairseling (1).

« Nous lui donnâmes une fête, dit Voltaire. Je fis une belle illumination dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise : l'*Espérance du genre humain* (2). »

Peu de temps après, Frédéric monte sur le trône.

Une correspondance active s'est établie déjà entre le monarque prussien et « l'ermite de Cirey », autre qualification spirituelle d'origine berlinoise.

Voltaire encense effrontément le nouveau roi. Il le proclame le « messie du nord » ; il l'appelle tour à tour Salomon, Trajan, Titus, Marc-Aurèle, — dût l'ombre du Régent s'en formaliser, — mais surtout Julien (3), à cause de l'impiété reconnue du personnage auquel s'applique la métaphore.

« Il m'écrit, dit fièrement Voltaire, comme Julien écrivait à Libanius (4). »

Pour l'irréligion et la dépravation de mœurs, prince et philosophe sont en pleine harmonie ; ils nagent côte à côte dans les mêmes eaux bourbeuses ;

1. C'était un demi-poëte, plus connu, en Prusse, sous le nom de *Césarion*. Il corrigeait les alexandrins de Frédéric, lorsqu'ils avaient treize ou quatorze pieds. Voltaire le remplacera bientôt à Berlin dans cet emploi de correcteur.

2. *Œuvres*, tome XL, page 50.

3. Julien-l'Apostat, pour lequel il a puisé, à Londres, une admiration sans bornes.

4. *Œuvres*, tome XL, page 50.

ils pataugent fraternellement dans la même fange.

A cette époque, c'est-à-dire en 1738, arrive tout à coup au château une nièce de Voltaire, que nous trouverons mêlée dorénavant à toute l'histoire de son oncle.

Le lecteur voudra donc bien nous permettre de lui présenter madame Denis.

C'est une petite femme lourde et mal taillée, dans le genre de la Champbonin, mais beaucoup plus laide, et dont le front et les joues offrent des teintes de couperose, mariées à des bourgeons, qui promettent de croître et d'embellir avec l'âge.

Voltaire a néanmoins pour elle un goût très-vif.

Dans une proposition, qu'il a faite récemment à cette agréable personne, encore demoiselle, de lui donner une dot de quatre-vingt mille livres, plus douze mille livres d'argenterie, à condition qu'elle épousera son copiste, le fils de *Gros chat*, et viendra se fixer à Cirey, il ne faut voir que les calculs de la débauche passée et de la débauche présente, luttant contre les résistances de l'avarice, et cherchant à tout concilier, au meilleur compte possible.

Mais la nièce ne veut rien entendre de cette oreille.

Habituée à une existence dissipée et tumultueuse, elle insinue délicatement à son oncle que, n'aimant pas la campagne, elle préfère ne recevoir que trente

mille livres de dot, et s'unir sans plus de retard à un commissaire des guerres, appelé Denis, qui lui procurera, dans les villes de garnison, une société nombreuse et une vie de son goût.

« En effet, écrit-elle plus tard à Thieriot, qui reçoit ses confidences, j'ai, à Landau, où nous sommes maintenant, quatre cents officiers à ma disposition, qui sont autant de complaisants, sur lesquels j'en tire une *douzaine d'aimables*, qui soupent souvent chez moi (1). »

Pour mieux décider le philosophe, elle lui affirme que ce mariage va la mettre en relations avec des personnes puissantes, qui obtiendront de Louis XV son rappel à Paris.

Voltaire donne son assentiment à l'hymen comme au plan d'intrigue.

Il sait que sa nièce compte agir par la coterie féminine, alors très-influente à la cour, et qu'elle peut réussir là même où ses amis, Richelieu, Villars et d'Argental, ont échoué.

En conséquence, il fait grand accueil au couple Denis, lorsqu'il débarque, vers la fin d'avril, au château de Cirey.

La nièce, qui a son idée fixe, et qui compte bien rattraper, d'une façon ou de l'autre, les cinquante

1. Lettre du 10 mai, *Recueil* de 1820, page 288.

mille livres lâchées sur le chiffre de la dot, se prend à pleurnicher et à feindre le désespoir, à l'aspect de la retraite où vit son oncle, « solitude effrayante pour l'humanité, à quatre lieues de toute habitation, dans un pays où l'on ne voit que des montagnes et des terres incultes. Est-ce là que doit vivre le plus grand génie du siècle, abandonné de tous ses admirateurs, n'ayant presque jamais personne de Paris (1) ? »

A force de doléances et de grimaces, elle arrive à convaincre Voltaire qu'il doit au plus vite s'organiser, dans la prévision de l'avenir, et avoir un logement à Paris, où il pourra descendre d'un moment à l'autre.

Elle lui prouve que ce logement est nécessaire à ceux qui prennent en main ses intérêts en son absence : à l'abbé Moussinot (2) d'abord, chargé de faire le brocantage des tableaux pour le compte du philosophe, et qui ne sait plus où les mettre ; puis à Thieriot et à Berger, qui s'occupent de ses prêts et de ses rentes, et qui auront ainsi un centre d'action convenable, où elle, madame Denis, sera la surveillante attentive de leurs opérations et de leurs démarches.

1. Même lettre que ci-dessus.

2. Chanoine du chapitre de Saint-Merry, prêtre singulier, qui tenait la caisse des Jansénistes, et recevait des fonds de Voltaire pour tripoter, en son lieu et place, à Paris, et entreprendre toutes sortes d'affaires véreuses.

La fine mouche se fait délivrer plein pouvoir, et, un mois après, le logement est retenu, rue Traversière.

Son oncle ne doit pas l'occuper de si tôt, qu'importe ? Cela va permettre à madame Denis d'avoir un pied-à-terre dans la capitale, de l'habiter régulièrement, pendant la saison d'hiver, et d'y mener bon train la joie et le plaisir, au moyen d'une pension, dont on fixe le chiffre, et qu'elle parvient, avec le temps et les caresses, à faire porter au taux respectable de cent louis par mois.

Voltaire trouve parfaitement son compte à tout cela.

Cette espèce d'agence parisienne va lui permettre de cacher à la marquise et à M. du Châtelet de nouvelles opérations financières, très-criminelles, mais extrêmement lucratives, et dont Émilie et son époux abuseraient sans aucun doute, le jour où ils en auraient connaissance.

Il ne veut pas que les emprunts du mari, d'une part, et, de l'autre, la toilette et les écrins de madame escomptent démesurément les bénéfices qui l'attendent.

Mais, avant d'aller plus loin, il faut qu'un journal moderne, appelé *le Siècle*, courbe la tête et se voile la face.

Car, il y a quelques années, — on n'en a pas perdu le souvenir, — cette feuille impudente réclama

le denier du peuple pour élever une statue à Voltaire, au nom des principes de liberté et d'émancipation.

Eh bien ! c'était à VOLTAIRE NÉGRIER, que *le Siècle* devait décerner cet hommage public !

Oui, Voltaire, le philosophe prétendu démocrate, l'irréconciliable ennemi de tous les jougs, le poëte si éloquent dans ses épîtres contre l'esclavage, Voltaire décida, un jour, dans sa conscience de gredin, qu'il était juste et rationnel de gagner plus de six cent mille livres, en faisant la traite des nègres.

Retirant une moitié des fonds qu'il avait à la Compagnie des Indes, il les plaça dans la spéculation d'un armateur de Nantes, qui frêtait des navires et les envoyait, sur le rivage d'Afrique, prendre et embarquer de fortes cargaisons de noirs, destinés à être vendus à New-York.

N'hésitant pas à joindre l'hypocrisie à cette avidité monstrueuse, il écrivait à son associé :

« Je me félicite avec vous de l'heureux succès du navire le *Congo,* arrivé si à point sur la côte africaine pour *soustraire à la mort* tant de malheureux nègres. Je sais que les noirs, embarqués sur vos bâtiments, sont traités avec autant de *douceur* que d'*humanité* (ils étaient entassés à fond de cale comme des bestiaux), et, dans une telle circonstance, je me réjouis d'avoir fait une *bonne affaire,* en même temps qu'une *bonne action.* »

Qu'en dites-vous ?

Comme toujours, chacun peut remonter aux sources.

On trouvera dans le recueil biographique de Michaud (article *Raynal*) la confirmation de l'histoire qu'on vient de lire.

Et, quand les preuves sont ainsi faites, quand tous les crimes sont connus, d'insolents folliculaires osent présenter ce bandit au peuple comme un apôtre de la liberté ; ils parlent de lui décerner un hommage public.

Allons donc !

Un pilori, soit.

Qu'on y attache le buste de Voltaire, et que la France ordonne à tous ses enfants, depuis le premier citadin de ses villes jusqu'au dernier paysan de ses hameaux, de souffleter l'ignoble image et de la couvrir de boue.

Voilà le centenaire de l'homme tel qu'il faut le comprendre et l'exécuter.

XII

Créances entre bonnes mains. — Premiers chapitres de l'*Essai sur les mœurs*. — Fuite en Hollande. — Instincts tyranniques de la marquise. — Elle remet son philosophe sous clé. — Le journaliste Desfontaines. — Voltaire prête aux autres l'infamie de ses vices.

Beaucoup de lettres de la même époque nous annoncent que M. de Voltaire, ami de la *douceur* et de l'*humanité* pour les esclaves, dont la vente lui rapportait de si honnêtes bénéfices, traitait comme des nègres les blancs qui hésitaient à lui payer leur dette, avec les intérêts usuraires, dont il n'était pas chiche.

« D'Hombre a fait banqueroute. Il me doit quinze cents livres, et il vient de faire un contrat avec ses créanciers, que je n'ai pas signé. Parlez à un procureur, et qu'on m'exploite ce drôle, dont je suis très-mécontent (1). »

« Si M. de Baranne ne me rend pas les deux mille francs, il ne faut pas le ménager ; je vous le recom-

1. *Correspondance*, décembre 1737.

mande auprès du lieutenant civil. M. de Gennes est fermier général. S'il ne me paye pas, c'est très-mauvaise volonté, à quoi la justice est remède. Sa réponse doit être une lettre de change pour paiement complet, ou c'est à un huissier de faire toutes les *honnêtetés* de cette affaire (1). »

Il exécutait ses débiteurs sans merci ni trêve.

Les grands seuls obtenaient parfois du répit et quelques égards, surtout lorsqu'ils menaçaient le créancier de lui apprendre la patience à coups de bâton : là-dessus notre philosophe était assez prémuni par le souvenir pour ne pas trop les pousser à bout. Il arrangeait la chose, en criant misère, et en se donnant ainsi un prétexte de doubler l'usure.

Débiteurs et créancier se trouvaient alors satisfaits.

Voltaire ne s'occupa jamais que de trois choses avec passion, nous pourrions dire avec frénésie : il entassa l'or par les moyens les plus illicites, consacra cet or à une vie honteuse, et s'efforça de justifier sa débauche et ses vices, en attaquant la religion pure et sainte qui les frappe d'anathème.

Il composa, au château de Cirey, *Alzire*, *le Mondain*, *Mérope*, *Mahomet*, *l'Enfant prodigue*, *le Préservatif*, le *Discours sur l'homme*, la *Philosophie de Newton*, etc.

1. *Correspondance*, mars 1738.

Ce fut là qu'il commença, en outre, cet odieux *Essai sur les mœurs*, où il soufflette l'histoire à chaque page, dénature insolemment les faits, déploie la partialité la plus révoltante, et traite les nations chrétiennes, surtout la France, avec une aigreur inouïe, sans respect, sans vérité, sans justice.

Préférant de lâches apostats aux princes amis de la doctrine évangélique, il envenime les actions de ces princes, il exagère leurs écarts.

Son but est principalement de diffamer l'Église, et de la transformer en une secte, toute de politique et de passion, à laquelle il impute les cruautés des conquérants du Nouveau-Monde, quand il est notoire qu'elle les a condamnées par les sentences les plus sévères et par des bulles apostoliques sans nombre. Il attaque les évêques, les conciles, la confession (très-gênante pour lui et pour ses pareils), la divinité du Christ, la morale des Livres saints, et pose, d'un bout à l'autre de son œuvre, ces hideux principes qui devaient servir plus tard à renverser tout à la fois vérité, justice, autel et trône.

Ce livre ne fut pas alors publié intégralement, et même il ne devait paraître, dans son impiété bien complète, que trente ans plus tard, c'est-à-dire lorsque, d'année en année, Voltaire y eut dégorgé tout son fiel, et distillé de page en page tous ses poisons.

Mais la copie de quelques chapitres, confiée à

Thieriot, lors d'un voyage qu'il fit à Cirey, courut les cercles de la capitale, et fut montrée aux ministres.

On conçoit que cela n'était pas de nature à faire révoquer l'ordonnance d'exil, sous le coup de laquelle on tenait toujours l'auteur.

Apprenant qu'un nouvel orage se forme (1), Voltaire ne croit pas devoir se fier plus longtemps au voisinage protecteur de la Lorraine, attendu que le roi Stanislas, sincère et fervent catholique, peut fort bien prêter l'oreille à une demande d'extradition.

C'est l'avis de madame du Châtelet, qui propose une fuite en Hollande, et compte y accompagner le philosophe.

Voltaire l'en dissuade et la conjure de rester en France pour le protéger contre le mauvais vouloir de ses ennemis.

La vérité est qu'il est excédé du caractère difficile et du despotisme de « Vénus-Newton », qui, depuis deux ans, lui cherche noise, au sujet de ses productions poétiques et autres, et veut à toute force le réduire à la portion congrue de la science.

Écoutons, à ce propos, quelques-uns des méchants, mais très-véridiques bavardages de madame de Graffigny.

1. *Le Mondain* avait déjà soulevé les premières nuées de cet orage.

« Cette pécore, dit-elle, mettait le *Siècle de Louis XIV* à l'index, et ne voulait pas que Voltaire l'achevât, parce que, n'aimant que la géométrie et ignorant tout le reste, elle tenait à le ramener absolument à ses goûts.

« Il disait lui-même qu'Émilie ne regardait l'histoire que comme des *caquets*, et qu'elle parlait de Tacite comme une *bégueule*.

« Le poëte avait beau regimber contre la savante :

« — Eh ! ma foi, laissez là Newton, ce sont des rêveries, vivent les vers !

« Mais la savante n'en persécutait que davantage le poëte pour le ramener des vers à Newton. Je le plains vraiment, ce pauvre *Nicodème*, puisque sa *Dorothée* et lui ne peuvent s'entendre.

« A peine ose-t-il recevoir au château ceux qui déplaisent à Émilie.

« Dès qu'il est entré en conversation avec eux, un laquais l'appelle au nom de la dame. Alors des querelles s'engagent. Dorothée, pâle de colère et les yeux enflammés, agonise Nicodème qui ne se possède plus et sort de fureur. On se réconcilie ensuite jusqu'à manger dans la même cuiller (1). »

Dans ses *Mélanges*, madame Necker raconte une autre scène violente, soulevée pendant qu'on était à table.

1. *Vie privée,* pages 27, 44, 100, 161, 270 et 271.

« Le poëte saisit un couteau et menaça la marquise.

« — Ne me regarde donc pas tant, lui dit-il, avec tes yeux louches et hagards (1) ! »

Presque heureux d'échapper à ces désagréables épisodes de son mariage philosophique, Voltaire prend donc tout seul la route de Hollande, et priant *Gros chat* de consoler madame du Châtelet.

Celle-ci, nous devons le dire, est plus affligée que lui, et prend au sérieux le rôle d'apaisement dont il l'a chargée. Elle part pour Paris et voit les ministres ; elle intrigue, elle supplie, elle s'efforce de présenter son amant comme une victime de la trahison des uns et de la jalousie des autres.

Mais on apprend tout à coup que Voltaire qui habite Amsterdam, sous le nom de comte de Révol, se dispose à y publier sa *Philosophie de Newton*.

Il en a expédié un chapitre manuscrit à Frédéric, en lui écrivant qu'il lui donne « la primeur d'une *métaphysique*, d'autant plus raisonnable, qu'elle ferait brûler son homme ».

Or Frédéric, qui ne compte pas la discrétion au

1. Tome II, page 60. —Paris, 1798. —Madame Necker confirme une des anecdotes édifiantes de M. Arsène Houssaye, et ajoute : « Quelquefois c'était la jalousie qui allumait la guerre, comme le jour où l'amant, dans un accès de fureur, enfonça du pied la porte d'une chambre où Émilie et Clairault étaient trop fortement occupés de la solution d'un problème. »

nombre de ses trop rares vertus, montre à plusieurs philosophes de Berlin le manuscrit de Voltaire ; et, comme la Chétardie, ambassadeur de France en Prusse, a mission de tout voir et de tout connaître, il ne tarde pas à être instruit de la chose, et en donne avis à son gouvernement.

Nouvelles récriminations du ministère, et nouveaux embarras.

La marquise est désolée.

« Confier ce manuscrit à un inconnu, et *prince !* s'écrie-t-elle, quand il aurait dû le refuser, même à un ami de vingt ans. Je ne puis voir, sans une douleur bien amère, qu'une CRÉATURE SI AIMABLE DE TOUT POINT (le couteau et les *yeux louches* sont oubliés) veuille se rendre malheureuse par des imprudences inutiles, et qui n'ont pas même de prétexte. Il faut à tout moment le sauver de lui-même, et j'emploie, depuis trois grandes années, plus de politique pour le conduire, que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la chrétienté dans ses fers ! »

Grosse phrase bien impie pour conclure, après avoir blâmé le philosophe de mettre ses impiétés trop à jour. Rien de plus simple : on prêche la prudence, et l'on garde ses convictions.

La charmante femme est logique.

Mais elle ne décide pas les ministres à rappeler Voltaire.

Quelques années plus tard, madame Denis sera plus heureuse et fera pleuvoir sur le philosophe les bonnes grâces de Versailles.

Pendant qu'Émilie pleure et se lamente, notre homme vagabonde en Hollande ou en Belgique. Il fait jouer son *Alzire* à Amsterdam, à Bruxelles, à Anvers, et recueille partout des ovations qui achèvent de plonger cette pauvre marquise dans l'angoisse.

« Ah ! s'écrie-t-elle encore, quel chaos de gloire, d'ignominie (elle a quelquefois le mot juste, cette chère physicienne), de bonheur et de malheur ! Heureuse, heureuse l'obscurité ! »

Pour comble de désespoir, elle reçoit une lettre où Voltaire l'appelle *Madame*.

C'en est fait, son amant lui échappe. Quel monstre ! « Il est encore plus coupable envers moi qu'envers le ministère. Avoir à se plaindre de lui, c'est affreux ! » Elle n'a rien à se reprocher, « elle est malade, elle en mourra ! »

Toutefois, en attendant, la dame ne perd pas la tête. Elle s'efforce de rallier à sa cause tous ceux qui ont l'oreille du philosophe.

Ceux-ci écrivent à Voltaire qu'il a eu tort de dépouiller son incognito et de faire jouer ses pièces à l'étranger, avec tant d'éclat. On suit ses traces, on a l'œil sur toutes ses démarches ; il finira, s'il n'y prend garde, par tomber dans quelque piége. Le

mieux serait de se soustraire à la curiosité publique d'échapper aux indiscrétions des journaux, et de revenir mystérieusement à Cirey, où se trouvent ses véritables amis. On le cachera soigneusement, on répandra partout le bruit qu'il est en Prusse ou en Angleterre.

Le hasard veut que madame Denis donne à son oncle un conseil analogue.

Ne faut-il pas qu'elle sache où le prendre ? On ne court pas ainsi le monde, quand on a des intérêts de fortune à débattre. Bien des affaires périclitent. Thieriot et Berger ne lui semblent pas sûrs (1), et ils ne demandent probablement qu'à pêcher en eau trouble.

Décidément la marquise triomphe.

Son cher philosophe lui revient, à demi mort de peur et très-penaud.

1. Thieriot surtout, qui était fortement soupçonné d'avoir autrefois détourné à son profit une somme importante, provenant de souscriptions à *la Henriade*. Il dit à Voltaire que cette somme lui avait été dérobée dans une église. Le philosophe le crut et se consola par une boutade impie. « C'est bien fait ! lui écrivit-il ; que cela vous apprenne à ne plus aller à la messe ! » Moins crédule, madame Denis surveilla Thieriot, le surprit la main dans le sac, et lui enleva momentanément la confiance du maître. Thieriot, pour se venger, prit ouvertement contre Voltaire le parti du journaliste Desfontaines, dans un débat que nous verrons tout à l'heure. Cette désertion rendit l'amant de la marquise presque fou de colère. Plus tard, Thieriot fut *généreusement* pardonné, car il avait trop de secrets à Voltaire, pour que celui-ci ne le ménageât point. D'ailleurs, « querelle de coquins ne dure pas. »

Elle a donc la satisfaction de remettre sous clé « du Châtelet II », comme on disait plaisamment au café de la Croix de Malte.

Pendant l'espace de deux ans, Voltaire disparaît comme une muscade.

Les uns le croient caché à Paris, les autres affirment qu'il est à Berlin. Quelques-uns, se prétendant mieux informés, soutiennent qu'il est retourné à Londres, chez Bolingbroke, et personne ne s'avise de l'aller prendre dans sa retraite même, d'où, neuf mois auparavant, il a cru devoir déguerpir, comme étant celle qui lui paraissait la plus dangereuse.

Seuls, avec la marquise et *Gros chat*, madame Denis et l'abbé Moussinot sont dans le secret.

Les lettres qu'on adresse de Paris à Voltaire sous des pseudonymes convenus prennent des détours invraisemblables, qui trompent la curiosité et déroutent la surveillance.

Cependant, alors même, éclate une guerre furieuse entre le journaliste Desfontaines et le reclus de Cirey.

Deux articles du premier sur la *Philosophie de Newton* mettent Voltaire en rage, et il prétend que « l'impur folliculaire », — c'est ainsi qu'il désigne son critique, — ayant autrefois réclamé de lui quelques services, s'est interdit, par cela même, de parler de ses œuvres autrement qu'avec éloge.

Sans plus de retard, l'abbé Moussinot reçoit de Cirey une avalanche d'horreurs contre Desfontaines, avec ordre de les publier dans *le Mercure*.

Il est bon d'en citer quelques-unes, pour montrer comment M. de Voltaire entendait la polémique et la riposte.

Les vers suivants sont extraits de son épître sur *l'Envie :*

Cent fois plus malheureux et plus infâme encore
Est ce vil gazetier, que l'intérêt dévore,
Qui vend au plus offrant son encre et ses fureurs,
Méprisable en son goût, détestable en ses mœurs ;
Médisant, qui se plaint des brocards qu'il essuie;
Satirique ennuyeux, disant que tout l'ennuie,
Criant que le bon goût s'est perdu dans Paris,
Et le prouvant très-bien par ses propres écrits.
Hélas ! quel est le fruit de tes cris imbéciles !
La police est sévère, on fouette les zoïles.
Chacun avec mépris se détourne de toi ;
Tout fuit, jusqu'aux enfants, et l'on sait trop pourquoi (1).

Desfontaines protesta par un article calme et dédaigneux (2), ce qui fut pour Voltaire un motif d'appuyer de plus en plus sur la corde ignoble.

Pour l'amour antiphysique,
Desfontaines flagellé

1. *Œuvres*, tome XII, page 66.
2. Il aurait dû continuer de répondre dans ce sens, et ne pas se laisser entraîner à écrire la *Voltairomanie*. Quand on a les honnêtes gens pour soi, lutter d'injures avec un homme de l'espèce de Voltaire, est une maladresse. On ne fait qu'éterniser la boue dans laquelle se vautre le pourceau qui vous éclabousse.

A, dit-on, fort mal parlé
Du système newtonique.
Il a pris tout à rebours
La vérité la plus pure,
Et ses erreurs sont toujours
Des péchés contre nature (1).

« Suivait, dit l'abbé Maynard, un conte hideux, *Desfontaines et le Ramoneur*, servant d'introduction au *Préservatif*, avec une estampe, qui représentait le critique à genoux, recevant le fouet de la main d'un homme vigoureux. Au-dessus, sur un nuage et entre deux Amours, dont l'un avait renversé son flambeau, paraissait Vénus, présidant à l'exécution, et se vengeant ainsi des outrages faits à son culte (2). »

On lisait au bas de l'estampe :

Jadis curé, jadis jésuite,
Il devint auteur parasite,
Et le public en fut lassé.
Pour réparer le temps passé,
Il se déclara sodomite.
A Bicêtre il fut bien fessé :
Dieu récompense le mérite.

Avant de confier au *Mercure* la publication de ces jolis morceaux, Voltaire avait publié déjà une ode sur *l'Ingratitude*, enjolivée des strophes que voici :

1. *Œuvres*, tome XIV, page 376.
2. Tome I, page 269.

Quel monstre plus hideux s'avance ?
La nature fuit et s'offense
A l'aspect de ce vieux giton ;
Il a la rage de zoïle,
De Gacon l'esprit et le style,
Et l'âme impure de Chausson.

C'est Des Fontaines, c'est ce prêtre,
Venu de Sodome à Bicêtre,
De Bicêtre au sacré vallon.
A-t-il l'espérance bizarre
Que le bûcher qu'on lui prépare
Soit fait des lauriers d'Apollon ?

Il m'a dû l'honneur et la vie,
Et, dans son ingrate furie,
De Rousseau (1), lâche imitateur,
Avec moins d'art et plus d'audace,
De la fange où sa voix coasse
Il critique son bienfaiteur.

Posons d'abord en principe que « critiquer son bienfaiteur », quand il y a chez ce dernier scélératesse reconnue et dépravation flagrante, n'est pas un acte blâmable. C'est l'accomplissement d'un devoir. La critique loyale et appuyée de preuves n'a jamais été de l'insulte.

Le journaliste ne pouvait, d'ailleurs, être soupçonné d'ingratitude.

Il avait loué, — beaucoup trop loué, — *la Henriade*,

1. Inutile de faire remarquer qu'il s'agit toujours de Jean-Baptiste Rousseau, chrétien plein de zèle, révolté par les blasphèmes de Voltaire, et qui l'avait justement stigmatisé.

et prôné le succès d'*Alzire* et de *la Mort de César ;* mais sa conscience lui interdisait d'approuver les doctrines impies du dernier ouvrage du philosophe.

A cet égard donc, il trouva juste de formuler son opinion.

Là fut le crime.

Personne, du reste, n'ignore aujourd'hui que Voltaire seul et son noble protecteur Frédéric de Prusse tombent directement sous le coup de la honteuse accusation lancée contre Desfontaines d'abord, puis contre Jean-Baptiste Rousseau, contre Nonnotte, contre Fréron, et en général contre tous ceux qui repoussaient les immondices littéraires et les excréments philosophiques, dont son Ignominie du Châtelet II empestait le dix-huitième siècle.

Constamment, partout et toujours la tactique du sale écrivain fut de prêter à ses adversaires, les moins suspects d'immoralité, ses vices hideux et son opprobre personnel.

Si on avait pu le croire, c'était, en effet, le moyen le plus sûr de les déshonorer dans le présent comme dans l'avenir.

XIII

Une détermination qui ne relève pas l'homme. — Son Éminence le cardinal-ministre pris au piége. — *L'anti-Machiavel.* — Impostures sur impostures. — Où Frédéric de Prusse montre fort peu d'esprit et pas du tout de conscience.

Nous entrons dans cette période de l'histoire de Voltaire, qu'on peut appeler plus particulièrement la période de l'hypocrisie.

Il est piqué au vif de s'entendre dire et redire par la « céleste amante » qu'il est l'artisan de sa propre infortune : reproche qu'elle ne manque jamais de lui jeter à la face, lorsqu'il déplore les ennuis de l'isolement, ce qui lui arrive plus d'une fois le jour.

D'autre part, les lettres de madame Denis le harcèlent et le bouleversent.

Abordant un autre ordre d'idées, tout en lui reprochant aussi d'annuler par ses continuelles imprudences les démarches tentées auprès du pouvoir, sa nièce lui affirme qu'un poëte illustre de son espèce, un génie de sa trempe, déshérité des moindres faveurs,

quand il a le droit d'aspirer aux plus flatteuses, va très-certainement passer pour un sot, puisqu'à l'approche de la cinquantaine, et au mépris de toutes les convenances littéraires, il n'est pas même académicien.

Ce dernier trait fait bondir le philosophe.

Il prend aussitôt la détermination, non pas de s'amender sérieusement, — une idée de ce genre ne peut guère lui entrer dans l'esprit, encore moins dans le cœur, — mais de tromper la surveillance des hommes religieux, de les amadouer par la ruse et de les amener à une trêve.

Pour cela que faut-il faire ?

Eh ! mon Dieu, presque rien : cacher quelque temps et tenir en réserve les armes empoisonnées, qu'il continue de fourbir contre le Christ et contre l'Église. Il saura bien les retrouver plus tard et recommencer l'attaque avec un surcroît de violence.

Madame Denis et la marquise applaudissent à l'habileté de ce plan.

Ce sont deux femmes de tête et de judicieux conseil, au point de vue diabolique des choses.

Une fois la résolution bien arrêtée, on décide qu'il faut retourner secrètement à Paris, où d'adroits et puissants complices, découragés depuis quelque temps, Richelieu, Brancas, Villars, d'Argental et autres, ne manqueront pas d'approuver à leur tour le plan du

philosophe, et l'aideront à dresser ses embûches, à diriger ses manœuvres.

Le vieux cardinal de Fleury, ministre de Louis XV, depuis de longues années déjà, est le premier qui se laisse prendre au piége.

On lui a tendu comme appât *l'Anti-Machiavel.*

Une œuvre d'origine prussienne.

C'est toute une aventure, sur laquelle nous aurons à fournir tout à l'heure de curieux détails, et dont Voltaire profita pour se mettre en relief, — moralement parlant, s'il vous plaît !

Patience, et ne criez pas à l'impossible.

Sans accorder tout d'abord au philosophe une protection directe, Fleury lui fait savoir que, s'il ne donne à l'avenir aucun motif de plainte et ne s'expose point à d'autres poursuites, ni le ministère, ni le parlement ne l'inquièteront plus : l'éponge sera passée complétement sur ses anciens méfaits.

Ici, comme les gens sensés le comprennent déjà, les calculs du diplomate ont endormi la conscience du prêtre.

Fleury s'imagine qu'un jour les intimités de Voltaire à la cour de Prusse pourront être utiles au cabinet, dont il conserve, depuis quatorze ans la direction. Beaucoup de personnes de son entourage l'entretiennent dans cette pensée, qui n'est pas heureuse, mais qui surtout manque de prudence, puisqu'elle le pousse

à nouer avec le philosophe des relations plus ou moins suivies.

On ne fréquente point un lépreux, et l'on n'a garde de lui toucher la main, sans être sûr de sa guérison.

En ce temps-là, que de cerveaux désorganisés au point de vue moral ! Que d'intelligences trébuchantes en religion comme en politique! Que de faux pas annonçant le casse-cou prochain, c'est-à-dire la chute du pays tout entier dans l'abîme !

Deux ou trois flagorneries rimées, quelques épîtres pleines de bassesse, dont la rédaction ne coûte rien au nouveau Tartufe, et dont la lâcheté même et le mensonge lui semblent amusants, suffisent pour faire oublier les *Lettres anglaises* à un prince de l'Église, et *la Pucelle* à un ministre du roi de France.

Maintenant voici l'histoire annoncée.

Le 3 février 1740, Frédéric, qui n'est encore que prince royal, envoie au philosophe le manuscrit d'un ouvrage composé dans ses loisirs forcés de Potsdam, et où il combat à sa manière, c'est-à-dire avec une forte pesanteur d'esprit et une grâce de style très-médiocre, les détestables principes de gouvernement du secrétaire de la République florentine.

A la réception de ce manuscrit, Voltaire se livre à un enthousiasme de commande, et se met à chanter

à pleins poumons les louanges du prince dans *le Mercure.*

Cela devient un événement.

Toute l'Europe sait bientôt que le philosophe est chargé de faire imprimer le livre, et d'en publier du premier coup trois éditions, à Paris, à Londres et en Hollande.

Une œuvre à peu près morale, issue du cerveau d'une prince, œuvre dont il lui suffira de nettoyer la forme littéraire, et dont il va partager la gloire, quelle chance pour la réussite de ses projets personnels, quel honneur pour la philosophie, quelle surprise pour le monde entier !

Frédéric lui écrit :

« Je parle trop librement de tous les rois pour permettre que *l'Anti-Machiavel* paraisse sous mon nom. Ainsi j'ai résolu de le faire imprimer, après l'avoir corrigé, comme l'ouvrage d'un anonyme. Faites donc main basse sur toutes les *injures* que vous trouvez suspectes, et ne passez pas de fautes contre la pureté de la langue. »

Et Voltaire de répondre, courrier pour courrier :

« Je vous demande en grâce la permission de faire la préface et d'être l'éditeur de ce catéchisme des rois et de leurs ministres .»

La requête est favorablement accueillie.

Aussitôt le philosophe et madame du Châtelet de

courir la poste vers les frontières de l'Est : ils comptent se rencontrer quelque part avec le prince, soit en Belgique, soit en Hollande.

De Bruxelles, Voltaire écrit à La Haye au libraire Van Duren.

Il l'engage à venir le trouver. Un arrangement se conclut entre eux pour l'impression, et l'affaire du livre marche grand train.

Mais, — voyez à quoi tiennent les convictions humaines en général, et celles d'un prince en particulier ! — le père de Frédéric vient à mourir, et l'auteur de *l'Anti-Machiavel*, une fois sur le trône de Prusse, ne se montre plus d'humeur à poursuivre la publication.

Ou, s'il n'avoue pas encore précisément sa répugnance, il prie du moins Voltaire de lui rendre le manuscrit, sous prétexte d'y opérer des corrections et des coupures.

Il ne fallait pas une grande perspicacité pour trouver le sens de l'apologue.

Tenu fortement en bride par l'autorité paternelle, Frédéric n'a pas eu d'autre but que de faire de l'opposition par système, et de s'élever contre une tyrannie dont il sentait le joug, pour mieux grouper autour de sa personne les mécontents et les persécutés.

Son livre, où il préconise une politique d'agneau,

ment au caractère véritable de l'auteur et condamne ses plans futurs, comme, du reste, il nous le fera bien voir.

Hier *l'Anti-Machiavel* avait sa raison d'être, il ne l'a plus aujourd'hui.

En conséquence, le nouveau roi juge à propos de suspendre l'impression, que le prince royal a autorisée.

Plus hypocrite et plus menteur que lui, Voltaire devine que le jeu change, et que Frédéric va brouiller les cartes.

Or cela ne peut plus lui convenir, après le tapage suscité au sujet de l'œuvre. Il a promis à l'Éminence de Versailles de lui en adresser plusieurs exemplaires ; tous ses amis ont reçu la même promesse, et la secte philosophique prône déjà l'ouvrage dans tous les journaux et dans tous les cercles parisiens.

Donc il répond qu'il est trop tard, et que le libraire ne veut pas se dessaisir.

Mais Frédéric insiste, ordonne ; il va se fâcher peut-être. Voltaire alors feint l'obéissance ; il se rend à La Haye, d'où il écrit au roi la lettre que nous allons reproduire.

Plusieurs historiens regardent cette lettre comme sérieuse et vraie, dans tout ce qu'elle allègue, et leur crédulité nous semble excessive ; car l'imposture s'y

trahit à chaque ligne, et frappe le lecteur le moins doué de clairvoyance.

Bien que la missive soit un peu longue, il est bon de la donner tout entière, comme spécimen de cette fourberie insolente que déploya constamment le philosophe, dans les grands comme dans les petits embarras, que lui suscitait sa mauvaise foi.

Sûr du peu de finesse du Prussien, il ne se gêne pas, et laisse courir sa plume au galop dans l'absurde.

« La première chose que je fis, en arrivant à La Haye, dit-il, fut d'aller chez le plus retors et le plus madré libraire du pays, qui s'est chargé du livre en question. J'avais déjà fait sonder ce hardi fourbe (pourquoi *fourbe*, puisqu'il y a marché conclu ?) et j'avais envoyé en poste un homme (le plus sûr, en pareil cas, est de prendre la poste soi-même), qui, par provision, devait au moins retirer, sous des prétextes plausibles, quelques feuilles du manuscrit, lequel n'était pas à moitié imprimé, car je savais bien que mon Hollandais n'entendrait à aucune proposition (qui a pu faire croire cela à M. de Voltaire ?). En effet, je suis venu à temps. Le scélérat (pourquoi *scélérat ?* Ce libraire est strictement dans son droit) avait déjà refusé de rendre une seule page (parbleu ! à un inconnu qui arrive en poste). Je l'envoyai chercher, je le sondai, je le tournai dans tous les sens ; il

me fit entendre que, maître du manuscrit, il ne s'en dessaisira jamais pour quelque avantage que ce pût être (à d'autres ! offrez-lui l'équivalent des bénéfices que l'opération peut avoir en perspective, et tout sera dit), qu'il avait commencé l'impression, et qu'il la finirait. »

Or M. de Voltaire sent que le récit s'embrouille, et qu'il va lui être impossible de conclure.

La scène change donc du tout au tout. Il déclare à ce *fourbe* « qu'il vient seulement pour faire au manuscrit quelques corrections (et il ne l'a pas dit tout de suite ; il a trouvé plus sage d'éveiller le soupçon et de faire naître la crainte par d'inconcevables préliminaires). — Très-volontiers, répond Van Duren. Si vous voulez venir chez moi, je vous confierai généreusement l'ouvrage feuille à feuille (*généreusement*, le *scélérat* plaisante) ; vous corrigerez ce qu'il vous plaira, enfermé dans ma chambre, en présence de ma famille et de mes garçons (tout ce monde pour veiller sur une *simple feuille ?*). J'acceptai son offre ; j'allai chez lui, et je corrigeai en effet quelques pages, qu'il reprenait à mesure, et qu'il lisait pour voir si je ne le trompais pas. Lui ayant inspiré par là un peu moins de défiance et ayant obtenu six chapitres à la fois (d'une feuille à *six chapitres*, la transition est violente) pour les corriger, je les ai raturés de façon et j'ai écrit dans les interlignes de si horribles galima-

tias, des coq-à-l'âne si ridicules (ah ! ça, il n'y avait donc plus ni libraire, ni garçons, ni famille, pour exercer un peu de surveillance?) que cela ne ressemble plus à un ouvrage. On fait sauter son vaisseau en l'air, pour n'être pas pris par l'ennemi (notez que le vaisseau n'a pas sauté le moins du monde). J'étais au désespoir de sacrifier une si belle œuvre (elle n'a point été sacrifiée ; Voltaire avait d'ailleurs, un double du manuscrit) ; mais enfin j'obéissais au roi que j'idolâtre, et je vous réponds que j'y allais de bon cœur. Qui est bien étonné à présent et confondu? c'est mon vilain... »

Quel amas d'invraisemblances et de sottises !

Disons, cette fois, sans parenthèses, que, si les choses se fussent passées de la sorte, Van Duren eût prestement saisi le bâton de Nadal, son confrère de Londres, et recommencé la danse.

« J'espère demain, dit, pour finir, le correspondant du roi de Prusse, faire avec lui un marché honnête et le forcer à me rendre le tout, manuscrit et imprimé (1). «

Eh bien, non ! Van Duren ne rend absolument rien.

Il repousse l'or de M. de Voltaire, fait rétablir cahin-caha les passages effacés (preuve que les ra-

1. Lettre du 20 juillet 1740.

tures n'étaient pas sérieuses), achève l'impression du livre et le met en vente.

Voilà du moins ce que le philosophe annonce ensuite, gémissant de voir les espérances, données dans sa première lettre, échouer d'une manière aussi inattendue.

Régner sur la Prusse, être de taille à s'appeler, un jour Frédéric-le-Grand, et avaler de pareilles bourdes, c'est fort !

On se demande quel nom doit recevoir celui qui les débite, et quelle épithète il faut donner à celui qui les croit.

Maintenant comparez la stupide relation, expédiée à Berlin, avec le récit que Voltaire, en 1759, nous donne du même fait, à la page 55 de ses *Mémoires*.

« Le roi de Prusse, dit-il, m'avait envoyé son manuscrit pour le corriger et le faire imprimer, et j'en avais déjà FAIT PRÉSENT à un libraire de Hollande, lorsqu'il me vint un REMORDS de publier *l'Anti-Machiavel*, tandis que ce monarque, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux Liégeois... »

Or il faut dire au lecteur :

1° Que le livre était bel et bien imprimé, avant l'extorsion royale !

2° Que le vol commis à Liége était si peu capable d'exciter le REMORDS chez M. de Voltaire, qu'il appuya l'indigne conduite de Frédéric par un véritable ma-

nifeste, « ne doutant pas, disait-il, qu'un roi avec qui je soupais, et qui m'appelait son ami, ne dût avoir raison (1) ».

Conciliez cela si vous pouvez.

Menteur, et plus menteur que Satan ; car il triple et diversifie le mensonge, là où Satan ne mentirait qu'une seule fois, ou du moins prendrait soin de mentir toujours de la même manière, afin de ne pas être souffleté par ses propres contradictions.

« Je jugeai, continue le philosophe, que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes ; il les augmentait et paraissait vouloir s'en servir à la première occasion. Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre, précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service ; mais le libraire demanda tant d'argent, que le roi, qui, d'ailleurs, n'était pas fâché, dans le fond du cœur, d'être imprimé, aima mieux l'être pour rien, que de payer pour ne l'être pas. »

Nous ne soulignons plus rien, et nous laissons de côté les commentaires : c'est juste le contre-pied de ce qu'il a dit ci-dessus.

1. Tome I, page 375.

Qu'on rapproche ces nouvelles assertions des particularités contenues dans la lettre à Frédéric, immédiatement la vérité saute aux yeux, et l'on peut certifier, sans risque de faire erreur, qu'il y avait pleine entente, à La Haye, et complicité parfaite entre le philosophe et le libraire.

Joué complétement par-dessous jambe, le roi de Prusse n'y vit que du feu.

Puisque l'ouvrage s'imprimait quand même, en dépit des efforts et du dévouement de son cher philosophe, le monarque se résigna. Bien plus, il dut naturellement approuver une édition rectificative, que Voltaire proposait, et que Frédéric le laissa libre de publier sur-le-champ.

« Rayez, changez, corrigez, lui écrit-il, et remplacez tous les endroits qu'il vous plaira. Je m'en remets à votre discernement (1). »

Un procès simulé avec Van Duren achava la comédie (2).

Le but est donc atteint.

Voilà deux éditions de *l'Anti-Machiavel*, l'une publiée en Hollande, soi-disant malgré l'auteur et mal-

1. 5 août.

2. Si Voltaire, dans ses *Mémoires*, le maltraite, — cette fois sérieusement peut-être, — et l'appelle « le plus insigne fripon de son espèce » (page 55), cela prouve que Van Duren a refusé de partager avec lui les bénéfices de l'édition de La Haye, — rien de plus.

gré Voltaire, et la seconde à Paris. avec les modifications que croit devoir y apporter le philosophe.

Et quelles modifications !

« Il donne à l'œuvre une couleur plus CHRÉTIENNE, pour éviter toute chicane et pouvoir en faire des présents partout (1). »

« J'ai lu l'ouvrage d'un bout à l'autre ; mais à vous dire vrai, je n'en suis pas tout à fait content, et j'ai résolu de changer ce qui ne me plaisait point (quelques phrases trop *chrétiennes* sans doute, ajoutées par son très-délicat et très-religieux ami), et d'en faire une nouvelle édition sous mes yeux, dans ma capitale. »

Trois éditions, quand il ne devait pas y en avoir une seule, quel coup de maître !

Voltaire-Tartufe jubile et se frotte les mains.

La lettre de Sa Majesté prussienne a dû courir six grandes semaines après lui, car il vague alors de droite et de gauche, accompagné de madame du Châtelet, soit pour colporter *l'Anti-Machiavel*, qui prouve d'une manière si évidente ses relations intimes avec le roi de Prusse, soit pour s'occuper de sa tragédie de *Mahomet*, dont la représentation est annoncée, soit pour préparer son élection à l'Académie française et quêter des voix.

1. Tome I, page 367.

Il ne répond à Frédéric que le 28 novembre.

« J'apprends, lui dit-il, que Votre Majesté fait imprimer une nouvelle édition à Berlin : cela suffit pour mettre sa gloire en sûreté, en cas qu'il y ait quelque chose dans les deux autres qui lui déplaise. Sire, je n'ai en vue que votre gloire, et je vous ai érigé un autel dans mon cœur. Je suis sensible à votre réputation comme vous-même ; je me nourris de l'encens que les connaisseurs vous donnent ; je n'ai plus d'amour-propre que par rapport à vous. Lisez, sire, lisez cette lettre, que je reçois de M. le cardinal de Fleury ! Trente particuliers m'en écrivent de pareilles. L'Europe retentit de vos louanges. »

Sous le même pli se trouvait un billet du premier ministre, ainsi conçu :

« Quel que soit l'auteur de cet ouvrage, s'il n'est pas prince, il est digne de l'être, et le peu que j'en ai lu est si sage, si raisonnable, et renferme des principes si admirables, que celui qui l'a fait serait digne de commander aux autres hommes, pourvu qu'il eût le courage de mettre ces mêmes principes en pratique. S'il est né prince, il contracte un engagement bien solennel avec le public. »

Ces lignes du cardinal contiennent une arrière-pensée de diplomatie matoise, d'autant plus que Frédéric, en dépit de son livre qui traitait la conquête de *vol* et la guerre de *brigandage*, venait d'extorquer,

les armes à la main, aux pauvres Liégeois, le million susdit.

Deux ans plus tard, il dépouillera l'Autriche, usurpera les provinces Silésiennes à travers des flots de sang, et M. de Voltaire ne le désapprouvera pas.

En 1756, il envahira la Saxe, enrégimentera les populations après le pillage, menacera les officiers municipaux de les faire pendre, s'ils ne se hâtent d'acquitter une contribution de guerre écrasante ; il fera maltraiter par ses soldats l'électrice de Saxe, qui en mourra de douleur ; il passera de la nourriture à son prisonnier, le roi de Pologne, « à travers une chattière (1) », et, pour ses exploits, dignes d'un chef de brigands, il sera loué, chanté, divinisé par le philosophe maudit, dont on nous force à prouver de nouveau les lâchetés et les crimes.

Quand ce misérable poëte ne pourra louer les méchantes actions de Frédéric, il louera ses méchants vers.

Quand le roi de Prusse aura battu nos généraux, l'historiographe pensionné du roi de France se moquera de nos défaites, et célébrera le triomphe de l'ennemi par ces rimes insolentes :

Héros du Nord, je savais bien
Que vous aviez vu les derrières
Des soldats du roi très-chrétien,

1. Article de M. Jouvin (*Figaro*, 1867).

Et il écrira, un autre jour, à Frédéric :

« Votre Majesté peut dire à présent que les Français sont tous Prussiens. »

LES FRANÇAIS SONT TOUS PRUSSIENS !

On devrait imprimer ces mots, comme un stigmate, sur le front de ceux qui demandent aujourd'hui le centenaire.

XIV

Prétentions diplomatiques. — Accrocs au début de la carrière. — Manque de galanterie de Sa Majesté berlinoise. — A bas Marc-Aurèle, vive Alexandre ! — Voltaire espion.

Se voyant ainsi en relations avec le cardinal-ministre, Voltaire se croit sérieusement à la veille de partir pour la Prusse en qualité d'ambassadeur.

Mais Louis XV, conseillé alors avec beaucoup de tact par la duchesse de Châteauroux, ne fait pas au philosophe une seule avance, en sorte que la protection de Fleury, toute flatteuse qu'elle puisse être, devient complétement insuffisante.

Aussi la maîtresse royale est-elle drapée de la belle façon dans les lettres que Voltaire adresse à Frédéric.

Une de ces lettres, — ce n'était pas la moins chargée d'offenses,— court tout à coup les salons de la capitale, soit qu'elle ait été copiée à Bruxelles, comme on l'a prétendu, par un employé de la poste ; soit

plutôt qu'elle ait été ouverte, à Paris même, par un espion du cabinet.

Voltaire nie, proteste, jure que la lettre est fausse, et qu'il est victime d'une machination ténébreuse.

On feint de le croire.

Mais les faveurs qu'il ambitionne se trouvent de plus en plus retardées par ces manœuvres indiscrètes du cabinet noir de l'époque.

Cependant le roi de Prusse lui écrit missives sur missives pour l'engager à venir à sa cour ; mais comme il n'invite pas madame du Châtelet, celle-ci met obstacle au voyage.

« Frédéric ne veut voir que Voltaire, et non « la « divine Émilie, qui, avec toute sa divinité, n'est que « l'accessoire d'Apollon newtonianisé ».

Quelle splendeur de style ! Nous croyons devoir affirmer que la phrase est textuelle.

Voltaire insiste, ou plutôt madame du Châtelet, qui veut accompagner le poëte, moins pour voir un prince qu'elle a pris en grippe, que pour l'empêcher de lui garder son amant.

« S'il faut qu'Émilie accompagne Apollon, répond Frédéric, j'y consens ; mais si je puis vous voir seul, je préférerai *le dernier* (autre jolie phrase archi-tudesque, ne la déflorons pas). Je serais trop ébloui, je ne pourrais soutenir tant d'éclat à la fois ; il me

faudrait le voile de Moïse pour tempérer les rayons mêlés de vos divinités (1). »

Malgré cette excuse ridiculement emphatique, c'était de moins en moins galant ; « mais, outre qu'à toutes les Émilies du monde, Frédéric préférait un beau page, il craignait d'être gêné par la présence de madame du Châtelet, et dans l'intimité de son commerce avec Voltaire, et dans son projet de le garder longtemps, sinon toujours, avec lui (2). »

Voilà donc la marquise furieuse, au point de recommencer une série de querelles violentes et de rendre le ménage intolérable.

Le philosophe obtient à grand'peine la permission d'aller à Meurs-sur-Meuse, près de Clèves, où Frédéric lui donne rendez-vous.

— Je ne veux pas, dit-il à madame du Châtelet, me laisser distancer par votre imbécile de Maupertuis, qui est allé s'installer là-bas près du roi, et qui fait le chien couchant pour obtenir la présidence de l'Académie de Berlin.

Il est assez curieux de donner le récit du philosophe lui-même sur cette première et peu solennelle entrevue.

« On m'introduisit, dit-il, dans l'appartement de Sa Majesté. Il n'y avait que quatre murailles. J'aperçus

1. 5 et 6 août 1740.
2. Tome I, pages 373 et 374.

dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme, affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu. C'était le roi, qui suait et tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violente. Je lui fis la révérence, et je commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'eusse été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kairseling (l'ancien messager de Cirey), Maupertuis et le ministre du roi auprès des états généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté et des androgynes de Platon. »

Comme on peut le voir, la narration manque de couleur et de poésie.

Un roi qui a la fièvre ne déploie que difficilement tout son mérite et toutes ses grâces. Mais, à quelques mois de là Voltaire va chanter sur une autre gamme.

Il a profité d'un voyage de la marquise à Fontainebleau pour opérer une fugue du côté de Berlin, et, cette fois, il nous dit :

« Frédéric est le plus aimable homme du monde, un homme qui serait le charme de la société, qu'on rechercherait partout, s'il n'était pas un roi ; un philosophe sans austérité (oui, certes !) rempli de douceur, de complaisances, d'agréments, ne se souvenant pas de sa majesté royale dès qu'il est avec des

amis, et l'oubliant si parfaitement, qu'il me la faisait oublier moi-même, et qu'il me fallait un effort de mémoire pour me souvenir que je voyais, assis sur le pied de mon lit, un souverain qui avait une armée de cent mille hommes (1). »

Une fort belle armée, en effet, avec laquelle, profitant des graves embarras de l'Autriche, à cette époque, le maraudeur prussien se hâta presque aussitôt de courir sus à Marie-Thérèse et de lui voler sa meilleure province.

« O conquête abominable ! ô guerre pleine d'iniquité ! s'écria madame du Châtelet, sans beaucoup de conviction, mais heureuse de pouvoir tomber sur celui qu'elle considère comme un rival : je ne crois pas qu'il y ait jamais sur terre une contradiction plus grande que l'*Anti-Machiavel* et l'invasion de la Silésie (2) ! »

Elle pousse Voltaire à blâmer Frédéric.

Mais le philosophe déclare carrément, et sans broncher d'une syllabe, que « Frédéric n'a pas dépassé les strictes limites du devoir et de la justice. »

Pourtant ce n'était pas l'avis de Frédéric lui-même, qui, sentant la nécessité de s'excuser à demi aux yeux de l'Europe, rédigeait alors, — en style archi-prussien toujours, — un factum intitulé : *Préface à*

1. A Cideville, 18 octobre.
2. A d'Argental, 3 janvier 1741.

l'histoire de mon temps, où se trouvent les lignes suivantes :

« Que l'on joigne à ces considérations (les anciens droits qu'il prétendait avoir sur la Silésie) des troupes toujours prêtes d'agir (*sic*), mon épargne bien remplie et la vivacité de mon caractère ; c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie. L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi l'emportèrent, et la guerre fut résolue. »

Aussitôt son cher ami de répondre, après avoir lu cette trop candide préface :

« Vous avez grand tort, sire. Eh ! qu'a donc à se reprocher Votre Majesté ? N'aviez-vous pas des droits réels sur la Silésie, du moins sur la plus grande partie, et le déni de justice ne vous autorisait-il pas assez ? Je n'en dirai pas davantage ; mais, sur tous les articles, je trouve Votre Majesté trop bonne, et elle est bien justifiée de jour en jour (juin 1743). »

Corrigeant plus tard l'œuvre royale, il biffa le passage échappé naïvement à un reste de droiture dans l'âme de Frédéric.

Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi ;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh quoi ! manger moutons, canaille, sotte espèce,
Est-ce un péché ? Non, non ! Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant beaucoup d'honneur.

« Notons bien, ajoute l'abbé Maynard, que Vol-

taire, ce grand parleur d'humanité, parlera toujours ainsi de la guerre, aux conquérants qu'il aura quelque intérêt à flatter. Qu'un prince protégeât la philosophie et surtout sa personne, il lui passait les conquêtes les plus meurtrières et les plus injustes (1). Déjà il avait effacé, dans quelques exemplaires de la *Henriade*, des vers manuscrits sur Frédéric, qui ne lui paraissaient plus convenables.

« Ces vers n'étaient faits, disait-il, que pour un prince philosophe et pacifique, et non pour un roi philosophe et conquérant. Il ne me siérait plus de blâmer la guerre, en m'adressant à un jeune monarque, qui la fait avec tant de gloire (2). »

1. Non-seulement il excusait la guerre, mais il y poussait, et il voulut y aider en se faisant tueur d'hommes. En 1757, il inventa une espèce de char armé de faulx, au moyen duquel, « avec six cents hommes et six cents chevaux, on détruirait en plaine une armée de dix mille hommes ». — Je sais très-bien, ajoute-t-il, que ce n'est pas à moi de me mêler de la manière la plus commode de tuer ses semblables. Je me confesse ridicule ; mais enfin, si un moine, avec du charbon, du soufre et du salpêtre, a changé l'art de la guerre dans tout ce vilain globe, pourquoi un barbouilleur de papier comme moi, ne pourrait-il pas rendre quelque petit service *incognito?* » Et il propose à plusieurs reprises sa « nouvelle cuisine », sa « petite drôlerie », à Richelieu et à Frédéric, qui se moquent de lui. Il ne se tient pas pour battu et revient à la charge, en 1770, auprès de Catherine. Il veut absolument « contribuer à lui tuer quelques Turcs, œuvre, pour un chrétien, agréable à Dieu ». — « Cela, ajoute-t-il encore, ne va pas à mes maximes de tolérance ; mais les hommes sont pétris de contradictions ; et, d'ailleurs, Votre Majesté me tourne la tête. » Tome I, page 389.

1. A Thieriot, juin 1741

Il ne me siérait plus !

Ainsi les beaux principes, la vérité, la justice, le droit, simple affaire de convention, d'intérêt personnel ou de convenance politique.

Et il répondait au roi de Prusse lui-même, qui lui avait envoyé des pilules :

> J'aurai l'honneur d'être purgé
> De la main royale et chérie,
> Qu'on vit, *bravant le préjugé,*
> *Saigner* l'Autriche et la Hongrie.

Nos lecteurs pensent-ils qu'il soit possible d'être plus saltimbanque et plus lâchement flatteur ?

Cependant le cardinal Fleury venait de mourir. Il existait entre Louis XV et Frédéric certains malentendus assez graves. La question embrouillée par la diplomatie faisait craindre des complications prochaines entre la France et l'Allemagne.

Tout à coup le comte d'Argenson, ministre de la guerre, grand ami du philosophe, déclare sérieusement à Louis XV et à madame de Châteauroux que c'est le cas ou jamais de mettre en avant l'ami du roi de Prusse.

On prie la duchesse de se montrer généreuse.

Mais elle assure que, toute rancune à part, il est impossible de confier ouvertement une mission politique à un homme aussi décrié que Voltaire, ajou-

tant néanmoins qu'elle se charge d'arranger la chose, si on lui permet d'agir à sa guise.

Toute latitude lui est accordée à cet égard.

Elle consent donc à recevoir le philosophe, écoute ses nouvelles protestations d'*innocence* au sujet de la lettre, le laisse pendant une heure s'engager sur le terrain de la flagornerie la plus vile et la plus basse, puis lui demande brusquement et sans préambule s'il veut retourner en Prusse étudier les plans de Frédéric et en dresser un rapport fidèle.

Il était difficile de lui proposer avec plus de netteté l'office d'espion.

M. de Voltaire accepte, pour donner aux races futures un témoignage éclatant de sa délicatesse d'âme.

« La favorite imagina, dit-il, de m'envoyer comme *secrétaire* chez ce monarque pour *sonder ses intentions*. Il fallait un prétexte : je pris celui de ma querelle avec l'évêque de Mirepoix (1). On approuva l'expédient, et j'écrivis à Frédéric que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. J'eus *tout l'argent que je voulus pour mon voyage* (2). »

Impossible de pousser plus loin le cynisme de l'aveu.

1. Ce prélat avait contribué à faire échouer à l'Académie la candidature du philosophe.

2. *Notes pour servir à l'histoire de ma vie*, pages 37 et 38.

Voilà bien l'homme qui écrivait dans une autre occasion :

« Mets de l'argent dans ta poche, et moque-toi du reste ! »

Sa vie tout entière a été la mise en pratique fidèle de cette maxime, qu'il avait rapportée d'Angleterre, avec beaucoup d'autres, aussi empreintes d'ignominie et d'impudeur.

Quant à la honte et au gredinisme de son espionnage, il n'en a pas même conscience.

Le sens moral lui manque complétement à cet égard, comme pour tout le reste, et il débute résolûment à La Haye dans son noble métier.

« Un envoyé du roi de Prusse, dit-il à la page 69 de ses *Mémoires*, le jeune comte de Podewils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'État, attrape, par les bontés de cette dame, des copies de toutes les résolutions secrètes des hautes puissances, fort mal intentionnées contre nous. J'envoie ces copies à la cour, et mon service est très-agréable. »

Le 15 juillet 1743, il trouve moyen d'obtenir, par ses entremetteurs, « une pièce secrète, qu'aucun ministre à La Haye n'aurait pu se procurer », et qui donne l'état des troupes et des dépenses militaires de la Hollande.

Ceci est de l'espionnage de premier choix.

Beauregard était très-fort ; mais M. de Voltaire le dépasse de cent coudées.

Il expédie la précieuse pièce au comte d'Argenson, lui certifiant que l'armée hollandaise ne se mettra pas de sitôt en campagne, et qu'elle est toute à la discrétion des Anglais.

Le 2 août, il annonce qu'il a fait donner à Frédéric, par voie mystérieuse et sûre, le conseil d'interdire aux Provinces-Unies le passage des munitions de guerre sur le territoire de la Prusse, et que le roi y a consenti : « preuve qu'il ne prend fait et cause ni pour l'Angleterre ni pour la République .»

Mais pourquoi l'illustre mouche n'a-t-elle pas tout de suite dirigé son vol du côté de Berlin ?

Parce que Frédéric passe des revues et fait manœuvrer ses troupes, tantôt sur un point du royaume, tantôt sur l'autre, et que M. de Voltaire l'a manqué à Spa et à Aix-la-Chapelle.

Toutefois ils se rejoignent à Berlin, le 30 août.

Si l'on est curieux de connaître le train de vie du roi de Prusse dans sa capitale, on le trouvera résumé ci-dessous fort exactement.

« Levé à cinq ou six heures du matin, le stoïcien royal, habillé et botté, donne quelques moments à la secte d'Épicure, en compagnie de quelques beaux pages.

« Viennent ensuite les affaires.

« A onze heures, revue, parade, et le dîner ; après quoi retraite dans son cabinet, sieste, rimes françaises jusqu'à cinq ou six heures ; puis lecture et concert, où la flûte royale joue le premier rôle. Enfin la journée se termine par le souper, dans une salle, dont le principal ornement est une priapée immonde.

« La conversation est à l'avenant.

« Jamais de femmes, dans ce palais de *potsdamie* ; jamais de prêtres, dans ce repaire d'impiété.

« Puis il y avait des fêtes, des opéras, des soupers extraordinaires, au milieu desquels l'honnête philosophe poussait sa négociation.

« Frédéric, raconte-t-il, trouvait bon que je lui par-
« lasse de tout, et j'entremêlais souvent des questions
« sur la France et sur l'Autriche, à propos de l'Énéide
« ou de Tite-Live.

« Tout cela ne se passait pas constamment à Berlin ou à Potsdam, et le Sancho diplomatique était obligé de suivre le Don Quichotte royal à travers ses États (1).

Nous n'avons pas à mener plus loin l'histoire de ce deuxième séjour en Prusse.

Il est radicalement prouvé que, sans être attaché à l'ambassade, et sans avoir l'ombre d'une lettre de

1 Tome 1er, pages 393 et 394.

créance, établissant une mission décente et loyale, M. de Voltaire, largement payé par le cabinet de Versailles, espionnait son royal ami, comme il eût, le cas échéant, espionné et trahi la France, pour peu que Frédéric y eût mis le prix.

XV

Le pape et la tragédie de *Mahomet*. — Madame veuve Denis et mademoiselle Antoinette Poisson. — Comment les faveurs pleuvent sur des gens qui ne les méritent pas. — Fin du rôle de Tartufe. — La disgrâce et les affronts.

De l'année 1744 à l'année 1747, l'hypocrisie, digne sœur de l'espionnage, ne resta point en arrière dans l'ensemble des manœuvres du philosophe.

Le souverain pontife, Benoît XIV, ne fut pas médiocrement surpris de recevoir, un beau jour, la tragédie de Mahomet (1), accompagnée d'une lettre

1. « Cette pièce avait été jouée trois fois à Paris, au mois d'août 1742. Soit jalousie, soit scrupule religieux, Crébillon, alors censeur, avait refusé son approbation. Voltaire lut sa pièce au cardinal Fleury, qui « approuva », dit-il, qui « s'endormit », disent les autres, « et se réveilla pour dire qu'on pouvait la jouer ». Représenté pour la première fois, le 9 août, avec la permission tacite du lieutenant de police, *Mahomet* fut aussitôt, raconte Voltaire, dénoncé par Desfontaines et Bonneval comme un ouvrage scandaleux et impie. La chose alla si loin, que le cardinal conseilla au poëte de retirer sa pièce. Ce conseil était un ordre, et Voltaire obéit. Mais il se fit un titre de son obéissance auprès de Fleury, dont il sollicitait l'agrément officiel pour un voyage à Berlin. Faisant de son affaire théâtrale une affaire politique, et

très-humble, — d'une lettre à genoux, qui proclamait, dans un style plein d'emphase, le « respect profond, inaltérable, et la tendresse filiale chrétienne » de l'auteur pour la personne sacrée du Père des chrétiens.

M. de Voltaire n'y allait pas de main morte.

Il protestait de la sincérité de ses sentiments religieux, de la pureté de sa foi, de la fermeté de sa soumission aux doctrines de l'Église, et de beaucoup d'autres choses, d'autant plus difficiles à croire, que le Saint-Père avait déjà des nouvelles de l'œuvre, et connaissait le mot du procureur général Joly de Fleury au lieutenant de police Marville :

« Pour avoir composé une pareille pièce, il faut être un scélérat digne du fagot. »

confondant la cause du poëte avec celle du ministre, il disait à Fleury qu'il n'avait d'autres persécuteurs que ceux qui « avaient voulu troubler son heureux ministère », savoir « la cabale des couvulsionnaires, ce qu'il y a de plus abject dans le rebut du genre humain » ; c'était elle qui avait obtenu « la suppression injurieuse d'un ouvrage public, honoré de l'approbation de Son Éminence, et représenté devant les premiers magistrats de Paris ». (Lettre du 22 août.) Il y a plus, le 22 octobre, il se fit agent de police contre sa tragédie, imprimée, disait-il, « malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour la dérober au public » ; et il priait Fleury de « vouloir bien que M. de Marville se chargeât de découvrir les éditeurs qui l'avaient publiée ». « Et, le 30 octobre écrivant pour le même objet à Marville lui-même, il lui dénonçait un nommé Constantin, libraire au Palais-Royal. » Tome I, pages 381 et 382.

Mahomet n'est effectivement qu'une tartuferie indigne, une scélératesse masquée, qui sape toute fondation religieuse par la base ; « mais, dit l'abbé Maynard, Benoît XIV, en homme d'esprit qu'il était, feignit de ne voir dans la tragédie que le *faux prophète*, et il répondit à l'auteur qu'il avait lu *sua bellissima tragedia con sommo piacere* ; puis il se rejeta aussitôt sur Virgile, où il cherchait des exemples pour justifier Voltaire d'une faute de quantité, qu'on l'accusait d'avoir commise dans un mauvais distique latin, à mettre au bas d'un portrait du pontife lui-même. »

Le philosophe ne demandait rien de plus ; cela suffisait pour l'aider à développer ses manœuvres hypocrites.

Comme il avait déjà précédemment obtenu par l'abbé de Canillac, notre chargé d'affaires à Rome, quelques médailles bénites à l'effigie du souverain pontife, il montra partout ces médailles et la lettre, et chargea ses amis de crier sur les toits qu'il était « un excellent catholique, béni et aimé du Pape », ajoutant avec une audace imperturbable :

« Il est bon que les persécuteurs des *gens de bien* sachent que je suis couvert contre eux de l'étole du vicaire de Dieu. »

Le 13 mai 1745, il écrivait à l'abbé de Valori :

« Je suis fort joliment avec Sa Sainteté. C'est à

présent aux dévots à me demander protection pour ce monde et pour l'autre. »

Et, le 10 août au comte d'Argenson :

« Vous devriez bien dire au roi très-chrétien, combien je suis un sujet très-chrétien (1) .»

Car il trouvait qu'on ne se pressait guère à la cour de France de reconnaître les services éminents qu'il avait rendus.

D'Argenson venait, il est vrai, de lui donner un coup d'épaule et de le pousser définitivement au fauteuil académique ; mais Voltaire attendait mieux, et son honorable mission prussienne ne lui semblait pas suffisamment payée.

Madame Denis, son excellente nièce, partageait cette opinion.

Elle était veuve alors, entièrement libre, et prête à tout, sans restriction, pour attirer la faveur royale sur son digne oncle.

Comme on va le voir, une chance particulière lui vint en aide.

Dans sa jeunesse, elle avait eu pour amie, et pour complice dans un certain nombre d'équipées amoureuses, la fille du boucher des Invalides, mademoiselle Antoinette Poisson, que le neveu d'un fermier

1. Le 5 octobre, il couronnait ces assertions mensongères et sacriléges par une seconde lettre à Benoît XIV, où il lui disait qu'il n'avait « jamais cru si fermement à son infaillibilité ».

général, Lenormand d'Étioles, eut l'imprudence d'épouser uniquement pour sa beauté, sans prendre des informations bien précises sur les faits et gestes antérieurs de la jeune personne.

Introduite à la cour, madame d'Étioles joua si bien de la prunelle et fit manœuvrer si habilement toutes ses grâces féminines, que Louis XV lui donna la succession immédiate de cette pauvre Châteauroux, qui venait de mourir.

Antoinette Poisson quitta son mari, soupçonné, à tort ou à raison, d'être un autre Montespan ; puis on la créa marquise de Pompadour et dame du palais de la reine, avec une modeste pension de deux cent mille livres.

Voilà madame Denis dans le ravissement.

Cette bonne Antoinette n'est pas fière. Elle n'a pas oublié, d'ailleurs, que la compagne de sa jeunesse a certains petits secrets par devers elle, qu'il est inutile de laisser divulguer, au début d'une carrière de favorite, et avant qu'on soit bien assise dans cet honorable emploi.

Madame veuve Denis reçoit donc bon accueil de la nouvelle maîtresse royale.

Presque aussitôt « Vénus-Newton », fort intrigante elle-même, et peu scrupuleuse sur le choix des moyens, se décide à l'accompagner au château d'Étioles.

L'une y prône les mérites incontestables de son oncle ; l'autre y exalte le génie sublime de son amant, et Voltaire, alléché par des espérances, qu'il a caressées trop longtemps sans résultat, pour ne pas saisir avec empressement l'occasion de les changer en réalités, y fait, un beau jour, à leur suite, une entrée triomphale.

Cet ennemi des rois et des trônes passe toute une saison chez la maîtresse en titre, lui prodiguant les adulations et les hommages, la flagornant sur tous les rhythmes (1), célébrant en vers pompeux la gloire du héros de Fontenoy, et rimant des quatrains dans le goût de celui-ci :

1. Vingt-cinq ans plus tard, ce philosophe proxénète, ce poëte d'alcôve, se montrera plus lâchement flatteur encore envers la Du-Barry. Cette autre prostituée royale ayant donné commission au musicien Laborde de baiser sur les deux joues le patriarche de Ferney, Voltaire se hâta de répondre :

Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
Quel passeport vous daignez m'envoyer !
Deux ! c'est trop d'un, adorable Égérie :
Je serais mort de plaisir au premier.

« M. de Laborde m'a montré votre portrait, Madame. Ne vous fâchez pas si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers. »

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux.
C'est aux mortels d'adorer votre image.
L'original était fait pour les dieux.

Imbécillité, fadeur, idolâtrie bête, rien n'y manque : ce sont des vers de mirliton.

Il sut aimer, il sut combattre ;
Il envoie, en ce beau séjour,
Un brevet digne d'Henri IV,
Signé : Louis, Mars et l'Amour.

Ce brevet, — *proh pudor* ! — est celui d'historiographe de France, accordé à l'ignoble auteur de *la Pucelle*, avec une pension de deux mille livres.

Là ne se bornent pas les marques de bonté de la favorite et les preuves de sa toute-puissance.

Voltaire vient de publier *le Poëme de Fontenoy* et de donner à Versailles *le Temple de la gloire*, où le roi figure avec un rayonnement exceptionnel. Aussitôt la Pompadour fait nommer le poëte courtisan gentilhomme de la chambre (1), — rien que cela ! —

1. Quelques biographes pensent que cette faveur fut accordée à Voltaire après l'opéra de *la Princesse de Navarre*, et en donnent pour raison le sixain que voici :

Mon *Henri IV* et ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi ;
J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire :
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la foire.

Or, *le Temple* est aussi digne que *la Princesse* d'être appelé *farce de la foire.* « Seulement il est bon de noter, dit l'abbé Maynard, que cette comédie-ballet mit pour la première fois en relation Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. A la prière de Richelieu, l'auteur avait réduit la pièce en un acte, sous le titre de *Fêtes de Ramire,* et l'on demandait quelques changements soit dans les paroles soit dans la musique. Voltaire et Rameau étant alors occupés au *Temple*, le duc s'adressa à Jean-Jacques, à la

soixante mille livres d'un seul coup dans la poche du célèbre espion.

Toutefois cette gentilhommerie ne lui rapporta par le fait que trente mille livres, parce qu'il obtint de la vendre à moitié prix (1), à condition qu'il en garderait le titre, les priviléges et les honneurs.

Confirmant à sa manière la moralité de la chose, le philosophe nous dit :

« Pour faire fortune à Versailles et tout obtenir, il vaut mieux glisser quatre mots à l'oreille de la maîtresse du roi, que de publier cent ouvrages (2) . »

Surtout des ouvrages comme les siens.

Dans ce qui précède, le lecteur ne trouve certes pas une apologie de la cour de Louis XV : seulement il peut voir comment un champignon vénéneux pousse et grandit sur du fumier.

Ainsi voilà le poëte mouchard membre de l'Académie, historiographe de France et gentilhomme. Cela suffit bien pour l'heure, et l'hypocrisie devient par trop gênante.

Revenons à l'irréligion, à l'impudicité, au blasphème, à la fange !

fois poëte et musicien. Le 11 décembre 1745, Rousseau demanda humblement à Voltaire la permission de toucher à son ouvrage, et, le 15, Voltaire lui donna gracieusement carte blanche. » Tome I, note de la page 104.

1. Au comte du Four.

2. *Œuvres*, tome XL, page 81.

M. de Voltaire éprouve le besoin de rentrer en plein dans son élément.

Poésies lubriques, contes obscènes, romans impies et licencieux dormaient en portefeuille : il les en tire, il les jette au public, il empoisonne la France.

Le poëme de *la Pucelle*, qui jusqu'alors n'a fait que courir chant par chant, sort tout entier des imprimeries clandestines, et l'on trouve des colporteurs qui, pour le répandre, bravent la vindicte des lois. Puis viennent *la Vision de Babouc* ou *le Monde comme il va*, *le Crocheteur borgne, Cosi-Sancta*, *Micromegas* (imitation de *Gulliver*), *Scarmentado, Zadig* ou *la Destinée*, etc.

Autant de tableaux abjects, qui présentent les institutions politiques et religieuses sous les plus horribles et les plus révoltantes couleurs ; autant de thèses fatalistes, qui nient la Providence (1), foulent aux pieds la morale, et outragent la vertu, pour mieux exalter le vice.

Le scandale est immense. De toutes parts les plaintes éclatent.

Voltaire a beau recourir à son éternel système de

1. La Providence, il l'attaquait partout et sans cesse. Dix ans plus tard, en 1755, à propos du tremblement de terre de Lisbonne, il épouvanta l'Europe par l'énormité de ses blasphèmes et par sa rage contre Dieu.

nier la paternité de ses œuvres (1) ; elles sont reconnues à la touche.

On arrive aisément à le convaincre d'imposture, et l'on insinue à Louis XV que, décemment, il ne peut pas couvrir de son manteau royal les nouvelles turpitudes anonymes du philosophe.

Quelques observations du même genre sont présentées à la favorite, qui essaye encore de défendre l'oncle de son amie de jeunesse.

Mais, comme on lui affirme que cette persistance va déplaire au roi, elle fait une prompte volte-face, trouve tout à coup que madame Denis lui mange trop familièrement dans la main, et que l'oncle se livre à des privautés blessantes (2). Elle commence par battre froid à l'une comme à l'autre, et ne tarde pas à leur fermer la porte au nez.

Voltaire lui écrit bassement lettres sur lettres.

1. « Je serais très-fâché, écrit-il le 10 octobre 1748, à d'Argental, de passer pour l'auteur de *Zadig*, qu'on veut décrier par les imputations les plus odieuses, et qu'on accuse de contenir des dogmes téméraires contre notre sainte religion. » Il essayait de revenir encore à l'hypocrisie. Jamais caractère d'homme ne fut plus vil et plus lâche.

2. Un jour qu'il assistait à son dîner et qu'elle mangeait une caille, qu'elle trouvait *grassouillette*, il s'approcha d'elle, et lui dit assez haut pour être entendu :

Grassouillette, entre nous, me semble un peu caillette ;
Je vous le dis tout bas, belle Pompadourette.

Les courtisans taxèrent le propos d'impertinence, et ce fut le signal de la disgrâce.

La Pompadour ne répond pas, ou répond de manière à lui enlever tout espoir.

C'est un affront très-positif.

Il en recevra bien d'autres, et de plus complets et de mieux mérités, ne fût-ce que celui dont le gratifia, peu de temps après, Stanislas de Lorraine.

Plein de finesse dans sa bonhomie, l'ancien roi de Pologne se donna le plaisir d'attirer le philosophe à Lunéville (1), pour lui dire à brûle-pourpoint, bien en face, et devant toute la cour assemblée :

— Je vous déclare, Monsieur, que j'ai en profonde horreur les écrivains impies, et que dix-huit siècles me semblent une confirmation suffisante de la vérité catholique.

Là-dessus, il lui tourna le dos, sans attendre la réponse.

Madame du Châtelet, enceinte et presque à terme, avait suivi son vieil amant au château de Lunéville : elle accoucha de colère, après avoir entendu la profession de foi de Stanislas, et mourut, le surlendemain, à la suite d'un violent accès de fièvre.

1. Avant de se rendre à la cour de Lorraine, Voltaire et sa compagne avaient été reçus à Anet et à Sceaux, chez la duchesse du Maine, puis à Fontainebleau, où madame du Châtelet perdit au jeu, comme on l'a vu précédemment, la somme de quatre-vingt mille livres. Voltaire, dont elle avait vidé la bourse, était furieux. « — Ne voyez-vous pas, lui dit-il à demi-voix, que vous jouez avec des fripons ? » On entendit le propos, et ils furent obligés de prendre précipitamment la fuite.

XVI

Suite d'une anecdote racontée plus haut. — Le marquis Dandin. — Bonne réponse de Piron. — Un mot impossible à commenter. — Moyen de chasser un philosophe. — Vols dans la bibliothèque de Senones. — Trop de monde à la table du roi. — Voltaire en chemise et en fureur.

« Quand on veut connaître à fond le dix-huitième siècle, dit l'abbé Maynard, il faut se faire un tempérament à digérer les crudités les plus grossières ; autrement on ne saurait pas tout ce que valent les pères et les mères de l'Église philosophique (1). »

Nous sommes donc obligé de reprendre ici l'histoire des infidélités de la « céleste amante », au point où M. Arsène Houssaye en est resté plus haut, c'est-à-dire lorsque Voltaire, qui vient de surprendre madame du Châtelet en conversation criminelle avec le chantre des *Saisons*, la maltraite et l'accable de reproches.

« Elle se laisse battre, la fière marquise ; elle répond en anglais, aux injures et aux coups du philosophe, par de petits noms d'amitié fort tendres (l'amoureux

1. Tome I, page 455.

de cinquante cinq ans s'attendrit) ; elle pleure (Voltaire pleure lui-même) ; elle essaye timidement quelques excuses...

« — Quoi ! Madame, après ce que j'ai vu ! s'écrie-t-il (la jalousie se réveille et menace de congédier l'émotion). Santé, fortune, pour vous j'ai tout sacrifié, et ma récompense est le parjure, et vous me trompez indignement !

« — Non, répond Émilie, je vous aime toujours... Mais vous vous plaignez d'être malade et de n'en pouvoir plus. Or vous connaissez mon tempérament qui exige ce que le vôtre me refuse. Au lieu de vous fâcher contre moi, vous devriez me remercier de ménager votre santé et de vous donner pour suppléant un de vos amis...

« Voltaire trouve l'argument irréfutable.

« Il s'apaise tout à fait et répond :

« — Soit, vous n'avez jamais tort ; mais au moins que je ne le voie plus ! »

Et tout à l'heure il va dire à Saint-Lambert, lorsque celui-ci, prévenu par la marquise, viendra réclamer à son tour l'indulgence philosophique :

« — Une autre fois, je vous en prie, mettez le verrou ! »

Il y a des historiens, comme M. Arsène Houssaye, qui se pâment d'admiration devant une conduite de ce genre.

Nous ne discuterons pas avec eux.

Ce serait offenser le libertinage lui-même, dans le peu qu'il conserve de délicatesse et de pudeur.

Mais attendez, nous ne sommes pas au bout de cette immonde histoire.

« La dame s'aperçoit bientôt des suites de ses intimités avec Saint-Lambert ; la tristesse et l'effroi s'emparent de son esprit. Elle a quarante-trois ans, et il y en a quinze qu'elle a cessé tout rapport avec son époux; elle redoute à la fois le marquis et les dangers d'une couche à cet âge.

« Position critique et difficile. A quoi se résoudre ?

« On prévient Saint-Lambert, qui accourt à Cirey. Le trio tient conseil et délibère au milieu de plaisanteries cyniques.

« A qui imputer l'enfant ?

« — Eh ! dit Voltaire, nous le mettrons au nombre des œuvres mêlées de madame du Châtelet.

« Le plus prudent était de le mettre au compte du mari, en lui laissant le bénéfice de l'axiome de droit: *Is pater est quem nuptiæ demonstrant.*

« Mais comment lui faire accepter une telle paternité ?

« Il était alors à Dijon.

« La marquise l'invite à venir, sous prétexte d'affaires et de fonds à prendre pour la campagne prochaine, dans laquelle il doit avoir un commandement supérieur que sa femme lui a obtenu.

« Amadoué déjà par ces marques de tendresse conjugale, il s'empresse d'accourir, et il est reçu avec des transports hypocrites. On lui donne des fêtes, on lui joue la comédie.

« On le fait surtout bien souper.

« Un soir, Madame paraît à table, dans une toilette agaçante, et s'arme de ses plus irrésistibles provocations.

« Piqué au jeu et excité par le vin, le marquis veut ramasser le mouchoir qu'on semble lui jeter. La dame lui oppose une feinte pudeur. Il s'enflamme davantage et tient à vaincre en présence de Voltaire et de Saint-Lambert, qui suivent la scène d'un regard et d'un sourire lubriques.

« Enfin madame cède peu à peu.

« Le marquis se croit de plus en plus rajeuni de vingt ans : bref, ils se remarient.

« Trois semaines plus tard, la marquise annonce à l'époux son prétendu succès, et celui-ci en pleure d'orgueil et de tendresse. De partout il reçoit des compliments et se vante lui-même partout.

« Quels ignobles Tartufes? Quel sot marquis Dandin (1) ! »

Tout ceci se passait au mois de février 1749.

On prend le chemin de Paris presque aussitôt, sur

1. Tome I, page 462.

un espoir de réconciliation avec la cour, donné par d'Argental, et qui n'aboutit pas.

Bien au contraire, on annonce une entrevue du procureur général avec Louis XV, au sujet de *la Pucelle*, entrevue qui pourrait bien amener des complications désagréables.

Donc la marquise et du Châtelet II s'empressent de regagner Cirey, le lendemain de la représentation de cette insipide et sotte comédie de *Nanine*, qui ne vaut pas, dans tout son ensemble, le mot qu'elle inspira au plus malin des poëtes de l'époque.

Le dernier acte venait de finir.

Voltaire avise Piron dans la coulisse, l'accoste et lui demande :

« — Que pensez-vous de *Nanine* ?

« — Eh ! je pense, mon cher confrère, que vous voudriez bien que ce fût moi qui l'eût faite.

« — Pourquoi donc ?... On n'y a pas sifflé, comme on fait toujours à vos pièces.

« — Ah ! répondit Piron, peut-on siffler quand on bâille (1) ? »

Six mois après, cette même comédie était jouée, en la présence et par les soins de l'auteur, au château de Commercy, où Stanislas passait la saison d'été, et quinze jours plus tard on rentrait à Lunéville, où eut

1. *Anecdotes dramatiques*, tome II, page 2.

lieu l'apostrophe du roi au poëte (1) ; puis l'accouchement et la mort de la marquise.

« On n'avait songé à faire venir, dit Voltaire, ni curé, ni jésuite, ni sacrement (2). »

Du reste, il faut avouer que cette mort si prompte ne le trouva pas complétement insensible. Il sortit tout éperdu de la chambre de la morte et du château.

Courant au hasard, il se heurte contre une pierre, tombe, et reste sans mouvement.

Saint-Lambert, qui l'a suivi, le relève et l'aide à reprendre ses sens.

« — Ah ! mon ami, lui dit le philosophe, c'est vous qui me l'avez tuée !

Puis, entrant tout-à-coup en fureur :

« — Eh ! Monsieur, cria-t-il, de quoi vous avisiez-vous de la rendre mère ? »

Ici, on ne commente pas, ce serait impossible : il faut raconter simplement, tirer l'échelle et abandonner le lecteur à ses réflexions sur le fait de cette énormité.

Voltaire ne pouvait pas séjourner plus longtemps à la cour de Lorraine.

Il nous débite, à la page 84 de ses *Mémoires*, cet impudent mensonge :

1. L'envahissement des livres impies du philosophe, dont Saint Lambert et madame du Châtelet infestaient la cour, avait indigné Stanislas.

2. *Œuvres*, tome XL, page 84.

« Le bon roi Stanislas vint dans ma chambre me consoler et pleurer avec moi. Il voulut me retenir ; je ne pouvais plus supporter Lunéville, et je retournai à Paris. »

Or il ne dit rien de semblable dans ses lettres du temps, où il n'eût pas manqué de faire montre de la sympathie royale.

Nous ne devons ajouter foi qu'au récit de l'abbé Proyart, auteur d'une *Vie de Stanislas* très-estimée. Il raconte que les domestiques du palais, sûrs de ne pas être désapprouvés du prince, refusèrent au philosophe, pour le chasser plus vite, chandelle et bois, pain et vin.

Par conséquent, nécessité absolue de déguerpir.

Voltaire donne l'ordre à Longchamp, son valet de chambre, de boucler les malles.

Où aller ?

Cette chère madame Denis attend le philosophe à Paris, dans l'hôtel de la rue Traversière; mais la confusion de leur disgrâce persistante est encore trop vive, et il craint, d'ailleurs, quelque piége du procureur général, au sujet des exemplaires complets de *la Pucelle*, qu'on l'accuse d'avoir encouragés et autorisés.

Dom Calmet, quelque temps auparavant, lui avait offert, pour trois semaines ou un mois, une retraite fort agréable à la riche abbaye de Senones.

Mais Voltaire a payé l'hospitalité de l'illustre moine

par deux actions abominables, qu'il est impossible à celui-ci de pardonner.

Continuant son rôle de fausse conversion, le philosophe a d'abord supplié en grâce Dom Calmet de lui faire dresser par ses moines, une liste des objections principales que les incrédules des différents siècles ont soulevées contre le christianisme, avec la réfutation en regard, pour détruire, disait-il, tout ce qui pouvait lui rester dans l'esprit de ses anciennes erreurs, et le misérable s'était empressé de publier toutes ces objections, présentées avec autant de malice que possible, sans y accoler la réponse.

Le poison sans l'antidote, la peste sans le remède.

Quant au second fait, c'est un acte de bandit pur et simple, un vol caractérisé.

Travaillant dans la bibliothèque de Senones, ouverte sur une rue du bourg, Voltaire faisait un choix des éditions les plus précieuses et de tous les manuscrits à sa convenance, il les passait à un affidé posté sous la fenêtre, à la tombée de la nuit, et l'on en remplissait des caisses qui s'expédiaient en lieu sûr.

Ce tour d'escroc, digne des galères, avait eu des témoins. Malheureusement ils n'osèrent ouvrir la bouche qu'après le départ du philosophe.

Dom Calmet indigné réclama les éditions absentes.

Voltaire nia cet acte de rapine avec son effronterie

infernale, garda les volumes, et ferma l'oreille par la suite à toutes les demandes de restitution.

Il ne pouvait donc pas retourner à Senones (1).

1. Nos renseignements sur cet acte odieux sont d'une parfaite authenticité, et nous connaissions de longue date l'histoire de *Voltaire-voleur*, qui vient ici prendre place à côté de celle de *Voltaire-négrier* et de *Voltaire-espion*. Seulement, comme elle est inédite, nous avons tenu à la confirmer d'une manière exceptionnelle. Voici la lettre qu'on nous adresse :

« Nancy, 15 juillet 1876.

« Le fait que je t'ai raconté autrefois, mon cher ami, a eu lieu lors de la visite de Voltaire au savant Dom Calmet. C'était à l'époque de la Fête-Dieu. Le philosophe hypocrite avait suivi le Saint-Sacrement, derrière le dais, un cierge à la main, et il avait obtenu du bon abbé la permission de travailler à la bibliothèque, si riche, de l'abbaye. Le bâtiment, qui existe encore en sa forme primitive (sauf les planchers et les cloisons qu'on y posa pour avoir plusieurs salles), est vaste, élevé, et ressemble à une nef d'église. Cette bibliothèque était garnie de livres et de manuscrits du haut en bas. Tout à l'entour, aux deux tiers de la hauteur totale, régnait une tribune, d'où l'on pouvait atteindre facilement les objets haut placés. Là surtout se trouvaient les livres précieux, et les fenêtres, très-grandes, s'ouvraient, sur la tribune même, par des vasistas, afin d'aérer la bibliothèque. Ce fut par ces vasistas que l'honnête philosophe jeta les volumes et les manuscrits qui excitaient sa convoitise à un compère aposté *ad hoc*. Je tiens ce récit du vénérable M. Maurice, mon voisin, curé de Saint-Jean du Mont, décédé en 1869, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait été l'élève, puis le vicaire, puis le successeur de Dom Lombard, avant-dernier abbé de Senones. Revenu au pays après l'émigration avec quatre de ses religieux, il fut placé par l'évêque de Nancy à la cure de Saint-Jean, dans le voisinage de son ancien monastère, qu'il espérait relever un jour. Tu vois que mon témoin a été instruit à bonne source et mérite toute confiance.

« A. Minel,

« Ancien curé de Senones. »

Frédéric l'appelle bien en Prusse, mais il n'entend y aller qu'à bon escient, et après avoir réglé toutes les conditions pécuniaires et honorifiques de son séjour.

Donc il se décide à prendre le chemin du château de Cirey, non pour consoler le marquis, mais pour reprendre tous les meubles, tableaux, livres ou statues, qu'il prétend avoir payés de sa bourse.

La chose faite, et rassuré par une lettre de Richelieu qui lui affirme qu'on ne songe plus à le poursuivre, il regagne Paris à petites journées, et tombe dans les bras de sa tendre nièce qui s'applique à remplacer, sous tous les rapports, la mathématicienne défunte.

Il y eut, à cette époque, avec la Pompadour, une sorte de raccommodement plâtré qui ne dura guère que le temps juste de dédier *Tancrède* à la déesse de Versailles.

Un instant le roi lui-même parut faiblir, mais il fut révolté de l'orgueil incommensurable et de la folle ambition de Voltaire. Le voleur de l'abbaye s'appliquait, non-seulement à regagner tout le terrain

Nous signalons ce fait du *vol de livres* à l'abbé Maynard pour une seconde édition de son œuvre, car il ne mentionne que celui qui est relatif aux *objections*. De plus, nous croyons pouvoir lui affirmer que la visite de Voltaire à Dom Calmet eut lieu en 1750 et non en 1754.

perdu, mais encore à obtenir de nouvelles et plus éclatantes faveurs.

On le souffleta par un refus très-net et très-catégorique.

« — J'ai aussi bien traité ce monsieur, disait le roi, que Louis XIV a traité Racine et Boileau : je lui ai donné une charge de gentilhomme ordinaire et des pensions. Ce n'est pas ma faute s'il fait des sottises, s'il a la prétention d'être chambellan, d'avoir une croix et de souper à ma table. Ce n'est pas la mode en France, où il y a un peu plus de beaux esprits et de grands seigneurs qu'en Prusse. Comment ferais-je pour les réunir tous ?

« Et il compta sur ses doigts :

« — Maupertuis, Fontenelle, Lamotte, Voltaire, Piron, Destouches, Montesquieu, le cardinal de Polignac...

« — Votre Majesté oublie, lui dit-on, Dalembert et Clairaut.

« — Et Crébillon, reprit-il, et La Chaussée...

« — Et Crébillon fils, dit quelqu'un. Il doit être plus aimable que son père. Puis il y a encore l'abbé Prévost, l'abbé d'Olivet...

« — Parbleu ! fit Louis XV, et encore d'autres... Et tout cela, depuis vingt-cinq ans, aurait dîné ou soupé avec moi ?... Grand merci ! (1) »

1. Tome I, pages 485 et 486.

M. de Voltaire, éliminé honteusement, se retourne du côté de la Prusse.

Il demande quatre mille écus d'Allemagne à Frédéric, somme qui lui est indispensable, dit-il, « pour un bon carrosse de voyage, pour les frais de route nécessaires à un malade, et pour l'entretien de sa maison pendant son absence ». Il ne les demande pas en pur don au roi, fi donc ! mais en simple prêt, offrant une obligation remboursable sur le plus clair de son bien, et, cette avance faite, il s'engage à partir quatre jours après.

« Le Jupiter de Potsdam voit bien que sa vieille Danaé ne se laissera séduire que par une pluie d'or, et il envoie une lettre de change.

« Voltaire, au lieu de partir, comme il l'a promis, demande un *vorspann*, pour qu'on lui prépare des chevaux de poste sur la route.

« — Accordé ! répond Frédéric (1). »

Mais le philosophe ne part pas encore, et, si l'on en croit Marmontel (2), le roi de Prusse résiste à une autre demande d'argent.

Il a bien consenti à donner mille louis pour défrayer sa Danaé poétique ; mais il refuse d'en faire autant pour madame Denis, qui veut acccompagner son oncle.

1. Lettres des 8 et 24 mai 1750.
2. *Mémoires*, tome I, pages 374 et suiv.

« — Je serai fort aise, écrit-il, que madame Denis vous accompagne; mais je ne la demande pas. »

« — Voyez-vous cette lésinerie dans un roi ! disait Voltaire à Marmontel. Il a des tonnes d'or, et il ne veut pas donner mille pauvres louis pour le *plaisir* de voir madame Denis à Berlin. Il les donnera, ou moi-même je n'irai point. »

Mais, s'il était avare et rapace, on peut dire qu'il était plus orgueilleux encore.

Un incident bizarre changea brusquement sa détermination (1).

Il y avait alors, sur le pavé de Paris, un homme de lettres de cinquième ordre, appelé Baculard d'Arnaud, très-habile à remplacer par l'intrigue ce qui lui manquait du côté du talent. Ce Baculard ayant autrefois travaillé pour Voltaire, celui-ci, toujours disposé à payer en monnaie de singe, l'avait laissé besoigneux et mécontent.

Voyant, un matin, Marmontel et Thieriot entrer dans sa chambre, le philosophe, qui travaillait dans son lit, comme il en eut constamment l'habitude, leur cria :

— Bonjour !... Quelles nouvelles ?

— Oh ! très-curieuses, et qui vous feront grand

1. Marmontel soupçonne Frédéric d'avoir provoqué cet incident. Le roi de Prusse, en effet, connaissait son homme : il trouva moyen de lui donner un coup d'éperon.

plaisir, répond Thieriot avec son sourire sardonique et son nazillement de capucin enrhumé.

— Eh ! quoi donc ?

— Arnaud Baculard est à Potsdam, où le roi l'a reçu à bras ouverts.

— A bras ouverts !

— Oui, et Arnaud lui a présenté une épître...

— Bien boursouflée et bien maussade !

— Point du tout, fort belle, et si belle que le roi y a répondu par une autre épître.

— Le roi de Prusse une épître à Arnaud ! vous vous moquez, ou on s'est moqué de vous.

— Je ne sais si on s'est moqué de moi, mais je ne me moque point, et la preuve, c'est que voilà les deux épîtres.

— Donnez vite, que je lise ces chefs-d'œuvre.

Il prend l'épître d'Arnaud.

— Quelle fadeur ! quelle platitude ! quelle bassesse !

Il passe à l'épître royale, lisant en silence et d'un air de pitié, quand il arrive tout à coup à ce passage :

Voltaire est à son couchant,
Vous êtes à votre aurore.

— Hein ? s'écrie-t-il, en sautant hors du lit et en bondissant de fureur, « Voltaire à son couchant, Ba-

culard à son aurore ! » Et c'est un roi qui a écrit cette sottise monstrueuse ?... Ah ! qu'il se mêle de régner !

Marmontel et Thieriot ont peine à ne pas éclater de rire, le voyant en chemise, gambadant de colère, et apostrophant son ami Frédéric en dépit de la distance qui le sépare de lui.

— C'est absurde!...Vous n'avez pas le sens commun, sire !... J'irai, oui j'irai vous apprendre à vous connaître en hommes !

Et voilà comment M. de Voltaire partit pour la Prusse, sans madame Denis, pestant et jurant contre Baculard, qui l'empêchait de mettre vingt mille francs de plus en poche.

XVII

Avant le départ. — Réception du philosophe à Compiègne. — Un valet de chambre qui l'échappe belle. — Le musicien Greffe, le flagrant délit. — En Prusse. — Faveur royale peu solide. — Querelles et brouilles. — M. de Voltaire se sauve. — Quatrième bastonnade.

Il peste furieusement aussi contre la maîtresse royale, dans l'esprit de laquelle il semble perdu sans retour.

Ou celle-ci a eu connaissance de quelque méchanceté politique de l'oncle ; ou elle sait, par des rapports de police, que la langue de la nièce s'exerce démesurément sur le compte de l'ex-demoiselle Poisson.

Le devoir du philosophe, avant de quitter la France, était de demander l'assentiment du roi.

Comme la cour se trouvait alors à Compiègne, il s'y rend, après avoir prévenu d'Argenson.

Qui sait ? Le vent de la faveur est capricieux et tourne souvent à l'improviste. Peut-être le roi consentira-t-il à donner à M. de Voltaire une décoration quelconque, ou un titre officiel auprès du gouvernement prussien ?

Vaines espérances !

La Pompadour reçoit fort mal son ancien hôte d'Étioles, et quand il se présente devant Louis XV, le monarque lui tourne les talons, et dit à ceux qui l'environnent :

— Il s'en va. Bon voyage ! Ce sera un fou de moins dans mon royaume.

Affront plus sanglant encore que l'affront de Lunéville, et tout aussi juste.

Car nous sommes loin de partager l'opinion de ceux qui reprochent à Louis XV « de n'avoir pas profité des aptitudes courtisanesques de l'homme, de la flexibilité de ses courbettes, de l'abondance intarissable de ses flatteries, de sa démangeaison d'honneurs et d'un rôle officiel », pour l'empêcher d'écrire et pour briser sa plume.

L'eût-on brisée d'abord ? Cela nous paraît problématique.

Il y a déjà bien assez de mentions flétrissantes sur la mémoire de Louis XV, sans y joindre encore celle d'un abus de munificence envers l'auteur de tant d'écrits scandaleux qui couraient le monde.

Donner à Voltaire une position dans l'État, lui confier une charge diplomatique, pensionner et décorer le monstrueux diffamateur de Jeanne d'Arc, eût été pour un roi de France le comble de l'ignominie et de l'opprobre.

Nous croyons, au contraire, qu'il sera beaucoup pardonné à Louis XV pour n'avoir pas achevé de blesser à ce point la conscience publique et la dignité royale.

Transporté de rage, le philosophe rentre à Paris, et s'empresse d'écrire à la favorite une lettre, où il la « traite comme une négresse et comme la dernière des créatures ».

Ce sont les termes dont il se sert pour nous apprendre ce bel exploit.

« Mais il veut se venger sans s'exposer lui-même aux représailles de la Pompadour. En conséquence, il fait copier sa lettre par Longchamp, et lui demande de la signer.

« Bien qu'il en ignore la destination, le valet de chambre refuse.

« — Je n'ai pas besoin avec moi, dit l'impérieux maître, de gens qui ne font pas ma volonté !

« Poussé par la menace, Longchamp signe ; mais il cherche à se procurer l'original, que Voltaire, après l'avoir tortillé longtemps, vient de jeter au feu.

« La précieuse minute est heureusement tombée sur une bûche, d'où elle a roulé dans un coin de l'âtre.

« Feignant de raccommoder le feu, Longchamp peut l'en retirer, et la serre soigneusement.

« Bien lui en prit.

« Six semaiens après, il est mandé par d'Argenson, qui lui présente la lettre et lui demande s'il en connaît l'écriture :

« — L'écriture est de moi, répond le valet secrétaire.

« — A quelle occasion et à qui cette lettre a-t-elle été adressée ?

« — Je l'ignore absolument, Monseigneur.

« En effet, son maître a fait écrire l'adresse d'une autre main.

« D'Argenson exige des preuves. Longchamp va chercher l'original, et le lui apporte. A la vue de l'écriture, qu'il reconnaît tout de suite, le ministre dit au valet de chambre :

« — Vous êtes bien heureux ; car, à défaut de cette pièce, je vous faisais enfermer pour toute votre vie. Allez, et prenez garde de recommencer (1)! »

On se demande si M. de Voltaire, dans l'hypothèse où son malheureux domestique eût été condamné à un cachot perpétuel, se fût dénoncé pour aller prendre sa place.

Assurément non.

Joignez donc cette belle histoire à celle de Jore, et décidez si des actes semblables, commis avec prémé-

1. Tome I, pages 495 et 496. — Ami de Voltaire, d'Argenson supprima l'autographe, et l'on n'entendit plus parler de rien.

ditation et prouvés péremptoirement, sont des légèretés ou des crimes.

Après le départ du philosophe, la garde de sa maison resta confiée à madame Denis et à Longchamp.

Si la marquise défunte s'était montrée volage et libertine, M. de Voltaire avait pu enregistrer aussi tout d'abord, du côté de la remplaçante, certaines trahisons de haute volée. L'aimable nièce attirait à l'hôtel de la rue Traversière, entre autres personnages suspects, un musicien allemand nommé Greff, sorte d'hercule, avec lequel son oncle la surprit *flagrante delicto*.

Grande colère, puis généreux et magnanime pardon, comme toujours, — la coupable ayant promis, d'ailleurs, pour montrer qu'elle ne tenait plus à son colosse, d'accompagner Voltaire à Berlin.

Or les mesures économiques du roi de Prusse ayant dérangé la combinaison, l'oncle aime mieux s'en aller seul, avec la presque certitude que sa nièce va reprendre Greff à l'instant même, que d'entretenir la dame à grands frais dans une cour étrangère, où une vertu si mal assise aurait eu, comme partout et plus que partout, de fréquentes occasions de sombrer.

Avant de partir, Voltaire dit même à son valet de chambre, en jouant impudiquement sur les mots, selon son habitude :

— Si elle continue de se faire *greffer* en mon absence, ferme l'œil, et garde-toi de m'en rien écrire.

On est philosophe, ou on ne l'est pas (1).

Il oublie donc ces légers chagrins domestiques, arrive en Prusse et s'enivre de l'accueil qui lui est fait par le roi.

Frédéric lui assure vingt mille livres de pension annuelle, avec le cordon de l'ordre du Mérite et la clé d'or de chambellan.

Bien plus, comme s'il en était au repentir d'avoir pu refuser quelque chose à Voltaire, il lui promet pour madame Denis quatre mille livres de pension viagère, si elle consent à rejoindre son oncle à Berlin.

Mais, comme c'était prévu, Greff a reconquis ses droits et son empire.

Soit qu'il use de mensonge pour détourner la dame d'accepter l'offre, soit qu'en sa qualité d'Allemand il ait eu occasion d'étudier quelque part le caractère du roi de Prusse, il dit pis que pendre de Frédéric, annonce qu'il ne serait pas étonné que ce prince, un jour ou l'autre, fît « mourir de chagrin ce pauvre M. de Voltaire », et madame Denis répète le propos à son oncle.

1. « De quelque côté qu'on se tourne, dit l'abbé Maynard, dans cette histoire de Voltaire et des siens, on patauge toujours dans une boue infecte. » Tome II, page 44.

Hercule veut garder Omphale ; on mène très-joyeuse vie rue Traversiére, tout est pour le mieux.

Donc madame Denis refuse.

Or la bizarrerie de la chose, c'est que les circonstances donnent presque aussitôt raison à Greff, non que Frédéric ait péché contre les lois hospitalières ou eût fait preuve d'un génie taquin ou d'une nature despote ; mais parce que son hôte soulève des querelles à tout propos, et que, possédé plus que jamais du démon de l'avarice, il vient de se jeter dans nous ne savons quelle sale intrigue, au sujet de diamants et de billets de la banque de Saxe, avec un Juif du nom d'Abraham Hirschell.

L'aventure se commente dans tout Berlin.

Il y a scandale et procès : le roi se fâche, moins à propos de l'affaire en elle-même qu'à cause du bruit.

Toutefois il s'arrange pour que le Juif ait tort auprès des juges.

Mais il sermonne rudement le philosophe, et même il est difficile de s'expliquer comment un individu aussi orgueilleux que Voltaire ait pu, sans rupture immédiate, accepter des camouflets du genre de ceux-ci :

« J'avais cru qu'un homme de votre âge venait ici pour se réfugier comme dans un port tranquille... Vous avez la plus vilaine affaire du monde avec ce

Juif, et vous avez fait un train affreux dans toute la ville... Pour moi, j'ai conservé la paix dans ma maison jusqu'à votre arrivée, et je vous avertis que, si vous avez la passion d'intriguer et de cabaler, vous vous êtes fort mal adressé. »

Puis il lui rappelle en bloc d'anciens griefs.

« Voltaire a provoqué l'expulsion d'Arnaud-Baculard ; il a empêché le roi de prendre Fréron pour correspondant ; il s'est entremis dans les débats conjugaux de madame de Bentinck (1) ; il est allé chez le ministre de Russie parler d'affaires dont il n'avait point à se mêler, etc. »

Somme toute, Frédéric lui permet de reparaître en sa présence, et termine ainsi sa lettre :

« J'espère que vous n'aurez plus de querelle ni avec le *vieux* ni avec le *nouveau* testament (Sa Majesté s'apaise comme on le voit, et raille avec beaucoup de tact). Ces sortes de compromis sont flétrissants (mieux vaut se compromettre avec des pages), et les talents du plus bel esprit de France ne couvriraient pas les taches que cette conduite imprimerait à la longue à votre réputation. Un libraire Jore, un violon de l'Opéra (2), un Juif joaillier, ce sont en vérité des

1. Voir une lettre à d'Argental, du 25 décembre 1750.

2. Allusion à l'histoire de la famille Travenols, dont le fils était attaché, comme musicien, à l'orchestre de l'Opéra. (Voir, pour les détails, le tome I de l'abbé Maynard, de la page 427 à la page 436.)

gens, dont, dans aucune sorte d'affaire, les noms ne devraient se trouver à côté du vôtre (permettez, sire! tous ces gens-là, y compris le Juif, valent infiniment mieux que le chambellan du roi de Prusse). J'écris cette lettre avec le gros bon sens d'un Allemand (d'un Allemand qui n'en a guère, puisque, dans votre logique prussienne, vous mettez au-dessus qui doit être au-dessous, et réciproquement); je dis ce que je pense, sans employer de termes équivoques et de flasques adoucissements pour déguiser la vérité, Profitez-en (1)! »

Contre-sens et manque de logique à part, il faut convenir que c'était dur à digérer.

Mais que faire?

S'en aller de Berlin, regagner la France; revoir des amis, auxquels on a chanté sur tous les tons les louanges de Frédéric, « ses bontés flatteuses, ses charmants égards »; démentir tout cela, retrouver en fin de compte les persécutions et les dédains de la cour de France, il y avait de quoi hésiter et tergiverser.

Les pilules prussiennes passent difficilement; mais ailleurs le philosophe en trouvera de plus amères.

Du reste, on ne s'attend pas à nous voir reproduire ici, dans leur sotte insignifiance, tous ces démêlés de Berlin ou de Potsdam.

1. 24 février 1751.

Ajoutez à la queue l'une de l'autre vingt ou trente aventures semblables à celle que M. de Voltaire eut avec le joaillier juif, plus embrouillées encore, plus indéchiffrables, plus entachées de coquinerie, de passion haineuse et d'orgueil extravagant, vous aurez l'histoire complète de son séjour en Prusse.

Des querelles sans fin ni trêve avec Maupertuis, avec La Beaumelle, avec Kœnig ; une rage de pamphlétaire, perpétuellement en ébullition contre tous, même contre le roi (1), qui plaisante peu, d'ailleurs, et lui donne rudement sur les ongles, attirent de tous côtés au philosophe avanies sur avanies, humiliations sur humiliations, et ne lui permettent vraiment pas

1. L'abbé Maynard raconte, dans toutes ses phases burlesques, l'histoire de l'*Akakia*, libelle anonyme dirigé contre Frédéric, et au sujet duquel celui-ci rédigea le curieux billet suivant, adressé à Voltaire, et dont Beuchot nous a scrupuleusement conservé l'orthographe.

« Votre *éfronterie* m'*étone*, après ce que vous venez de faire, et qui est clair *côme* le jour. Vous persistez au lieu de vous avouer coupable. Ne vous imaginez pas que vous ferez croire que le noir est *blang*. Quand on ne voit pas, c'est qu'on ne veut pas tout voir. Mais si vous poussez l'affaire à bout, je ferai tout imprimer, et l'on verra que, si vos ouvrages méritent qu'on vous élève des statues, votre conduite vous mériterait des chaînes. »

Menacé d'une forte amende, l'auteur du libelle avoue enfin. Il livre l'édition, qui est brûlée sous ses yeux dans la chambre du roi. Suivant d'Alembert, Frédéric aurait dit au philosophe : « Je ne vous chasse point, parce que je vous ai appelé ; je ne vous ôte point votre pension, parce que je vous l'ai donnée ; mais je vous défends de paraître jamais devant moi ! » Et il le rappelait, le lendemain, pour le chasser de nouveau, quelques semaines plus tard, et le rappeler encore.

d'honorer plus longtemps de sa présence une cour où on l'exècre.

Il écrit à sa nièce des lettres désespérées.

Puis des replâtrages s'opèrent tant bien que mal.

Ou il obtient sa grâce par des servilités, des dénégations et des platitudes ; ou Frédéric pardonne tout à coup, ayant besoin de Voltaire pour revoir les précieux morceaux poétiques, issus de sa plume royale, pour corriger les rimes défectueuses et redresser les hémistiches boiteux.

Chez ce prince fantasque, la versification française était une véritable maladie, dont il ne put jamais guérir.

Cependant un jour arrive où le chambellan n'y tient plus.

Il annonce à madame Denis qu'il est décidé, bien décidé cette fois, à quitter Frédéric, et qu'elle ait à venir à sa rencontre jusqu'à Francfort, où il se rend par Leipsick, Gotha et Cassel.

Notre chère nièce est exacte au rendez-vous.

Son oncle la trouve, en arrivant dans la ville libre, mais il y trouve également une escouade des gendarmes du roi de Prusse.

Le philosophe et madame Denis sont arrêtés l'un et l'autre, sans que le bourgmestre, auquel ils adressent plainte sur plainte, juge convenable de s'immiscer dans l'affaire, tant il respecte le maître de Berlin.

Francfort est une ville libre, oui sans doute ; mais on y a une crainte salutaire de la patte du lion.

Donc on les garde à vue pendant trente-six jours, jusqu'à ce que le chambellan fugitif puisse rendre le manuscrit d'un poëme de la composition de Frédéric et qui se trouve malheureusement à Cassel, ou ailleurs, dans une malle qui suit le train de roulage.

De là des retards à l'infini.

Le roi, ayant confié ce poëme à Voltaire pour y opérer des corrections, oublia de le lui reprendre, et le méchant philosophe ne l'emportait point par mégarde.

Il espérait le publier tel quel, en France, au grand divertissement des Parisiens.

Sa Majesté prussienne a tout de suite pressenti le péril.

— Ah ! le malheureux ! s'écria Frédéric avec angoisse, je suis sûr qu'il va passer le reste de sa vie à me déshonorer.

De cette crainte à la ferme résolution de reprendre coûte que coûte le poëme à son perfide correcteur, il n'y avait qu'un pas.

Plusieurs exprès, autorisés à s'adjoindre main-forte, sont expédiés en toute hâte au résident prussien à Francfort.

C'était un nommé Freytag, homme très-brutal et très-déterminé.

Il eut l'honneur de saluer le premier, avec ses gendarmes, M. de Voltaire et sa nièce à la porte de l'hôtel du *Lion d'or*.

En résumé, cette tentative d'abus de confiance, compliquée des injures du captif à Freytag, de plusieurs essais de lui échapper avant l'arrivée de la malle, et de certaine menace de lui brûler la cervelle, valut à M. de Voltaire une bastonnade en règle, véritable bastonnade prussienne, la quatrième et la plus solide qu'il eût reçue dans le cours de sa noble existence.

A aucune époque et en aucun lieu du monde, jamais homme ne fut plus rossé que cet illustre écrivain, — et, disons-le, jamais homme ne mérita mieux de l'être ; jamais philosophe ne se montra plus digne de ce traitement tout exceptionnel, mais justement applicable à sa conduite et à ses actes.

Quoi qu'en ait pu dire M. de Voltaire lui-même, il y a une Providence, qui se manifeste ici-bas par des signes éclatants, sans cesser toutefois de se montrer miséricordieuse ; car, pour corriger un tel personnage, le bâton était vraiment trop doux.

Dans bien des cas, les galères auraient dû le suivre.

XVIII

Vagabondage forcé. — Pâques sacriléges. — *Les Délices.* — Installation à Ferney. — Œuvres monstrueuses. — L'*Infâme.* — Oncle et nièce comme on n'en voit plus. — Manière de se venger de l'exil.

A dater de cette quatrième et splendide bastonnade, et pour ne pas sortir des limites d'une édition populaire, nous renvoyons à l'œuvre si détaillée et si complète de l'abbé Maynard, ceux qui désirent connaître les ignobles négociations de Voltaire pour reconquérir la faveur de Frédéric ; mais surtout pour rentrer dans les fonds, que le résident prussien, à Francfort, a cru devoir lui confisquer.

On le croyait parfaitement capable de les avoir volés quelque part.

Dans le même livre, le lecteur trouvera, fortement appuyés de preuves, la diplomatie indécente et lâche du philosophe pendant la guerre de Sept ans, ses derniers échecs diplomatiques, ses nouveaux méfaits et ses nouvelles hontes.

On le verra vagabonder de Francfort à Mannheim, et de Mannheim à Colmar, où il reprend son rôle infâme d'hypocrisie du monastère de Senones, pour tromper le clergé de l'endroit, en faisant sacrilégement ses pâques.

De Colmar il se rend à Mayence, et de Mayence à Strasbourg.

Toutes ses ridicules aventures de Prusse, colportées et propagées avec soin par ses bons amis de Berlin, ne l'engagent pas à revenir en France.

Il voyage cinq ou six mois sur les frontières de l'est, s'arrêtant à Plombières d'abord, pour y prendre les eaux, puis enfin à Genève, où il achète une petite propriété de soixante arpents, qu'il baptise les *Délices.*

Depuis moins d'une année peut-être il habite cette maison de plaisance, lorsqu'il se prend tout à coup de querelle avec les sectateurs de Calvin.

Pour échapper à ces nouveaux ennemis, il achète la propriété de Ferney, située à quelques lieues de Genève, sur terre française, et se trouve en mesure de pouvoir alterner, au besoin, d'un château à l'autre.

S'il est mal avec les catholiques, il se sauve aux *Délices.*

S'il se retrouve en querelle avec les protestants, comme le jour, par exemple, où il s'avise de publier

sa *Guerre civile de Genève*, il lève le pied et retourne à Ferney.

Là, fut sa dernière et sa plus célèbre résidence (1).

Vingt années durant, il y entretient une correspondance suivie avec les encyclopédistes, et leur envoie mille élucubrations sataniques, terminées toutes par ce mot d'ordre du sacrilége en délire :

« Écrasons l'INFAME ! »

L'infâme, dans la bouche de ce monstre, c'était la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur du monde.

A Ferney, Voltaire écrit coup sur coup le *Précis de l'ecclésiaste*, celui du *Cantique des cantiques*, *Dieu et les hommes*, *la Voix du peuple et du sage*, les *Sentiments de Jean Meslier, la Religion naturelle, Candide, l'Homme aux quarante écus*, et nombre de livres orduriers ou de libelles blasphématoires, condamnés en France aussitôt après leur apparition, et brûlés en place de Grève (2).

1. On y allait, de Paris, comme en pèlerinage, et il y reçut tout ce qu'il y avait de plus dépravé parmi ses contemporains des deux sexes. On l'appela, dès lors, le patriarche de Ferney.

2. Plusieurs autres ouvrages moins scandaleux furent vendus au profit d'une nièce du grand Corneille. Voltaire avait recueilli chez lui cette jeune fille par charlatanisme pur, et il faisait crier sur les toits qu'il « se chargeait de la doter ». Une aussi belle conduite eut pour résultat d'exciter l'admiration des Parisiens et

Impossible de rentrer à Paris.

Toutes les demandes tentées précédemment auprès de Louis XV n'ont abouti qu'à attirer au philosophe de nouvelles rebuffades et de nouveaux dédains.

La Pucelle, ce poëme où, depuis trente années consécutives, il vide les impiétés lubriques qui infectent son imagination, son esprit et son cœur ; *la Pucelle*, ce triple crime de lèse-religion, de lèse-morale et de lèse-patriotisme, court l'Europe d'un bout à l'autre.

En vain il s'évertue à protester ; en vain il déclare avec serment que ni les imprimés, ni les copies n'ont été distribués par ses mains : le mensonge est trop flagrant pour qu'on puisse y ajouter foi.

C'est *la Pucelle*, que tous ses correspondants, rois, princes, ou grands seigneurs corrompus, lui ont demandée avec instance.

C'est par un exemplaire de *la Pucelle* qu'il a payé sa bienvenue aux hôtes crapuleux de certains châteaux et de certains palais.

A Berlin, pendant qu'il régalait la reine mère d'une lecture du sale poëme, une digne sœur de Frédéric,

de faire reprendre à la Comédie-Française les tragédies du philosophe, abandonnées pour cause de recettes insuffisantes. Or la prétendue bienfaisance de Voltaire visait uniquement à ce but ; car, au moment même où il déployait pour la fille une générosité si bruyante, il laissait mourir de détresse, aux environs de Rouen, le père et la mère de sa protégée, qui touchaient de plus près encore au grand Corneille.

« la princesse Amélie, cachée dans un coin, n'avait garde d'en perdre un mot (1) ».

« Les femmes, gâtées par lui et par ses pareils, ne se donnaient même pas la peine de cacher sous leur chevet le livre impur.

« Elles l'étalaient impudemment sur leur toilette même (2). »

Tous ces détails sont connus de l'autorité. On sait que Voltaire ajoute sans cesse quelque nouvelle scène à son œuvre immonde. S'il a un sujet de rancune contre quelqu'un, vite il se venge en plongeant son ennemi au milieu du bourbier.

Naturellement il y plongea Louis XV et la Pompadour.

Après les querelles de Berlin, il y plongea le roi de Prusse, avec ses « habitudes antiphysiques ».

Il y a plongé Villars, son ancien protecteur, et son ami Richelieu lui-même, le jour où il a vu qu'ils ne parvenaient pas à lui rendre les faveurs de la cour de Versailles.

Comprenant qu'il est menacé d'un éternel exil, et peut-être d'une saisie de ses biens immeubles, Voltaire veut mettre de l'ordre dans ses finances et régler le train de madame Denis, qui pousse beaucoup trop loin la dépense à l'hôtel de la rue Traversière.

1. Lettre du 9 octobre 1755 à la duchesse de Saxe-Gotha.
2. Tome II, page 223.

Or la nièce ne trouve nullement de son goût les mesures que croit devoir prendre le philosophe.

Elle se révolte, au point de lui écrire :

« L'avarice vous poignarde. Ne me forcez pas à vous haïr. Vous êtes le dernier des hommes par le cœur (1). »

« Quel secret du caractère et de la conduite de l'oncle, se demande l'abbé Maynard, a donc surpris la nièce, pour se croire en droit de lui parler ainsi ? Qu'y a-t-il entre cet homme et cette femme, pour que cette femme ose ainsi outrager cet homme, pour que cet homme baisse la tête devant cette femme (2) ? »

Plus elle est insolente, moins Voltaire résiste.

Non-seulement il ne restreint pas les dépenses de la douce personne ; mais il lui triple sa pension, et nous ne tardons pas à la voir installée à Ferney, en souveraine absolue du château.

Qu'est devenu Greff ? On l'ignore.

Si l'on tire les conclusions de certaines aventures et de certains faits, madame Denis, au grand déplaisir de Voltaire, a des visées érotiques sur Collini, secrétaire-copiste du philosophe.

Collini est beaucoup plus jeune qu'elle.

Il en résulte que la coquette surannée cherche à se rajeunir par tous les moyens possibles.

1. Lettre du 20 février 1754.

2. Tome II, page 192.

Son oncle, la surprenant, un jour, à couvrir de cosmétiques les bourgeons de sa figure, et devinant que tout cet enduit n'est point à son intention, prend de l'humeur et lui jette à la tête cette épigramme peu galante :

A vos boutons, pour argent ou pour or,
Si, par hasard, vous trouviez un remède,
Peut-être seriez-vous moins laide,
Mais vous seriez bien laide encor !

N'importe, il est jaloux, malgré cette laideur et cette face en pleine végétation. Sa nièce aussi est jalouse, — jalouse, malgré les soixante-deux ans bien comptés du philosophe et le sans-gêne avec lequel elle le trompe.

L'analyse morale est complétement en déroute, quand elle veut s'exercer sur de pareilles âmes.

Pictet, professeur de Genève et familier de la maison, a une fille qui, en se prenant d'un bel enthousiasme pour Voltaire, menace d'exciter des troubles sérieux et d'allumer la discorde dans le ménage.

Un jour, mademoiselle Pictet fait présent au philosophe d'un bonnet brodé de sa main.

Elle est remerciée par un madrigal et par une jolie lettre, où Voltaire lui dit :

« Vous me tournez la tête encore plus que vous ne la coiffez ; mais vous en tournerez bien d'autres. »

« Furieuse du présent et de la lettre, madame Denis veut, à quarante-cinq ans, entrer en lutte avec une jolie fille de vingt ans, et, désespérant de triompher par l'emploi des armes de Vénus, elle essaye de combattre sa rivale par l'art de Minerve. Elle fabrique donc, de son côté, un bonnet majestueux, digne d'un sultan, et le met en évidence sur la cheminée du philosophe.

« Celui-ci se doute du manége et fait la malice de ne rien voir.

« La dame croit que le bonnet n'est pas assez visible ; elle le change de place, et le malin vieillard, tournant toujours à côté du turban, s'obstine à fermer les yeux. Piquée enfin, elle lui montre l'objet, lui arrache remercîments et compliments, et lui fait avouer que son bonnet est plus beau que celui de la jeune Genévoise.

« Il n'en est malheureusement pas de même de votre figure, ajoute l'oncle (1). »

Par ces continuels reproches de laideur, il compte la détourner de la prétention qu'elle manifeste toujours, et malgré tout, de séduire Collini.

Soudain la vieille folle apprend que le cœur qu'elle ambitionne est envahi par une autre passion.

Elle profite à l'instant même d'une absence du

1. Tome II, pages 226 et 227.

secrétaire, fait enfoncer les portes de sa chambre, bouleverse ses papiers, fouille dans ses tiroirs, et trouve une lettre commencée, où il se livre à des sarcasmes et à des moqueries sanglantes sur les aspirations de la dame à le prendre pour amant.

Au retour de Collini, scène violente et scandaleuse.

Le secrétaire entre chez le philosophe, et tire l'épée dans le cabinet même, en criant :

« Si je ne respectais votre âge, je vous forcerais de me rendre raison de l'insulte qu'on m'a faite chez vous ! »

Voltaire le calme, en lui glissant dans la main un rouleau de louis, et lui montre la fatale lettre.

« Il ne faut pas m'en vouloir, lui dit-il ; mais je suis obligé de vous renvoyer. Madame Denis est furieuse, elle exige cette satisfaction. »

Collini part le jour même, et le philosophe, amoureux de mademoiselle Pictet, se montre ravi d'être débarrassé d'un homme, qui pouvait, d'un jour à l'autre, céder aux provocations de sa nièce.

Quelles mœurs !

Quel enchaînement de scènes domestiques ignobles, de comédies bêtes, de lâchetés et d'opprobres !

Pour toute âme loyale, qui ne cherche pas à s'aveugler systématiquement en face de l'évidence, Voltaire est une des natures les plus méprisables, que le scal-

pel du psychologue ait jamais soumise à l'étude anatomique. Débauché sans vergogne, libertin gangrené, sa vie tout entière ne fut qu'un tissu de dépravations audacieuses, qu'il affichait avec un cynisme à soulever le cœur.

Il n'y a pas d'exemple d'une vieillesse plus corrompue que la sienne et plus effrontément impudique.

Loin de nous la pensée de remuer ici comme preuves les ordures entassées dans ses œuvres de septuagénaire : il nous suffira de signaler au lecteur les lignes suivantes, qu'il écrivait à sa seconde nièce, madame de Fontaine, en juin 1757 :

« Votre idée, ma chère nièce, de faire peindre les *belles nudités*, d'après Natoire et Boucher, pour *ragaillardir ma vieillesse,* est d'une âme compatissante, et je vous suis reconnaissant de cette belle invention. On peut aisément, en effet, faire copier à peu de frais, au Palais-Royal (le duc d'Orléans le permet), ce qu'on trouvera de plus beau et de plus *immodeste.* »

Lorsque *la Pucelle*, définitivement éditée, avec toutes ses additions et ses variantes, ne lui permit plus d'y entasser les rimailleries obscènes, que lui inspirait chaque jour son esprit purulent, « il la remplaça, dit l'abbé Maynard, par ce *sottisier,* conservé à Saint-Pétersbourg, sorte de sentine qui recevait

les malpropretés quotidiennes de sa plume ordurière (1). »

Pour se venger de la perpétuité de son exil, et de ce qu'il appelait la persécution de ses ennemis, il publie des ouvrages de plus en plus exécrables.

Il dresse des autels à la débauche et au matérialisme, essayant de briser tous les liens qui attachent l'homme à la vertu, flattant les cœurs pervertis, développant les instincts ignobles, poussant à la satisfaction exclusive des sens, écrivant le code complet de la luxure, cherchant à anéantir toutes les lois divines et humaines ; entassant, par une odieuse compilation, des erreurs cent fois réfutées et anéanties dans le cours des siècles ; les reproduisant sans se lasser, toujours et toujours, avec une persévérance infernale, pour infecter plus sûrement les masses, pour empester la France et l'Europe, assuré qu'il est que ses misérables lecteurs n'auront pas recours à la réfutation, que pas un ne prendra le flambeau pour éclairer ce chaos de mensonge et de perversité.

On peut dire de Voltaire qu'il fut l'Arlequin du sarcasme et du blasphème.

Il s'appliqua constamment et sans cesse à présenter, sous toutes les couleurs et sous toutes les formes, les mêmes turlupinades indignes, les mêmes plai-

1. Tome II, pages 222 et 223.

santeries sacriléges ; il les renouvelait, il les ressassait pour la foule stupide ; il les façonnait à toutes les intelligences, les adaptait à tous les goûts, afin de mieux plonger le peuple dans un abîme d'immoralité, de contradictions, d'inconséquences et d'impostures.

Et les sots corrompus, les innombrables imbéciles du globe absorbent depuis cent trente ans cette pâture monstrueuse ; pour se vautrer dans cette fange, ils invoquent l'indépendance de la pensée.

Et un odieux journal a eu l'audace d'imprimer récemment une édition à bon marché des *Œuvres de Voltaire*, et de la donner en prime à tous les cabarets de France.

Et ce même journal continue aujourd'hui, avec tous ses confrères de la presse irréligieuse, de nous présenter le vieux scélérat de Ferney comme l'honneur d'une nation, que ses livres ont voulu gâter et gangrener jusqu'à la moelle.

Ils osent dire, ils osent écrire, ils osent imprimer ces mots :

« La France de Voltaire ! »

Monstrueuse locution, phrase insolente, que notre devoir est de flétrir, en la repoussant au nom de tout Français qui se respecte ; au nom même de notre patrie, dont l'impur philosophe a causé la dégradation et les malheurs.

Aussi ne peut-on se défendre d'un profond sentiment d'indignation et de dégoût, lorsqu'on voit ces lâches marchands de paradoxes du journalisme nous présenter la révolution, fille de l'impiété voltairienne, comme le type infaillible du progrès, comme l'unique espérance des sociétés modernes.

Rentrez sous terre, vil troupeau de matérialistes, bande éhontée d'incrédules : plus vous semblez près du triomphe, plus votre perte est certaine !

XIX

L'abbé Guénée et les *Lettres de quelques Juifs*. — Fréron. — Comment discutait le philosophe. — Surveillance déjouée par le hasard. — *Épître du Diable.*

Lorsque l'indignation éclate, il ne faut pas que le raisonnement en souffre.

Voici des paroles plus calmes.

Un écrivain de nos jours, qui s'entend mieux que *le Siècle* en style et en logique, a dit, au sujet de Voltaire :

« Par quelle méprise, par quelle incroyable confusion des mots et des idées, a-t-on pu donner à une immense débauche d'esprit le nom sacré d'indépendance ? Cette audace éventée qui jette toutes les vérités en l'air, et les laisse retomber comme il plaît au hasard, est-ce là le véritable esprit philosophique ?

« Non certes. Voltaire n'est pas un esprit indépendant et libre, c'est un esprit emporté et rebelle.

« Tous les incrédules du dix-huitième siècle, ce prétendu philosophe à leur tête, se sont adjugé à eux seuls le titre d'esprits forts.

« Qu'est-ce à dire ?

« Suffit-il de ne point croire pour être philosophe ? ou ne peut-on tout ensemble être philosophe et chrétien ?

« Prétendre que l'indépendance d'un esprit élevé ne peut conduire à la foi religieuse, c'est mentir à l'histoire, c'est méconnaître ces génies sublimes, qui, dans les premiers siècles de notre ère, ont couru d'eux-mêmes au-devant du christianisme ; c'est outrager les plus grands noms dont l'Europe s'honore depuis dix-huit cents ans, c'est calomnier nos gloires vivantes.

« Une intelligence forte sans croyances, c'est quelque chose qui n'a pas de nom et ne peut en avoir.

« Partir du doute pour conclure au doute, c'est faire de la philosophie ce que le marteau qui démolit fait de l'architecture.

« Ce n'est pas constituer la science, c'est constituer l'ignorance.

« La liberté de penser ne serait-elle, par hasard, que la liberté de ne rien penser, la liberté de tout remettre en problème sans rien résoudre, la liberté de tout ébranler sans rien affermir (1) ? »

Fréron et l'abbé Guénée tenaient à l'homme de

1. *Discours sur Voltaire*, par M. Romain Cornut.

Ferney un langage analogue, à l'époque de la publication de ses livres.

Comme ils prenaient fait et cause pour la morale, pour le droit et pour la justice, on ne les écoutait pas, ou on les écoutait peu.

Voltaire seul, déconcerté par leur argumentation victorieuse, entrait en rage, surtout lorsque l'abbé Guénée, qui se procurait des épreuves de chaque œuvre nouvelle du philosophe, lui adressait un exemplaire de la réponse, le jour même où paraissait l'attaque.

Si les *Lettres de quelques Juifs* n'ont pas été lues suffisamment par les contemporains, elles sont aujourd'hui classiques et témoignent de la sottise et de la mauvaise foi du dix-huitième siècle.

Bien assurément l'abbé Guénée, sans parler de sa force de logique écrasante, avait plus de talent véritable et plus d'esprit que le châtelain de Ferney.

Toutes ses réponses à la *Bible commentée* et au *Dictionnaire philosophique* se publiaient sous le voile de l'anonyme, dans une rédaction pleine de tact et de convenance, qui mettait Voltaire aux abois et le réduisait à l'impossibilité de la réplique.

Il se vengeait sur Fréron, moins circonspect de sa nature, et l'accablait d'une avalanche d'épithètes grossières, dont voici les moins injurieuses :

Énergumène, *ignorant*, *audacieux*, *libelliste*, *fri-*

pon, monstre, bête, oison, tartufe, cagot, polisson, cuistre, pédant, gredin, bouc, chien barbet, balourd, sycophante, âne, insecte, chenille, vermisseau, escroc, ribaud, pédéraste, etc., etc.

M. de Voltaire n'argumentait pas autrement : il donnait aux autres les qualifications qui lui étaient dues, comme il leur prêtait ses vices, et bavait l'injure en guise de syllogisme.

Beaucoup de ses disciples adoptent encore aujourd'hui ce système commode.

Cependant madame Denis, très-philosophe elle-même, et affranchie, comme on l'a vu, de toute espèce de morale gênante, avait fini par triompher de ses bourgeons, au moyen de purgatifs.

Toute glorieuse d'avoir la peau nette, elle cherchait à entretenir en belle humeur son digne oncle, qui promettait de l'avantager dans son testament.

Voyant que les articles de critique le jetaient dans un état voisin de l'épilepsie, elle jugea convenable de surveiller, chaque jour, l'arrivée des courriers, afin de soustraire autant que possible à ses regards les journaux ou les correspondances qui pouvaient lui allumer la bile.

Cette précaution n'empêcha pas Voltaire de recevoir, un matin, certain paquet soigneusement affranchi et portant le timbre de la Franche-Comté.

Brisant l'enveloppe, au moment de se mettre à

table, il en tira un manuscrit, admirablement calligraphié, dont le titre et les premières lignes amenèrent sur son visage une teinte livide.

— Qu'est-ce ? demanda madame Denis.

Arrivée trop tard, au son de la cloche du déjeuner, elle n'avait pu intercepter le message.

L'oncle suffoqué ne répondit pas.

Ce qu'il venait de voir lui coupait entièrement l'appétit. Quittant la table, il monta dans son cabinet, où il s'empressa de lire un morceau poétique, dont nous allons citer les passages les plus saillants.

ÉPITRE DU DIABLE

A M. DE VOLTAIRE.

Organe furibond de l'Ange de ténèbres,
Qui souffle dans ton cœur la rage de rimer;
Toi dont les ouvrages célèbres
Instruisent cent grimauds dans l'art de blasphémer,
Lieutenant des Enfers, et diable à plus d'un titre,
Reçois, mon digne ami, cette infernale épître...
Mais garde-toi de la faire imprimer !
Tes ouvrages divers, ton cothurne, ta lyre,
Tes fastes imposteurs nous ont plu tellement
Que je t'en dois un compliment
Au nom des grands de mon Empire,
Reconnaissant de bonne foi
Qu'à trouver les moyens d'en étendre les bornes,
Tout diable que je suis, je le suis moins que toi,
Et ne te passe que des cornes.

. . . .

Pour enlever tous les suffrages,
Tu compris qu'il fallait, dans tes premiers ouvrages,
Rassurer les mondains, flatter tous les penchants,
Démolir, foudroyer, ou rendre ridicules
D'étranges vérités qui révoltent les sens,
Et, de ta rage enfin armant les incrédules,
Japer contre Dieu même et mordre ses enfants.

. . . .

Ainsi tu débutas en bravant le tonnerre,
Et bientôt le succès dépassa ton espoir ;
Ton mérite força mes sages d'Angleterre
A te céder la palme du savoir.
Ta main brisa le joug d'un pénible devoir ;
Tu réformas le monde, et, grâce à ton génie,
De la religion l'injuste tyrannie
Perdit dans tous les cœurs son antique pouvoir.
A bas la Bible et l'Écriture !
Malgré la foi de tous les temps,
Celui qui régit la nature,
Ce Dieu, l'espoir des bons et l'effroi des méchants,
N'est, selon toi, qu'un monarque en peinture.

. . . .

Guide des écrivains conjurés contre Dieu,
Tu sus te distinguer en tout temps, en tout lieu,
Comme leur chef et leur modèle,
Et j'en suis bien reconnaissant ;
Car mon domaine florissant
S'est accru de moitié chez la race mortelle.
L'un croit le culte indifférent
Et confond le brahmane avec le catholique,
Et l'autre l'abandonne au vulgaire ignorant
Comme une vaine et frivole pratique.
Ici c'est un réformateur
Qui blâme certains rits du sacré ministère,
Qui dogmatise avec fureur
Contre la foi d'un antique mystère,
Ou d'un pénible aveu dispense le pécheur.
Puis contrôlant la richesse des moines,

La pompe des prélats, la table des chanoines,
Et taxant le clergé de mille autres abus,
Dit que, pour apaiser tant de vives alarmes,
Il faudrait marier tous vos jeunes reclus,
Capucins, Récollets, Jacobins et grands Carmes.
Là c'est un esprit fort, ou lascif ou glouton,
Qui, pour analyser la nature de l'âme,
Vous soutient que l'étui vaut autant que la lame,
Et la fait dépérir ou croître à l'unisson
Avec l'âme d'une huître ou d'un colimaçon.

. . . .

Voilà quel est le catéchisme
De tes disciples à Paris.
J'avais besoin de tes écrits
Pour y couler à fond la barque du Papisme.
Depuis trente ans que tes travaux
Ont fertilisé ce rivage,
Je vois de jour en jour qu'il enfle mes impôts
Et me rapporte davantage.
Il me vient chaque mois de friands manivaux
De réprouvés de tout étage,
Duement bardés de péchés capitaux,
De gros richards calcinés de luxure,
Des fripons, des coquins de toutes les couleurs,
Des intrigants et des agioteurs.

. . . .

Oh ! que ne dois-je pas à l'excès de ton zèle !
Pour seconder mes généreux desseins,
Tu suivis la trace fidèle
Des Bayles et des Arétins.
Ta *Religion naturelle*
Obscurcit à jamais les plus fiers écrivains ;
Je voudrais en être le père,
Ainsi que de l'Épître agréable et légère,
Où brillent l'antithèse et l'étrange conflit
De la grâce de Jésus-Christ
Avec les trois Grâces d'Homère.

. . . .

Mais le prodige du savoir

C'est ta *Pucelle* incomparable.
Il ne nous manquait plus que ce livre admirable
Pour consommer ta gloire et combler mon espoir.
Que de riants tableaux! que de jolis blasphèmes !
Oh ! que tu dois t'en applaudir !
Ton esprit y surpasse, il faut en convenir,
Nos intelligences suprêmes.
Je défierais tous les Enfers,
Le diable le plus docte en cynique peinture,
De forger en dix ans un écrit plus pervers,
Plus fertile en scandale et plus riche en ordure !
Lorsque tu publias ce volume charmant,
Ce modèle parfait de rimes dissolues,
J'en eus tant de plaisir et de contentement,
Que trois ou quatre fois j'épiai le moment
De te happer, en planant dans les nues.
Je brûlais de payer tant d'utiles forfaits
Dans cette retraite profonde ;
Mais j'ai senti que, pour mes intérêts,
Il valait mieux encor te laisser dans le monde,
Où tu servais l'Enfer avec tant de succès.

. . . .

Oh ! bien me fâche que ta course
Penche si fort vers nos gouffres brûlants!
Je prévois trop quelle ressource
Je vais perdre chez les vivants.
Mais, après tout, je m'en console :
Quand tu seras dans nos cantons,
Toutes les classes des démons
Iront s'instruire à ton école
Et profiter de tes leçons.
Je te puis assurer, foi d'Archange rebelle,
Que tu seras le bienvenu
Et dignement fêté dans le rang qui t'est dû
Parmi les citoyens de la braise éternelle.

. . . .

Quand tu viendras dans ce séjour,
Je veux qu'avec éclat, pour chômer ce grand jour,
Notre allégresse se déploie.

Ce ne sera que bals et festins à ma cour,
Tous les feux de l'Enfer seront des feux de joie.
Dès longtemps mon fourrier t'y prépare un hôtel
Un peu plus chaud que celui des *Délices*,
Tout à côté du repaire éternel
Où logent Vanini, Toland et leurs complices.
Là tu pourras promener tes caprices
Et contempler au loin tes lacs étincelants,
Des fleuves orageux, des rochers fulminants
Flanqués de vastes précipices
Et de cent gouffres mugissants.
Ce belvédère de l'infernale rive,
Pour amuser un écrivain,
Vaut bien la froide perspective
De la ville et du lac des enfants de Calvin.

. . . .

En attendant, cher ami, je t'invite
A maintenir ton cœur endurci dans le mal
Sans jamais réfléchir sur le terme fatal
Où ton déclin te précipite.

. . . .

Souviens-toi qu'au mépris du vulgaire chrétien,
Un savant, épuré de crainte et d'espérance,
Comme Épicure ou Lucien,
Tient son rang jusqu'au bout, et doit, par bienséance,
Vivre en athée et mourir comme un chien.
Il est beau d'affronter le péril à ton âge,
Tel qu'un nocher audacieux
Que la foudre environne, et qui brave les cieux
En blasphémant dans le naufrage.
Ne vas pas imiter ce poltron de Normand (1),
Qui par forme de testament,
Touché de repentir de son goût pour la scène,
Rima tout A-Kempis, — indigne monument !
Ni ce Ruffus (2), vil objet de ta haine,

1. Le grand Corneille, qui traduisit l'Imitation, aux dernières années de sa vie.
2. Jean-Baptiste Rousseau.

Qui redouta l'Enfer et finit saintement,
Ni ce benêt de La Fontaine,
Qui mourut aussi lâchement.
Eh ! que diraient les bandes interdites
De ces enfants perdus qui volent sur tes pas,
Si leur vieux général, aux portes du trépas,
Flétrissait ses lauriers sous des craintes subites?
Tu sens quel coup cela me porterait ;
Bientôt chacun s'alarmerait,
Car la crainte se communique,
Et mon rival triompherait
Dans le parti philosophique.
D'ailleurs, comment te réconcilier
Avec ce Dieu d'éternelle vengeance ?
Pourrais-tu lui faire oublier
Par dix mille ans de pénitence
Tant d'écrits scandaleux qu'on t'a vu publier,
Tant d'outrages et de licence ?
Mais s'il t'invite à la résipiscence,
Et cherche à t'y déterminer,
Crois-moi, résiste-lui ! Dérobe à sa clémence
La gloire de te pardonner.
Soit qu'il t'appelle, ou qu'il tonne, ou menace,
Ranime ta vertu, redouble tes efforts,
Munis ton cœur d'une double cuirasse
Contre l'aiguillon du remords
Ou contre l'attrait de la grâce,
Et poursuis sans mollir tes travaux mémorables !
Prodigue en forcené le mensonge et les fables ;
Frappe, confonds, détruis et renverse à la fois
La morale du Christ, ses temples et ses lois.
Que l'Enfer s'en étonne, et qu'enfin tous les diables
Rugissent de plaisir au bruit de tes exploits !

XX

Est-ce une conversion ? — Rechute immédiate. — Permission de rentrer à Paris. — Le triomphe et le lit de mort.

L'auteur de ces vers ne cachait pas son nom.

Une lettre d'envoi, datée d'Orgelet, accompagnait l'épître et portait cette signature :

« Docteur Claude-Marie GIROD. »

Ce docteur était, — nous ne dirons pas un poëte de premier ordre, — mais un homme de véritable science, et, ce qui ne gâtait rien, un catholique sincère.

La lecture des œuvres du philosophe l'avait profondément indigné.

Vers la fin de la semaine qui suivit le départ de son épître pour Ferney, une berline de voyage s'arrêta devant sa maison.

Presque aussitôt un grand vieillard, vêtu d'un habit de velours grenat, l'œil animé, la perruque en désordre, descendit assez prestement du véhicule et demanda le docteur Girod.

Quand les domestiques l'eurent introduit, il refusa le fauteuil qu'on lui avançait, croisa les mains, en les appuyant sur sa longue canne à pomme d'ivoire, regarda quelque temps en silence le maître du logis, et finit par dire, en hochant la tête :

— Vous n'avez pourtant pas l'air d'un imbécile, Monsieur ?

— Je m'applique autant que possible à n'en avoir ni l'air ni la chanson, répondit le docteur, en souriant.

— Ce qui ne vous empêche pas de croire au diable et aux supplices éternels. Savez-vous que je n'ai pas dormi, depuis cinq jours, et que vous m'avez donné la fièvre ?

Le docteur tressaillit, se leva gravement et salua.

— Je vois, dit-il, que c'est à M. de Voltaire que j'ai l'honneur de parler.

— Oui, Monsieur, à lui-même. J'ai pris sur vous des informations, et, je dois le dire, elles sont plus que satisfaisantes. Voulez-vous être mon médecin ?

— J'ai mes clients que je ne puis abandonner.

— Vous me traiterez par correspondance.

— De cette façon, j'accepte. Médecin du corps, ou médecin de l'âme ?

— De l'un et de l'autre.

— Sérieusement ?

— Très-sérieusement. Dictez les ordonnances.

Ils eurent un entretien de plus de deux heures.

Après quoi, le prince de l'Encyclopédie remonta en berline et regagna Ferney, où nous allons assister à une étrange métamorphose.

Tout le pays tomba des nues, lorsqu'on vit le philosophe, au retour de ce voyage, faire, chaque matin, une visite au presbytère, et assister ensuite à la messe du curé.

Le hameau de Ferney avait une chapelle qui tombait en ruines.

Voltaire donne des fonds pour la reconstruire, et fait graver au frontispice cette inscription latine :

Deo erexit Voltaire.

Il y accomplit, cette année-là, le devoir pascal, sans résolutions bien fermes peut-être, avec beaucoup de légèreté, ou mû tout simplement par la peur ; mais sans parti pris de sacrilége comme à Colmar.

Informé de cette conversion inattendue, l'évêque d'Annecy envoie dire au philosophe que tout cela est fort bien ; mais qu'il doit se rétracter et condamner lui-même ses œuvres, s'il ne veut pas que sa confession et sa communion deviennent un surcroît de scandale.

Voltaire rechigne d'abord et répond à l'évêque par des fins de non-recevoir.

Pressé de nouveau, il se décide à écrire une ré-

tractation, signée et certifiée par les témoins, dont voici les noms :

Gros, curé de Ferney.
Frère Claude-Joseph, capucin.
Pierre Larchevêque, syndic.
Étienne Maugié.
Pierre Jacquin.
Bugros, chirurgien.

Cette pièce curieuse, contrôlée à Gex, le 15 avril 1769, porte en outre le certificat et l'attestation de maître Rasto, notaire royal au bailliage.

Elle fut presque aussitôt publiée par les journaux suisses, et jeta l'Encyclopédie dans un état de fureur impossible à peindre.

Diderot et le baron d'Holbach partent au plus vite en députation à Ferney. On circonvient de mille et une manières le philosophe repentant. L'*Épître du diable* est découverte, tournée en dérision, conspuée, sifflée et brûlée par un homme vêtu de rouge, qui simule le bourreau.

Des femmes impures se mettent de la partie et s'appliquent à réveiller dans l'âme du vieillard tous les instincts du vice et de la dépravation.

Bref, les efforts de cette bande cynique d'impies et de courtisanes sont couronnés d'un plein succès.

Voltaire se met à rire aux éclats de ce qu'il appelle son *plongeon* (1).

1. *Recueil des particularités de la vie et de la mort de Voltaire*, par Élie Harel.

Il reprend la plume et fait amende honorable à l'Encyclopédie, en publiant quatre ou cinq nouveaux ouvrages, plus chargés d'immondices et de pourriture que tous ceux qu'il a rétractés.

A partir de cette époque, une surveillance active s'exerce autour de lui.

Messieurs les philosophes ont leur police secrète, et les espions font bonne garde. On dément à grand orchestre les bruits de conversion qui ont couru. Les journaux suisses sont accusés de mensonge, et, pour mieux persuader au public qu'il a été dupe d'une manœuvre des gens d'Église, on trouve deux ou trois cents colporteurs qui, bravant la défense des lois et la sévérité du châtiment, répandent à profusion, jusqu'aux derniers recoins de la province, les nouveaux livres de Voltaire.

« Jean Lécuyer et sa femme furent condamnés, le premier à la marque et aux galères, et la seconde à cinq années de détention, pour avoir colporté *l'Homme aux quarante écus* et d'autres livres prohibés (1). »

A cette époque, Voltaire joignait à ses œuvres irréligieuses une foule de brochures républicaines en prose ou en vers.

Le flatteur de Louis XV, de Frédéric de Prusse, de Georges d'Angleterre, de Catherine de Russie, de

1. *Ménage et finances de Voltaire*, page 344.

Marie-Thérèse d'Autriche, des rois de Suède et de Danemark, et d'une foule d'autres souverains ou souveraines, n'avait pas assez d'encre pour noircir les monarchies, et prodiguait injures et diatribes à ceux-là mêmes qu'il avait le plus encensés.

C'était au pape surtout qu'il cherchait à créer des embarras politiques.

Il écrivait en Italie :

« Quoi ! les villes impériales d'Allemagne ont des évêques libres, et *vous, Romains, vous ne l'êtes pas !* Il s'en faut de beaucoup que le sultan des Turcs soit *aussi despotique* à Constantinople *que le pape l'est à Rome.* Vous périssez de misère sous de beaux portiques. Vous êtes nés serfs, et *vous n'avez d'huile que celle de l'extrême-onction.* Éveillez-vous, Romains, à la voix de la LIBERTÉ, de la VÉRITÉ et de la NATURE ! Cette voix éclate dans l'Europe, *il faut que vous l'entendiez.* Rompez les chaînes qui accablent vos mains généreuses, chaînes forgées par la TYRANNIE dans l'ANTRE DE L'IMPOSTURE ! »

On voit quelle a été la véritable source de la question romaine. Tous les infâmes raisonnements reproduits, de nos jours, sont puisés dans les œuvres de Voltaire.

La queue parle comme la tête.

Ce méprisable philosophe, qui attaquait les monarchies et flattait le peuple, afin de donner à ses œuvres

une popularité fatale, traduisait sa pensée intime sur l'oppression par des axiomes du genre de celui-ci :

« Bah ! le peuple est une *bête de somme !* Il faut le conduire à coups de trique et à coups de fouet ! »

Et il ajoute dans son *Dictionnaire philosophique :*

« La *prétendue égalité* des hommes, que quelques sophistes mettent à la mode, est une *chimère pernicieuse.* S'il n'y avait pas trente manœuvres pour un maître, la terre ne serait pas cultivée. Quiconque possède une charrue a besoin de deux valets et de plusieurs hommes de journée. *Plus il y aura d'hommes qui n'auront que leurs bras pour toute fortune, plus les terres seront en valeur.*

« Plusieurs personnes ont établi des écoles dans leurs terres. J'en ai établi moi-même, MAIS JE LES CRAINS. Je crois convenable que *quelques* enfants apprennent à lire, à écrire, à chiffrer, mais que le GRAND NOMBRE, *surtout les enfants des manœuvres,* NE SACHENT QUE CULTIVER, parce qu'on n'a besoin que d'une plume pour deux ou trois cents bras. La culture de la terre ne demande qu'une intelligence très-commune ; la nature a rendu très-faciles les travaux auxquels elle a destiné l'homme : il faut donc employer le plus d'hommes qu'on peut à ces travaux faciles et *les leur rendre* NÉCESSAIRES (1). »

1. Cela se trouve au mot *Fertilisation*, tome IV, pages 249-252 du *Dictionnaire philosophique,* tome XL des *Œuvres complètes de Voltaire* (édition de 1784).

Voilà quelles étaient les idées libérales de cet étrange philosophe.

Nous invitons les apôtres propagateurs de l'instruction quand même et les partisans du suffrage universel à méditer sérieusement les principes du maître, et surtout à en tirer les conséquences.

A Ferney, Voltaire jouait au grand seigneur.

Il parlait de ses vassaux et de ses serfs avec un incroyable aplomb.

Malgré tout, et sans tenir compte des continuels démentis qu'il se donnait à lui-même, ce grand prêtre du mensonge osait se constituer ensuite l'avocat des opprimés. Il se déclarait l'ami de la justice par excellence, et n'en écrivait pas moins à Frédéric en 1770, après leur réconciliation :

« Sire, mettez la main sur la Pologne, et arrondissez la Prusse.

« Mais, objecta le roi, que va dire la philosophie ? »

Et Voltaire de répondre :

« Votre Majesté n'a rien à craindre. Qu'elle calme ses scrupules. En philosophie, la figure ronde est la plus parfaite. »

Ainsi la Pologne doit la perte de sa nationalité aux conseils de ce monstre plein d'impudence et de cynisme. Si le rouge monte au front de ses panégyristes, ils auront la bonté de ne pas s'en prendre à nous. C'est l'histoire qui parle, c'est la vérité qui éclate.

Enfin l'autorisation de revenir à Paris fut accordée au philosophe.

Un mois à l'avance, on prépara tout pour le recevoir. Une liste de souscriptions courut dans la ville et des sommes considérables furent obtenues. On paya l'enthousiasme, on lança des flots hurlants de population autour du char de ce nouveau triomphateur.

A la Comédie-Française, Voltaire présent, on couronna le buste de Voltaire.

La salle faillit crouler sous les bravos. On criait, on trépignait frénétiquement ; les hommes agitaient leurs tricornes ; les femmes envoyaient des baisers au vieux misérable, qui se pâmait d'orgueil et d'ivresse.

Quand il sortit du théâtre, la tourbe populaire, soldée par la souscription, entoura son carrosse et le bombarda de bouquets de roses.

Rentrant, le soir, épuisé d'émotions, saturé de flatteries, Voltaire eut un violent accès de fièvre.

Le marquis de Villette, chez lequel il avait mis pied à terre, s'empressa d'avertir un prêtre, qui accourut.

Mais il y avait là toute une légion d'encyclopédistes.

Devant eux Voltaire fit bonne contenance, et le prêtre dut se retirer, annonçant toutefois qu'il restait à la disposition du malade.

C'était M. l'abbé Gaultier, vicaire de Saint-Sulpice.

Deux jours après, le philosophe eut un flux de

sang, qui le jeta dans une faiblesse extrême. Il se crut perdu, demanda une plume et de l'encre, et traça d'une main tremblante le billet que voici :

« A monsieur l'abbé Gaultier.

« Vous m'avez promis, Monsieur, de venir pour m'entendre ; je vous prie de vous donner la peine de passer chez moi le plus tôt possible.

« 26 février 1778.

« VOLTAIRE. »

Occupé près d'un autre agonisant, le prêtre ne rentra qu'à une heure avancée. La lettre ne lui fut pas remise, et le lendemain, au point du jour, on lui en apportait deux à son lever.

La seconde était ainsi conçue :

« Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, prie M. l'abbé Gaultier de vouloir bien venir le voir ; elle lui sera très-obligée.

« 27 février 1778.

« Chez le marquis de Villette. »

Le vicaire alla prendre les instructions du curé de Saint-Sulpice, qui lui ordonna d'exiger avant tout une rétractation. Il fallut, pendant deux jours, lutter contre messieurs les philosophes, qui n'entendaient pas de cette oreille.

Enfin le prêtre l'emporta sur eux.

Voici la rétractation dans toute sa teneur :

« Je déclare qu'étant attaqué, depuis plusieurs jours,

d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à l'église, M. le curé de Saint-Sulpice a bien voulu m'envoyer M. l'abbé Gaultier, prêtre ; que je me suis confessé à lui, et que, si Dieu dispose de moi, je meurs dans la religion catholique, où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera me pardonner toutes mes fautes. Si j'ai scandalisé l'Église, j'en demande pardon à Dieu et à elle.

« VOLTAIRE.

« Le 2 mars 1778, dans la maison de M. le marquis de Villette, en présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevieille, mon vieil ami. »

Au bas signé : « MIGNOT, VILLEVIEILLE. »

Déposée en l'étude de maître Momet, notaire à Paris, cette pièce a été rendue publique.

A peine Voltaire eut-il reçu les sacrements, qu'il éprouva un mieux sensible. Les encyclopédistes, un instant écartés, rentrèrent dans sa chambre et ne le quittèrent plus.

Il plaisanta aussitôt avec eux de ce qu'il appelait sa « fantaisie de pénitence », oubliant ses terreurs à mesure que la santé lui revenait, et jouant avec la miséricorde divine, qui enfin l'abandonna.

Au mois de mai suivant, une rechute grave l'ayant cloué de nouveau sur son lit de douleur, on demanda

en toute hâte le docteur Tronchin, qui l'avait soigné jusqu'alors, et qui ne put lui cacher la gravité de son état.

Voltaire voulut encore appeler un prêtre.

Mais l'Encyclopédie avait juré que, pour le coup, la victoire lui resterait.

D'Alembert, Marmontel et Diderot s'installèrent au chevet du malade, se montrèrent sourds à ses réclamations, et s'arrangèrent pour que deux prêtres, accourus de Saint-Sulpice, ne pussent approcher qu'au moment où le délire du moribond rendait leur ministère impossible.

Voltaire mourut dans un hideux désespoir.

De toutes les maisons d'alentour on put entendre ses cris de rage.

« — Retirez-vous ! retirez-vous ! hurlait-il, en apostrophant les encyclopédistes : c'est vous qui m'avez perdu !... Je n'avais pas besoin de vous, c'est vous tous qui ne pouviez vous passer de moi !... Et quelle malheureuse gloire m'avez-vous donc value !

« Au milieu de ses terreurs et de ses agitations, on l'entendait, simultanément ou tour à tour, invoquer ou blasphémer le Dieu qu'il avait poursuivi de ses complots et de sa haine.

« Tantôt d'une voix lamentable, tantôt avec l'accent du remords ; le plus souvent dans un accès de fureur, il s'écriait :

« — Jésus-Christ ! Jésus-Christ !

« Richelieu, témoin de ce spectacle, s'enfuit, en disant :

— En vérité c'est trop fort; on ne peut y tenir (1) ! »

Cet horrible drame continua.

Le moribond se tordait sur sa couche et se déchirait la poitrine avec les ongles. Il demandait l'abbé Gaultier ; mais les adeptes réunis dans l'antichambre se bouchèrent les oreilles et ne voulurent pas qu'un prêtre, recevant les derniers soupirs de leur patriarche, gâtât l'œuvre de la philosophie.

« A l'approche du moment fatal, une nouvelle crise de désespoir s'empara de l'âme de Voltaire.

« — Je sens, criait-il, une main qui me traîne au tribunal de Dieu !

« Puis, tournant vers la ruelle de son lit des regards effarés :

« — Le diable est là, il veut me saisir !... Je le vois... Je vois l'enfer... Cachez-les moi !

« Enfin il se condamna lui-même réellement à ce festin, auquel son ignorance et sa passion anti-biblique avaient si souvent fait asseoir le prophète Ezéchiel ; et, sans moquerie, cette fois, dans un accès de soif ardente, il porta son vase de nuit à ses lèvres, en vida

1. Ces détails et ceux qui suivent sont extraits du 2e volume de l'abbé Maynard, pages 617 et suiv.

le contenu, poussa un dernier cri, et expira au milieu de ses ordures et du sang qui lui sortait par la bouche et par les narines.

« Les philosophes défendirent expressément à tous les gens de la maison de parler; mais ils ne purent imposer silence au médecin qui avait soigné Voltaire.

« Tronchin parla.

« C'est sur les détails donnés par le célèbre docteur que s'appuient toutes les narrations dont on vient de lire le récit condensé.

« Si mes principes avaient besoin que j'en resser-« rasse le nœud, écrivait-il, quelques jours après cette « épouvantable mort (1), l'homme que j'ai vu dépérir, « agoniser et expirer sous mes yeux, en aurait fait « un nœud gordien. En comparant la mort du juste, « qui n'est que le *soir d'un beau jour*, à celle de « Voltaire, j'ai vu bien sensiblement la différence « qu'il y a entre un beau jour et une tempête. Je ne « me rappelle pas ce spectacle sans horreur. Dès « qu'il vit que tout ce qu'il avait tenté pour augmen-« ter ses forces avait produit un effet contraire, la « mort fut toujours devant ses yeux, et la rage s'est « emparée de son âme. Rappelez-vous les fureurs « d'Oreste, et vous aurez une idée de la mort de Vol-« taire : *Furiis agitatus obiit.* »

1. Lettre du 20 juin 1778, adressée à M. Charles Romet, et conservée en original à Genève.

« Plus tard, les gens de la maison eurent la langue déliée à leur tour.

« Si le diable pouvait mourir, ont-ils raconté, il ne « mourrait pas autrement. »

« Ainsi se termina ce long festin de Balthasar, pendant lequel l'impie avait souillé tous les vases du temple. Le philosophe sacrilége est mort de terreur, en voyant une main vengeresse écrire sur la muraille de la chambre funèbre, et lui jeter en défi la formule de ses blasphèmes :

« Écrase donc l'*infâme* ! »

Nous n'avons pas à ajouter un mot de plus. Dieu sait le reste.

ÉPILOGUE

—

Le lendemain même de la mort du philosophe, on vendait dans Paris un imprimé de quatre pages, dont nous avons retrouvé le texte.

Nous le donnons *in extenso,* avec son titre :

TROIS DIABLES INCARNÉS

DANS UN SEUL HOMME.

« Vers la fin du mois de février de l'année 1694, Paris se trouvait en plein carnaval, et Satan, curieux d'examiner par lui-même comment se passaient les choses, à une époque de l'année si propice à la damnation des hommes, quitta tout exprès son royaume de flammes et vint sur terre, accompagné de ses trois principaux ministres, les démons de l'orgueil, de la luxure et du blasphème.

« D'abord il visita Versailles, où il se scandalisa

fortement de voir la cour assemblée à la chapelle, et prêtant une oreille pieuse à un sermon du Père Bourdaloue.

« Indigné de ce qu'il appelait la volte face ridicule de Louis XIV et maugréant contre madame de Maintenon, l'ange des ténèbres partit au plus vite.

« On eût pu l'entendre traverser les airs comme un souffle de tempête.

« En moins de cinq minutes, lui et ses trois ministres furent au Palais-Royal, où demeurait le neveu du roi. Ils avaient besoin de se consoler d'une manifestation religieuse, tout à fait en dehors de leurs principes, par le spectacle des débauches du jeune duc d'Orléans.

« La société parut charmante au prince du sombre empire.

« Dans les grands appartements comme dans les petits, grouillait une foule de vrais disciples de l'enfer. La dépravation, l'impiété, l'orgie étaient au comble.

« — A merveille ! Ici tout va pour le mieux, dit Satan. Voyons si l'on se comporte aussi bien ailleurs.

« Perçant la voûte de l'ancien salon Cardinal, les hôtes infernaux disparurent.

« Ils pénétrèrent dans la plupart des maisons du voisinage ; mais la conduite des bourgeois de Paris

n'eut pas l'approbation de l'ange rebelle. Beaucoup d'entre eux, à l'exemple de la cour, s'occupaient du jubilé, que venait d'accorder le pape Innocent XII, et que les Pères jésuites, alors en très-haute estime, prêchaient dans chaque paroisse.

« Tout le reste pensait à peine au carnaval et négligeait danses et festins par simple préoccupation politique. On disait que le prince d'Orange allait reprendre Namur.

« — Ceci ne me convient plus, dit Satan. J'espère au moins que le peuple s'amuse.

« Il déploya ses ailes vibrantes, traversa le fleuve à la hauteur du Pont-Neuf, esquiva la Sainte-Chapelle par un crochet, puis vint s'abattre au milieu de la Cité.

« Ses acolytes le suivaient toujours.

« Huit heures sonnaient à Notre-Dame, et déjà les rues étaient désertes.

« Le peuple dormait.

« Depuis deux mois, les habitants de ce quartier laborieux luttaient contre la rigueur de l'hiver. Les travaux étaient mal payés, ou d'une exécution difficile. On ne songeait ni au plaisir ni à la mascarade.

« En traversant la rue des Marmousets, Satan poussa la porte vermoulue d'une masure, à travers les ais disjoints de laquelle filtrait la lueur d'une lampe. Il la referma brusquement avec un cri sinistre, en voyant

une femme agenouillée, qui faisait sa prière du soir.

« — Ah! ca, tout Paris devient cagot! cria le diable en courroux ; il est temps que cette plaisanterie cesse, je le veux.

« De l'autre côté de la rue brillait une seconde lumière.

« C'était au premier étage d'une maison bourgeoise. Le roi du mal et ses ministres s'élevèrent jusqu'à son balcon.

« Voici ce qu'ils aperçurent.

« Un enfant chétif et malingre, qu'on n'avait pas cru, pour cette raison, devoir présenter encore au baptême, agonisait dans son berceau. La mère, endormie à peu de distance, n'entendait pas, au milieu de son premier sommeil, le râle significatif du nouveau-né.

« Assis au coin de l'âtre, le dos tourné au berceau, un homme de quarante-cinq ans environ, chaudement enveloppé d'une robe de chambre, et les pieds devant le feu, venait d'absorber une bouteille de fin bourgogne. Ayant bu le dernier verre et trouvant son fauteuil moelleux, il s'était mis à ronfler avec un timbre sonore, sans se douter qu'un spasme étouffait son fils.

« — Entrons ! dit Satan, qui poussa la fenêtre.

« — Où sommes-nous? demandèrent, tout intrigués,

les démons de l'orgueil, de la luxure et du blasphème.

« Dans un domicile que vous ne quitterez plus, répondit le maître infernal avec un effroyable sourire : chez François Arouet, ancien notaire, payeur des épices et receveur des amendes à la chambre des comptes.

« Il s'approcha du berceau.

« Voyez ! cet enfant meurt, dit-il à ses ministres. Je vous donne son corps. Habitez-le simultanément, et n'en sortez pas que je ne vous rappelle.

« Les démons y restèrent quatre-vingt-quatre ans, trois mois et sept jours.

« Né le 20 février 1694, le fils de François Arouet changea plus tard son nom en celui de Voltaire. Il ne mourut que le 30 mai 1778, après avoir vengé Satan du sermon du Père Bourdaloue et du jubilé du pape Innocent XII. »

La librairie parisienne débita cette curieuse et courte légende à des myriades d'exemplaires, preuve qu'elle était une sorte d'écho du sentiment public.

On refusa d'inhumer le corps du philosophe en terre sainte et de lui rendre aucun honneur funèbre.

Louis XVI avait expressément interdit au vieil incrédule de paraître à Versailles.

Sa Majesté donna l'ordre au Théâtre-Français de rouvrir ses portes, que les comédiens avaient voulu fermer pour trois jours.

D'Alembert, au nom de l'Académie, alla demander

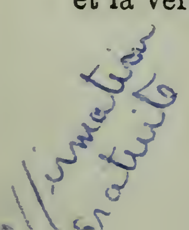
aux Cordeliers un service pour le repos de l'âme de Voltaire, contradiction aussi étrange que ridicule avec sa conduite au chevet du moribond.

Les Cordeliers ne jugèrent pas convenable d'accueillir la requête.

En revanche, quinze années plus tard, les citoyens conventionnels firent porter au Panthéon les restes de l'homme, qui avait nié toutes les lois, brisé tous les freins, rompu toutes les digues.

« Semblable, dit le comte de Maistre, à cet insecte, fléau des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son aiguillon, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens ; il les imbibe de ses poisons, qu'il transmet ainsi d'une génération à l'autre. C'est en vain que, pour voiler d'inexprimables attentats, ses stupides admirateurs nous assourdissent de tirades sonores, où il a parlé supérieurement des objets les plus vénérés. Ces aveugles volontaires ne voient pas qu'ils achèvent ainsi la condamnation de ce coupable écrivain. Si Fénelon, avec la même plume qui peignit les joies de l'Église, avait écrit le livre du *Prince*, il serait mille fois plus vil et plus coupable que Machiavel.

« Le grand crime de Voltaire est l'abus et la prostitution réfléchie d'un génie créé pour célébrer Dieu et la vertu.



« Avec une fureur qui n'a pas d'exemple, cet insolent blasphémateur en vient à se déclarer l'ennemi personnel du Sauveur des hommes; il ose, du fond de son néant, lui donner un nom ridicule, et cette loi admirable que l'homme-Dieu apporta sur la terre, il l'appelle l'*infâme*.

« D'autres cyniques étonnèrent la vertu, Voltaire étonne le vice.

« Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve, il livre son imagination à l'enthousiasme de l'enfer, qui lui prête toutes ses forces pour le traîner jusqu'aux extrêmes limites du mal. Il invente des prodiges de perversité, des monstres de corruption qui font pâlir.

« Paris le couronna, Sodome l'eût banni.

« Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a fait, ses incontestables talents ne m'inspirent plus qu'une espèce de rage sainte qui n'a pas de nom. Suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue... par la main du bourreau. »

De nos jours, cette statue fut élevée à Voltaire par la main des rédacteurs du *Siècle*, avec la complicité de toute la presse démagogique et irréligieuse de Paris et de la province.

C'est moins cruel, et c'est plus déshonorant.

Personne n'ignore que, pendant la Commune, un

boulet de l'armée de Versailles a frappé cette statue, juste à un endroit que la décence empêche de nommer.

Voilà quelle a été la réponse du *hasard* à l'enthousiasme des admirateurs de l'homme de Ferney.

Lorsque les incrédules et les libres penseurs osent prendre la parole, après le comte de Maistre, et veulent contredire ce langage solennel du talent et de la vertu, on ne peut que hausser les épaules en signe de dégoût et de pitié.

Ils oublient qu'il ne reste plus de Voltaire qu'un souvenir de malédiction qui n'est même plus de notre époque.

C'est vraiment un triste métier que ces messieurs font là, pour complaire à quelques insensés, qui s'obstinent encore à s'envelopper dans la robe de chambre du philosophe impie et libertin.

Voltaire est mort, il est bien mort.

Allez visiter, dans les cryptes funèbres du Panthéon, le froid et lourd monument qui lui sert de tombeau (1). Les pierres suintent et l'herbe croît autour des pavés. Nous n'avons vu qu'un sentier frayé dans cette herbe : il conduit à Sainte-Geneviève.

1. Les os de Voltaire ne sont plus dans ce tombeau. En 1815, ils ont été enlevés par ordre du préfet de police, et jetés dans un égoût.

Notre siècle a tiré de Voltaire tout ce qu'il était possible d'en tirer. On a usé et abusé de ce nom jusqu'à le rendre ridicule comme un lieu commun ; on a tout pensé, tout dit, tout écrit. C'est le sujet anatomique sur lequel sept ou huit générations ont porté le scalpel de l'analyse. L'œuvre entière a été mille fois disséquée, mille fois tournée et retournée dans tous les sens et dans tous les contre-sens. Tout le monde a battu le briquet contre cette pierre pour en faire jaillir l'étincelle, et que d'imprudents s'y sont brûlé les doigts!

Philosophes, penseurs, historiens, physiologistes, psychologues, poëtes, romanciers, ont tenu à dire leur mot, à exprimer leur opinion sur Voltaire. Ceux-ci l'ont porté au Capitole, ceux-là l'ont traîné aux gémonies. Les uns l'ont appelé colosse, les autres l'ont appelé charogne immonde.

Quelque ignominieuse que paraisse la seconde qualification, elle se rapproche seule de la vérité.

Voltaire acheva de corrompre un siècle qui lui avait inoculé le germe de la corruption.

Enfant, on lui enseigne à lire dans un recueil obscène et une courtisane lui lègue sa bibliothèque. Jeune homme, c'est au bruit des orgies de la Régence, alors que tous les vices roulent à plein égoût, qu'il rime ses premiers poëmes. Il s'engage avec la foule dans une voie maudite, se livre à toutes les licences,

et, pour expier la moins coupable, il se trouve enfermé à la Bastille, d'où il ne sort que pour recevoir des coups de bâton.

Vengeance ! s'écrie-t-il. Mais la vengeance lui échappe, il doit dévorer l'outrage.

Sa destinée est faite. *Alea jacta est.* Il a failli devenir enclume, il sera marteau. Sa haine déborde avec un rire étrange, rire éternel qui lui serre la gorge et contracte ses lèvres ; rire convulsif et féroce, qui ne s'achèvera que dans les hoquets de sa dernière heure.

Il sera marteau, c'est-à-dire qu'il ne passera pas un jour sans frapper à coup sûr, avec une arme lâche, le ridicule.

Il sera marteau, c'est-à-dire que, sans trêve et sans cesse, il va saper les assises sociales. On le verra confondre tout dans les mêmes plaisanteries acerbes, dans les mêmes arlequinades sacriléges : préjugés, raison, pudeur, morale, hommes et choses, tout, jusqu'à Dieu même.

Et, pour couronner cette œuvre de démence furibonde, il écrira, déjà vieux, ces livres qu'on n'ose nommer, entre honnêtes gens, et qui suffisent à eux seuls pour couvrir sa plume d'opprobre.

Ne lui demandez ni ordre, ni méthode, ni bonne foi, ni logique : il se moque de cela, pourvu que son œuvre avance.

Peu importe où il frappe, si la ruine est faite.

Ses coups sont déloyaux, tant pis pour l'adversaire !

Il promène à plaisir le brandon de l'incendie, se rue contre tout ce qui existe, brise pour briser, avec rage, avec délire, jusqu'à ce que la vieillesse l'étende sur les débris qu'il entasse, jusqu'à ce que son dernier soupir se confonde avec les derniers souffles de la royauté agonisante, avec les derniers craquements de la société qui s'effondre, avec le premier cri de guerre de 89.

Tel a été le rôle du philosophe.

Scapin de génie, rossé aux premiers actes de la pièce, il eut son apothéose au dénoûment.

On couronnait sa statue, le parterre et les loges battaient des mains, lui, ricanait encore.

Metteur en scène sans pareil, il sut disposer sa vie plus habilement que ses pauvres œuvres dramatiques. Rarement il essuya des sifflets hors du théâtre. Acteur favori sur la scène de l'impiété et de la débauche, il n'avait qu'à paraître, les rieurs étaient de son côté, et cet inimitable histrion du vice légua aux charlatans futurs le boniment qui lui avait servi à tromper son siècle.

Nous avons vu, de nos jours, une foule d'aimables disciples se partager son héritage.

Le beau Renan (de l'Institut) succède à Voltaire,

dans sa haine acharnée contre le Christ, avec des formes moins violentes, mais plus perfides. Il embrasse le Christ comme Judas, pour mieux le trahir.

George Sand a emprunté au patriarche son style, sa morale et sa bonne foi.

Michelet lui a pris son cynisme et s'est efforcé de l'égaler en peintures obscènes, hypocritement voilées, pour les rendre plus attrayantes.

Proudhon a chaussé le sabot brutal avec lequel Voltaire trépignait sur le terrain politique et religieux, ayant soin de donner le masque de la dialectique à la férocité de sa haine.

Le singe About revendique du philosophe sa boîte à sarcasmes ; il imite son rictus, essaye de se fourrer dans sa culotte et veut essayer ses manchettes.

Il ne reste plus que la perruque du philosophe : plaçons-la sur la tête du rédacteur en chef du *Siècle*.

Benjamin Constant qui, dans l'autorité du discours dépasse de cent coudées tous les thuriféraires modernes du patriarche, s'écriait avec un élan de noble franchise :

« Le voltairianisme descend de ses tréteaux usés ! Pour rire encore avec Voltaire aux dépens des Livres-Saints, il faut posséder deux qualités qui rendent cette gaieté fort triste : une grande ignorance et une grande légèreté. »

On parle de l'esprit de Voltaire.

Mais ses contemporains, les ducs de Richelieu et de Nivernais ne baissèrent jamais pavillon devant lui ; mais Fréron, le pauvre et incorruptible Fréron, ne lui cédait en rien sous le rapport de l'esprit, et lui était supérieur sous le rapport du goût ; mais l'abbé Maury et Rivarol, sans compter Beaumarchais, l'eussent maté ; mais Voltaire aurait donné l'in-folio de *Mémoires*, griffonnés par lui sur le procès Calas, pour avoir trouvé le mot du duc d'Ayen.

On cherchait à excuser le tribunal qui avait condamné le protestant de Toulouse.

— Que voulez-vous ? disait une dame : il n'y a pas de si bon cheval qui ne bronche.

— A la bonne heure, répondit le duc ; mais toute une écurie ?...

On a prodigué d'interminables louanges à Voltaire à propos de la réhabilitation de Calas, amenée par ses soins, et dans laquelle il n'a cherché qu'un moyen de propagande irréligieuse.

« Rien n'est moins prouvé, dit M. de Maistre, que l'innocence de Calas. Il y a mille raisons d'en douter et même de croire le contraire. »

C'est dans les preuves de culpabilité recueillies après cette réhabilitation, qu'il faut chercher le secret de la répugnance de la magistrature à revenir aujourd'hui sur une chose jugée. Ainsi pour avoir injustement soulevé l'opinion et pris le parti d'un coupable

de son siècle, Arouet, ce prétendu défenseur de l'innocence, enlève aujourd'hui tout espoir aux victimes des erreurs judiciaires.

IL N'A FAIT QUE DU MAL EN TOUT ET PARTOUT.

Voilà ce qu'il faut dire, pour conclure, à tous les bourgeois niais et corrompus, et à tous les cabaretiers de France et de Navarre qui, après avoir reçu la prime du *Siècle*, seraient tentés d'applaudir encore aux gredineries encyclopédiques.

Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés ?
Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire ;
Le nôtre doit te plaire, et tes hommes sont nés.
Il est tombé sur nous, cet édifice immense,
Que de tes larges mains tu sapais nuit et jour.
La Mort devait t'attendre avec impatience,
Pendant quatre-vingts ans que tu lui fis la cour.
Vous deviez vous aimer d'un infernal amour.
Ne quittes-tu jamais la couche nuptiale,
Où vous vous embrassez dans les vers du tombeau,
Pour t'en aller tout seul promener ton front pâle
Sous un cloître désert ou dans un vieux château ?
Que te disent alors tous ces grands corps sans vie,
Ces murs silencieux, ces autels désolés,
Que pour l'éternité ton souffle a dépeuplés ?
Que te disent les croix ? que te dit le Messie ?
Oh ! saigne-t-il encor, quand, pour le déclouer,
Sur son arbre tremblant, comme une fleur flétrie,
Ton spectre, dans la nuit, revient le secouer ?
Crois-tu ta mission, dignement accomplie,
Et, comme l'Éternel, à la création,
Trouves-tu que c'est bien, et que ton œuvre est bon ?

Ces vers sont d'Alfred de Musset, pauvre âme tourmentée par le doute, et qui, tout en maudissant l'œuvre du philosophe, n'a pas vu que si Voltaire est mort, le christianisme ne l'est pas.

Les temples de nos aïeux sont debout.

Les autels ont leurs prêtres.

La croix n'est renversée ni dans nos villes, ni dans nos campagnes, et rien n'empêchait l'aveugle et malheureux poëte de s'agenouiller et de prier devant elle.

Nous ne finirons pas sans adresser le témoignage de notre admiration pleine de sympathie à M. Rabou, procureur général de la cour de Caen, qui, dans un de ses discours de rentrée, a vaillamment porté la hache au piédestal du philosophe de Ferney. Il montre combien est digne de l'exécration des peuples « l'écrivain licencieux, blasphémateur, sans conscience et sans vergogne, qui a commis au premier chef le crime de lèse-nationalité française, en jetant à la grande figure de Jeanne d'Arc, les ordures de sa pensée et les rimes de sa muse impudique ».

« Selon la religion et la patrie, a dit Michelet lui-même, dans son *Histoire de France*, Jeanne d'Arc est une sainte. »

Et Victor Hugo, marquant d'un fer rouge l'épaule du rimeur obscène de *la Pucelle*, nous dit dans les *Rayons et les Ombres :*

Plein de ces chants honteux, dégoût de la mémoire,
Un vieux livre est là-haut, sur une vieille armoire,
Par quelque vil passant dans cette ombre oublié,
Roman du dernier siècle, œuvre d'ignominie.
Voltaire alors régnait, ce singe de génie,
Chez l'homme en mission par le diable envoyé.
Prends garde, enfant, cœur tendre.....
Voltaire est dans un coin de ta chambre bénie,
Voltaire, le serpent, le doute, l'ironie !...
Avec son œil de flamme il t'espionne et rit....
Oh ! tremble, ce sophiste a sondé bien des fanges !
Oh ! tremble, ce faux sage a perdu bien des anges !
Ce démon, noir milan, fond sur les cœurs pieux,
Et les brise, et souvent sous ses griffes cruelles,
Plume à plume, j'ai vu tomber ces blanches ailes
Qui font qu'une âme vole et s'enfuit dans les cieux !

Tous nos témoignages sont donnés sur l'homme, toutes nos preuves sont faites sur sa vie criminelle : témoignages certains, preuves irréfragables, que nous appliquons comme autant de soufflets, sur la joue des promoteurs du centenaire.

Le chef de l'Encyclopédie laissa derrière lui, pour achever sa tâche infernale, Diderot, d'Alembert, Pecloméja, Condorcet, le baron d'Holbach, Marmontel, Grimm, Raynal et ce malheureux La Harpe, qui regretta si amèrement plus tard son affiliation à ces ouvriers d'opprobre.

Les Encyclopédistes sentaient croître leur audace et redoublaient d'efforts sous le règne du faible Louis XVI.

Une noblesse, frappée de vertige, s'appliquait à

leur faire la courte échelle, et ces honnêtes publicistes trouvaient des influences pour les appuyer chaque fois qu'il s'agissait d'esquiver la législation, en outrageant l'Église ou en minant le pouvoir.

Au moyen des troupes de colporteurs qu'ils avaient à gages, tous gens de sac et de corde, ou repris de justice, experts à narguer la maréchaussée ; ils répandaient d'un bout de la France à l'autre, avec leurs propres livres, d'innombrables éditions des volumes les plus infects du patriarche de Ferney.

Ils empoisonnèrent à la lettre le pays.

Ces œuvres monstrueuses se glissaient partout. Le venin fermenta dans les masses populaires, sous le toit des familles les plus humbles.

Chaque maison devint un foyer de libertinage, une école de débauche.

L'adultère ne fut plus qu'un jeu ; la séduction de l'innocence s'appelait un triomphe.

Plus de morale, plus de respect des lois ; mépris des croyances évangéliques, dissolution et licence effrénée du haut en bas du corps social : tel est le tableau que présentait la nation française à la fin du dix-huitième siècle.

Au milieu du chaos des principes détruits, de la religion bafouée, des vertus éteintes, un des rares moralistes de l'époque s'écriait :

« Supposez une république de voltairiens, ce sera horrible ! »

Et ce fut horrible, en effet, car l'hypothèse ne tarda pas à devenir une chose réelle.

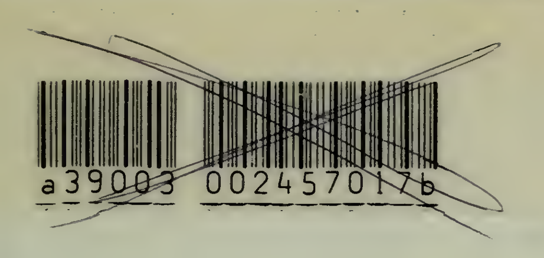
Le nuage de scandale, grossi de jour en jour par le souffle impur de la philosophie, se déversa tout-à-coup sur notre malheureuse France en un déluge de boue et de sang. On vit éclore des monstres au fond du nid de l'incrédulité. Les théories voltairiennes eurent, en 1793, pour conclusion finale la guillotine et le bourreau, et en 1871, la fusillade, le massacre des ôtages et le pétrole.

FIN

TABLE DES MATIÈRES.

---

252. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.


a39003 002457017b

